



PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA BASSE VALLEE DE LA RISLE 2016-2020

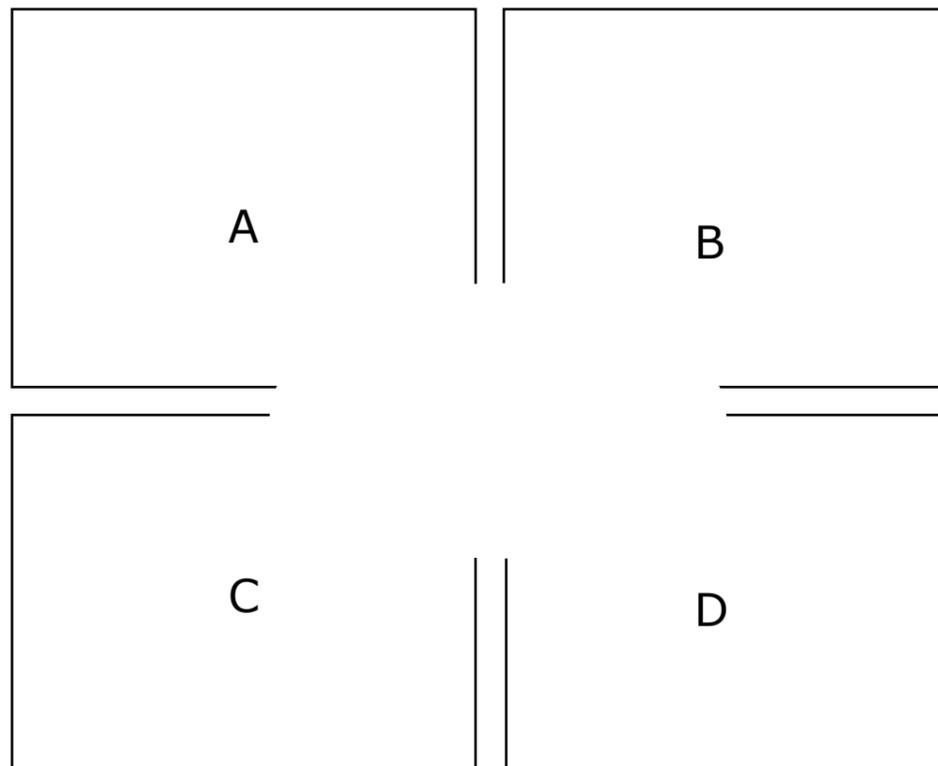


PHASE 1 RECUEIL DES  
OUVRAGES HYDRAULIQUES  
SUR LA BASSE VALLEE DE LA RISLE



Avec la participation  
financière de :





A : Centrale du moulin Prieur OH67 à Saint-Philbert-sur-Risle, le 14/05/2014 (©Thomas DUPUIS – SIBVR)

B : Vannage des 7 vannes OH78 à Pont-Audemer, le 22/2/2014 (©Lucie PETITPRETRE - SIBVR)

C : Moulin Gruchet OH74 à Pont-Audemer, le 21/1/2013 (©Lucie PETITPRETRE - SIBVR)

D : Ilot de Folleville OH60 à Saint-Philbert-sur-Risle 27/05/2014 (©Thomas DUPUIS – SIBVR)

## SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Synopsis des fiches ouvrages .....</b>	<b>3</b>
2.1. Données disponibles .....	3
2.2. Caractéristiques de la fiche ouvrage .....	3
2.3. Information sur la Continuité Ecologique (ICE) .....	3
2.3.1. Critères renseignés .....	3
2.3.2. Continuité écologique .....	4
2.3.3. Scénarii potentiels .....	4
2.4. Repartition des ouvrages sur le territoire .....	5
2.5. Fiche type ouvrage hydraulique .....	6
<b>3. Catalogue des fiches ouvrages Risle.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Catalogue des fiches ouvrages Affluents.....</b>	<b>75</b>
<b>5. Catalogue des scénarios potentiels sur les ouvrages.....</b>	<b>98</b>

## TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Grille sur les éléments mobiles .....	3
Figure 2. Grille sur les éléments moteurs .....	3
Figure 3. Grille sur les éléments maçonnés .....	3
Figure 4. Grille de classement sur la continuité écologique .....	4
Figure 5. Scénarii potentiels et leurs effets sur le milieu naturel.....	4
Figure 6. Tableau de synthèse sur les ouvrages hydrauliques.....	5

## 1. INTRODUCTION

Le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) est un outil de planification des actions à mettre en œuvre pour une gestion globale, durable et raisonnée de la rivière. Ce programme consiste dans un premier temps à l'élaboration d'un diagnostic précis de la rivière (lit mineur et lit majeur) qui permettra dans un second temps de proposer un programme d'action ambitieux, cohérent et réaliste en fonction des enjeux et des objectifs recherchés. Ce programme s'étalera sur la période 2016-2020 soit 5 ans et devra répondre aux enjeux des milieux aquatiques : préserver, gérer et restaurer.

L'Europe à travers la directive cadre européenne sur l'eau datant de 2000 (DCE) exige de ces états membres qu'ils mettent tout en œuvre pour reconquérir le bon état écologique des rivières : la mise en œuvre du PPRE localement est un des moyens d'y parvenir. Ce bon état est fondé sur l'évaluation de l'état chimique et écologique de nos cours d'eau.

Depuis des siècles, de nombreux ouvrages hydrauliques ont été implantés sur nos rivières afin d'utiliser la force motrice de l'eau pour l'activité humaine (moulin à foulon, filature, tissage mécanique, fonderie, scierie...) puis récemment pour produire de l'hydroélectricité modifiant ainsi les lignes d'eau et les pentes. Cependant, les obstacles transversaux, souvent obsolètes, induisent des perturbations et des impacts non négligeables sur la continuité écologique (homogénéisation du milieu, colmatage, atteinte à la circulation des poissons, chutes d'eau, effet bief, modification des débits et de la température...).

Force est de constater que la continuité écologique est un des enjeux fondamentaux afin de répondre aux attentes de la DCE (remobilisation des sédiments, hydromorphologie de la rivière, libre circulation des poissons). C'est pourquoi, la réalisation d'un recueil des obstacles à l'écoulement est nécessaire pour procéder à une mise à jour de l'existant basé sur l'étude de CE3E (2004), proposer des scénarios et des perspectives en vue d'apporter des solutions concrètes à la problématique ouvrage.

Le recueil des obstacles à l'écoulement comporte l'ensemble des ouvrages transversaux (seuils, vannages, déversoirs...) relevés au cours des campagnes de terrain réalisées dans le cadre du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la basse vallée de la Risle ainsi que lors des investigations ICE menés par les agents de l'Onema en 2011.

Sur la Risle et les affluents, les ouvrages les plus communément rencontrés sont des moulins et des seuils. A ce jour, sur le territoire du S.I.B.V.R, il a été comptabilisé 12 microcentrales dont 9 produisent de l'hydroélectricité.



Equipement d'une passe à bassin à fentes verticales au Moulin Prieur sur la commune de Saint Philbert-sur-Risle, avril 2015



Dix ans après l'arasement du vannage de Nestlé-Purina sur la commune de Saint Philbert-sur-Risle, octobre 2014

## 2. SYNOPSIS DES FICHES OUVRAGES

### 2.1. DONNEES DISPONIBLES

Le présent travail regroupe 3 types d'informations :

- données de CE3E de 2004,
- données du SIBVR de 2014,
- données « protocole ICE » (information sur la continuité écologique dit ICE) de 2011 de l'Onema quand celle-ci est disponible.

### 2.2. CARACTERISTIQUES DE LA FICHE OUVRAGE

Le recueil des ouvrages détaillera chaque ouvrage selon le bassin de rattachement (Risle ou affluents). Lorsque les données issues du protocole ICE (source Onema, 2011) sont disponibles, elles constituent la donnée principale de l'ouvrage puis viennent ensuite celles de CE3E et du SIBVR.

Chaque fiche comporte les éléments suivants (cf. fiche de lecture de la fiche ouvrage) :

- L'identité (nom, adresse du propriétaire, ROE de l'ouvrage, Identifiant SIBVR, les coordonnées L93, carte de localisation),
- Un schéma d'ensemble exposant le complexe hydraulique,
- Une description de l'ouvrage (coupes, photographies, hauteur de chute d'eau actuel ou au droit d'eau, données sur les éléments mobiles, maçonnés et moteurs, changement constaté depuis 2002),
- Un logo visuel permet de voir la présence ou non un équipement pour la dévalaison et la montaison du poisson, le portage ou la passe pour la pratique du canoë,
- L'intérêt environnemental
  - les enjeux de priorité 1 mettent en évidence la continuité écologique liée au franchissement piscicole et au transit sédimentaire.
  - les enjeux de priorité 2 concernent les ouvrages dits structurants, remplissant une fonction d'intérêt général (influence sur une zone humide, lutte contre les inondations, maintien d'un patrimoine naturel ou culturel classé, route, pont, etc., alimentation en eau potable)
- Des propositions de scénarii potentiels sont également émises.

### 2.3. INFORMATION SUR LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE (ICE)

#### 2.3.1. CRITERES RENSEIGNES

Durant l'été et l'automne 2011, la méthodologie ICE a été appliquée aux ouvrages hydrauliques dans le cadre du plan de gestion national sur l'anguille sur la rivière de la Risle. A cette occasion, de nombreuses données ont été relevées :

état général de l'ouvrage (vannes, maçonnerie, éléments moteurs), la hauteur de chute d'eau actuelle, la hauteur de chute d'eau au droit d'eau, description de la voie principale, etc. et sont intégrés à la fiche ouvrage.

L'état général des éléments mobiles s'applique sur les pelles de vannes, la crémaillère, le portique pour l'ensemble de l'ouvrage. De plus, l'élément mobile le plus déclassant donne la qualité générale de l'ouvrage. Seuls les vannages, les clapets et les batardeaux sont concernés.

Eléments mobiles	Etat	Fonctionnalité	Ouverture
	Bon	Fonctionnel	Ouvert
	Vétuste	Non fonctionnel	Ferme
	Délabré	Disparu	Intermédiaire
	Ruiné		Disparu
	Disparu		

Figure 1. Grille sur les éléments mobiles

La fonctionnalité de l'élément moteur dépend de l'entretien apporté à celui-ci. Quand il s'avère que la turbine est démontée, que la roue est désaxée, incomplète voir très abimée, de ce fait, l'élément moteur est jugé non fonctionnel. Toutefois, quand l'information n'a pu être obtenue ou vérifiée, il est alors inscrit NSP (« ne se prononce pas »).

Eléments moteurs	Type	Fonctionnalité
	Turbine	Fonctionnel
	Roue	Non fonctionnel
	Turbine + roue	NSP
Absent	Absent	

Figure 2. Grille sur les éléments moteurs

L'état des éléments maçonnés s'appuie sur la présence de fissures, de renardeau, de briques/pierres disjointes voir tombées. De plus, la présence de végétaux au sein de l'élément maçonné est un facteur pénalisant (arbre, arbustes, racines, herbes). La qualification de l'état d'un ouvrage est la synthèse des critères ci-dessus.

Eléments maçonnés	Etat
	Bon
	Vétuste
	Délabré
	Ruiné

Figure 3. Grille sur les éléments maçonnés

Afin de clarifier la situation et l'usage de chaque ouvrage, il a été considéré la nomenclature des usages utilisée par l'ONEMA. Ainsi, il en résulte qu'un ouvrage a un réel usage lorsque celui-ci possède un **usage hydraulique** qu'il soit d'ordre **économique** (pisciculture, industriel, hydroélectricité) ou lié au **transit de l'eau** (répartiteur, régulateur de crue, etc.).

Enfin, l'agrément ou le patrimoine lié à l'ouvrage est considéré comme une fonction et non un usage.

### 2.3.2. CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

D'une manière générale, la continuité écologique est définie selon 2 axes :

- le franchissement piscicole,
- le transit sédimentaire.

Et permettra ainsi de répartir la continuité écologique selon 3 catégories :

- continuité permanente,
- continuité limitée,
- continuité impossible.

Selon les cas répertoriés, plusieurs situations coexistent à l'échelle du bassin de la Risle. C'est pourquoi l'établissement d'une grille de classement (cf. grille ci-dessous) a été élaboré. La notion de « réversibilité » sera mentionnée quand les vannes sont manœuvrables/manœuvrées et qu'une situation inverse à l'actuelle peut être envisagée. D'ailleurs, celle-ci pourra, selon les cas de figure soit être améliorée ou aggravée par rapport au franchissement piscicole et/ou au transit sédimentaire. Enfin, le critère le plus déclassant définit alors la catégorie de continuité. De plus, la prospection a été effectuée en période de basses eaux voire d'étiage, période la plus pénalisante pour le franchissement piscicole des obstacles.

En l'état, la méthodologie pour définir la franchissabilité piscicole dépend du cours d'eau : la Risle ou un affluent. Concernant les ouvrages sur la Risle, la conclusion du diagnostic multi-espèces à propos de l'ICE produite par l'Onema est intégrée telle quelle à la fiche ouvrage avec ses 4 classes de franchissabilité : barrière franchissable, barrière sélective, barrière très sélective et barrière totale. Quant aux ouvrages situés sur les affluents, la franchissabilité piscicole est définie toujours selon un diagnostic multi-espèces (salmonidés : saumon, truite de mer, truite fario, les lamproies marines et fluviatiles et les anguilles) produite par le S.I.B.V.R. Les éléments pris en compte pour ledit diagnostic se réfèrent notamment à la hauteur de chute d'eau, à la lame d'eau, à la fosse d'appel, à la vitesse d'écoulement ainsi qu'à la longueur de l'ouvrage. Par ailleurs, elle pointe également la réversibilité de l'ouvrage actuellement ouvert/fermé quand leurs vannes restent fonctionnelles.

**ATTENTION : Pour les affluents, le diagnostic basé sur la fiche d'information sur la continuité écologique (protocole ICE) avec validation de l'ONEMA sera mené au fur et à mesure des actions en faveur de la restauration de la continuité écologique.**

Quant au transit sédimentaire, il se réfère à la capacité du transport solide de la rivière (mise en charge, matériau disponible, mode de déplacement : roulement, glissement, saltation). Les effets et la structure de l'ouvrage (radier, effet bief, colmatage amont, hauteur de chute, etc.) sont d'autant d'éléments déterminants pour définir le pourvoir bloquant d'un ouvrage.

		FRANCHISSABILITE PISCICOLE				
		totale	actuelle mais réversible	partielle/aleatoire mais réversible	partielle/aleatoire	infranchissable (réversible ou non)
TRANSIT SEDIMENTAIRE	ouvrage transparent	permanente	limitée	limitée	limitée	impossible
	limité	limitée	limitée	limitée	limitée	impossible
	impossible	impossible	impossible	impossible	impossible	impossible

Figure 4. Grille de classement sur la continuité écologique

### 2.3.3. SCENARIIS POTENTIELS

Selon les scénarii potentiels (équipement, libération des écoulements, renaturation), le gain écologique attendu évolue selon les critères suivant : l'hydromorphologie, le franchissement piscicole, le transit sédimentaire ainsi que la transparence hydraulique (cf. figure ci-dessous).

D'ailleurs, plus on se glisse vers la gauche du tableau, plus on s'aperçoit que le gain écologique est fort. Et vice versa, plus le scénario se situe à la droite du tableau, plus le gain écologique est faible voir nul (= perte écologique pour le milieu). En fonction des critères de l'ouvrage (configuration/structure/état général, ouvrage structurant, usage, emprise foncière, dénivelée, etc.), des scénarii sont proposés et apparaissent alors en grisés dans le tableau de chaque fiche ouvrage. Le scénario le plus avantageux écologiquement sera préféré par le S.I.B.V.R sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent alors la faisabilité du projet, excepté pour un ouvrage hydraulique ayant un usage économique et/ou constituant un ouvrage structurant dont l'unique solution est l'équipement.

Le « statu quo » est mitigé puisque l'ouvrage peut constituer un point d'accumulation des embâcles (par exemple avec le portique) et finir par poser des problèmes sur l'un ou plusieurs des 4 compartiments (surveillance adéquate). Une mise en relation entre les scénarios proposés et les gains/pertes écologiques peuvent être réalisés à l'aide de la figure 6.

Gain écologique	Scénarii					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal  Par remise en fond de vallée	Écoulement optimal  par effacement du seuil	Écoulement partiel  par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et /ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement  ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermée  ouvrage fermé
Hydromorphologie						
Transparence hydraulique						
Migration des espèces						
Transit sédimentaire						

Figure 5. Scénarii potentiels et leurs effets sur le milieu naturel

Au sein de la fiche ouvrage, il a donc été intégré des scénarii potentiels prenant en compte l'ouvrage lui-même (configuration environnement proche, etc.) et le gain écologique espéré (respect de la LEMA/DCE). D'une manière générale, les scénarii issus des grandes familles de travaux sur ouvrage (renaturation, libération des écoulements, équipement) regroupent et représentent les actions ci-dessous qui seront affinées ultérieurement avec les études de faisabilité selon l'ouvrage :

□ **Renaturation de la rivière (remise de la rivière dans le fond de vallée en créant un nouveau bras)**

Dans ce scénario, nous proposons de replacer la rivière dans le fond de vallée et d'abandonner définitivement le bief. Ce scénario est proposé lorsque l'occupation du sol le permet (absence de bâti). Ce scénario permet la restauration de la continuité écologique. Une étude topographique est nécessaire pour déterminer le tracé du futur bras ainsi qu'une expertise du bâti pour s'assurer que l'assise et la solidité des fondations des moulins déconnectés ne dépendent pas de l'hygrométrie du sol.

□ **Démantèlement d'un vannage et/ou arasement total d'un radier ou d'un seuil situé en travers de la rivière**

Dans ce scénario, la rivière reprend son cours d'origine. Le transit sédimentaire est complet. La continuité écologique est rétablie de manière optimale. L'étude de projet doit, selon le cas, contenir une expertise du bâti pour s'assurer que l'assise et la solidité des fondations du moulin ne dépendent pas de l'hygrométrie du sol.

□ **Démantèlement d'un vannage et/ou arasement total d'un radier ou d'un seuil situé en travers d'un bief de moulin**

L'écoulement préférentiel continu à emprunter le coursier principal. Ce scénario suppose de supprimer tous les ouvrages situés sur le canal usinier et notamment le seuil situé au niveau du passage de roue. Ce scénario ne règle que partiellement le problème du blocage sédimentaire du bief amont. Soulignons que ce blocage sédimentaire (envasement, surlageur, réchauffement de la lame d'eau), compromet l'atteinte du Bon Etat Ecologique.

□ **Contournement de l'ouvrage par la création d'une rivière artificielle**

Dans ce scénario nous proposons de créer un bras de rivière artificielle qui contourne le vannage, pour rejoindre la rivière en aval de l'ouvrage. Ce scénario règle partiellement le problème de la circulation des organismes. Par contre, le blocage sédimentaire et ses conséquences sur le Bon Etat Ecologique, ne sont que partiellement réglés. Une étude hydraulique est nécessaire pour déterminer le partage des débits d'étiage entre le bras artificiel et le bras actuel.

□ **Arasement partiel d'un seuil et/ou ouverture prolongée des vannages et/ou mise en place d'une passe à poissons rustique**

Ce scénario propose une série d'actions visant à atténuer l'impact de l'ouvrage (arasement partiel, ouverture prolongé des vannes, PAP rustique). Dans ce scénario, l'objectif recherché à minima est la libre circulation piscicole durant la période de reproduction et de migration des poissons migrateurs (truite fario, saumon atlantique, lamproie de Planer, fluviatile et marine) et une remobilisation des sédiments accumulés par une ouverture prolongée des vannages.

Ce scénario règle partiellement le problème de la continuité écologique sans toutefois atteindre un gain écologique maximal pour la rivière.

□ **Mise en place d'une passe à poissons conventionnel/rustique**

La construction d'une passe à poissons au niveau de l'ouvrage permet de franchir l'obstacle transversal créé par le vannage. Ce franchissement reste partiel en fonction des espèces et des sujets. Il peut même s'annuler complètement, si l'entretien n'est pas assuré régulièrement (ensablement de la passe, blocage des ouvertures par des branches, etc....) La passe à poisson ne règle pas le problème du blocage sédimentaire et ses conséquences sur l'atteinte du Bon Etat Ecologique.

A chaque fois que le site le permet, il sera proposé un dispositif de passe à poisson dite naturelle ou rustique au lieu des passes à poissons classiques (à bassins successif ou à ralentisseurs). Ce type de passe consiste à franchir la chute via un bras de dérivation et possède de nombreux avantages : une sélectivité faible, un entretien léger, une meilleure intégration paysagère. Toutefois, l'attractivité de ce type de dispositif est primordiale et passe par une bonne implantation de l'entrée de la passe au plus près de l'ouvrage sans être perturbé par des écoulements annexes, d'une vitesse et d'un débit suffisant de l'ordre de 10 à 15% du module pour garantir un attrait maximal. En revanche, elles nécessitent une emprise au sol beaucoup plus importante, la pente du bras ne pouvant excéder 3 à 4 %. Une étude hydraulique est nécessaire pour déterminer le partage des débits entre la passe et le coursier principal.

## 2.4. REPARTITION DES OUVRAGES SUR LE TERRITOIRE

Sur l'ensemble du territoire du S.I.B.V.R. entre Pont-Audemer et Nassandres, il a été comptabilisé 169 ouvrages regroupés en 95 complexes hydrauliques. La figure ci-contre met en évidence cette répartition selon la Risle et les affluents.

Cours d'eau	Tronçon + % du linéaire sur le territoire du SIBVR	Linéaire de rivière (m)	Nombre d'ouvrages hydrauliques	Nombre de complexes hydrauliques
RISLE	tronçon 1	20 706,6	32	14
	tronçon 2	14 728,1	4	3
	tronçon 3	17 421,7	21	10
	tronçon 4	6 827,1	3	2
	tronçon 5	49 886,6	65	32
	tronçon 6	4 601,2	0	0
<b>sous total Risle :</b>		<b>114 171,3</b>	<b>125</b>	<b>61</b>
AFFLUENT	rau du Bébard (100%)	1 289,2	0	0
	rau le St Christophe (58%)	3 845,2	3	3
	rau des Echaudés(100%)	7 438,0	0	0
	rau du Mignon(100%)	5 360,3	3	3
	rau du Clérot(100%)	2 486,3	3	2
	rau du Bréard (100%)	4 452,7	8	8
	rau de la Croix Blanche(33%)	3 781,7	11	6
	rau du Bec (10%)	1 452,7	1	1
	rau de la Bourbe (100%)	2 752,5	9	6
	rau de la Fontaine-la-Soret (100%)	2 231,0	6	5
rau du Marneux (100%)	4 338,0	0	0	
<b>sous total affluents :</b>		<b>39 427,6</b>	<b>44</b>	<b>34</b>
<b>TOTAL Risle + affluents</b>		<b>153 599</b>	<b>169</b>	<b>95</b>

Figure 6. Tableau de synthèse sur les ouvrages hydrauliques

NOM DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE		Identifiant S.I.B.V.R	Identifiant national
RIVIERE :	COMMUNE :	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON :	COORDONNEES EN RGF93 : X :	Y :	
AUTRE NOM : Risle Energie	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Nom du propriétaire + adresse		
USAGE ACTUEL			
LONGUEUR DU BIEF			
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	Hauteur de l'ouvrage de décharge qui est pris en compte ici		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle		
	Gestion au droit d'eau		
CONETXTE REGLEMENTAIRE	Droit d'eau, ouvrage grenelle, ZAP anguille, L214.17 (Liste1 et 2), etc.		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2012)		

Carte du bassin et du site

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Plan d'ensemble et de profil longitudinal provenant de CE3E + des photographies de l'ouvrage

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		Identifiant SIBVR et national
Nature		
Etat des éléments mobiles		
Hauteur des éléments mobiles (m)		
Fonctionnalité des éléments mobiles		
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)		
Eléments maçonnés		
Eléments moteurs		
Fonctionnalité des éléments moteurs		
Hauteur de chute d'eau (m)		
Envasement		
Remous (m)		
Chemin préférentiel de continuité CPCE		

*Remarques générales :*

**Signalement de toute modification depuis 2004 et fonctionnement du site**



Les flèches définissent la montaison ou la dévalaison. Les couleurs : la présence (vert), l'étude (jaune) ou l'absence (gris)

Présence d'une passe à canoë, de portage ou pas de canoë (dangereux)

### 3/ INTERETS ENVIRONNMENTAUX

	Risle	Affluent	Identifiant SIBVR et national
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Barrière franchissable	Totale
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conclusion du diagnostic ICE pour la Risle (Onema)</li> <li>Basé sur le diagnostic SIBVR pour les affluents</li> </ul>	Barrière sélective	Partielle/aléatoire
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	infranchissable
		Ouvrage transparent	Ouvrage transparent
	Transit sédimentaire	Transit limité	Transit limité
	Transit impossible	Transit impossible	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Permanente	Permanente
		Limitée	Limitée
		Impossible	Impossible
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	Concernée
		Pas concernée	Pas concernée
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	Concernée
Pas concernée		Pas concernée	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	Concerné	
	Pas concerné	Pas concerné	

*Remarque :*

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
Identifiant SIBVR et national					

*Remarque :*

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Synthèse sur le complexe hydraulique

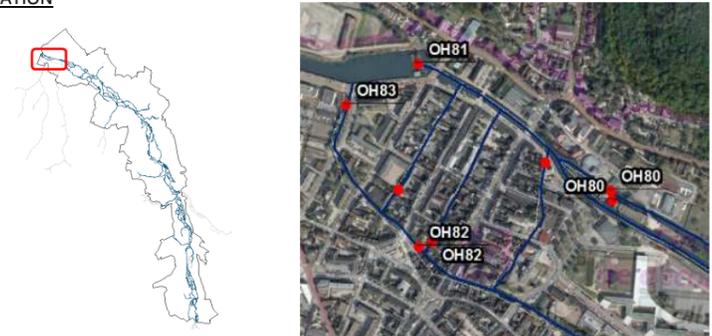
FICHES OUVRAGES HYDRAULIQUES DE LA RISLE PAGES 7 A 74

---

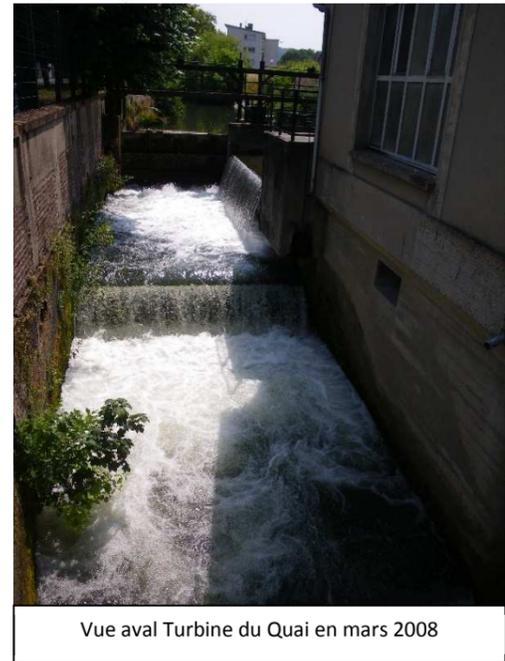
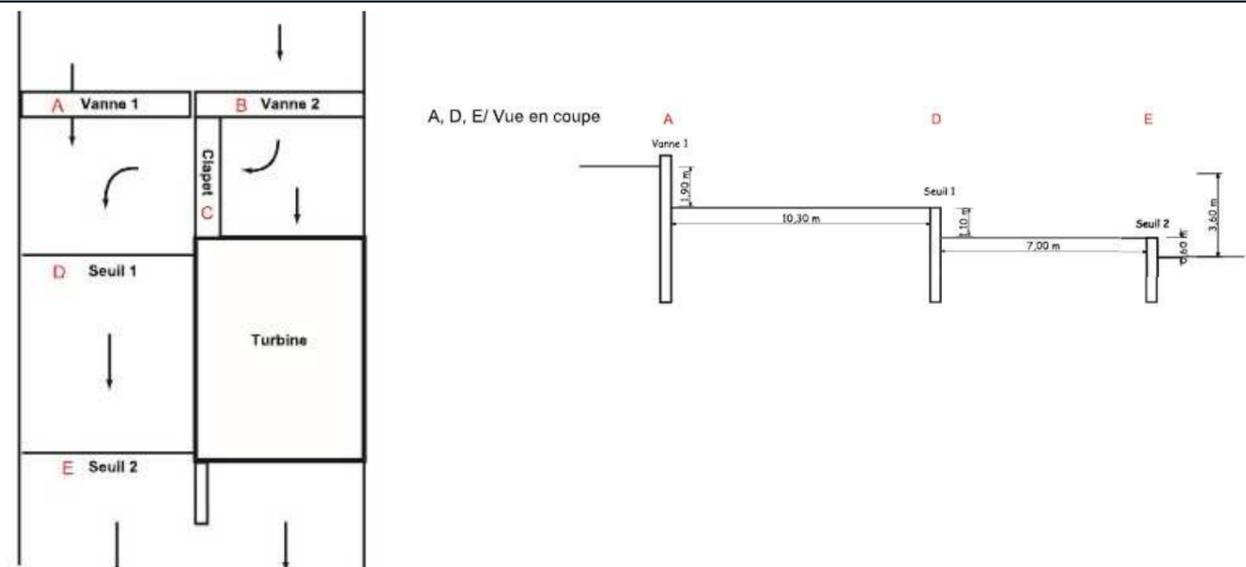
# BARRAGE DES TURBINES DU QUAÏ

OH83

ROE218

RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)				
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 519214 Y : 6920412					
AUTRE NOM : Risle Energie	<b>LOCALISATION</b>					
PROPRIETAIRE : Mr SOURDON François 22, rue du 8 mai 1945 27500 PONT-AUDEMER						
USAGE ACTUEL : Production d'électricité (turbine arrêtée)						
LONGUEUR DU BIEF : 320m – 3000m²						
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE : -						
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	<table border="1"> <tr> <td>Gestion actuelle</td> <td>1.72m coef. ?</td> </tr> <tr> <td>Gestion au droit d'eau</td> <td>1.82m</td> </tr> </table>		Gestion actuelle	1.72m coef. ?	Gestion au droit d'eau	1.82m
Gestion actuelle	1.72m coef. ?					
Gestion au droit d'eau	1.82m					
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>					
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)					

## 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval Turbine du Quai en mars 2008



Vue aval Turbine du Quai en mars 2008

## 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevées ICE de 2011 sauf mention contraire	OH83 ROE218	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. Cette microcentrale est implantée à la confluence du bras sud avec la Risle maritime. Les vannages sont ouverts en septembre afin de permettre aux services techniques de la ville de Pont-Audemer de nettoyer le bras de la Risle.</p> 
Nature	vannage	
Etat des éléments mobiles	bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	env. 2	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Hors service	
Hauteur de chute d'eau (m)	1.72	
Envasement	Oui	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

## 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH83 ROE218	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	x
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	x	
	Pas concerné		

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage hydraulique constitue un point de blocage majeur pour la continuité écologique (poissons et sédiments) et cela pour toutes espèces piscicoles. Par ailleurs, cet ouvrage est considéré structurant car réputé ineffaçable (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), risque de déstabilisation des berges, infrastructures routières et des bâtiments).

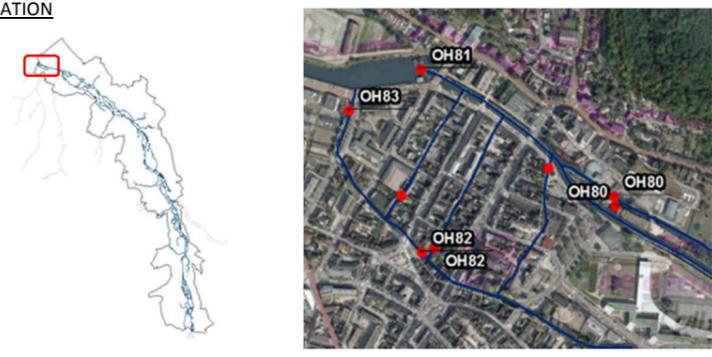
## 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé
OH83 ROE218					

**Remarque :**  
Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques.

## 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage du Quai constitue une entrave à la continuité écologique.
- Cet ouvrage est un ouvrage structurant (ZPPAUP, ineffaçable, stabilité du lit) situé en plein cœur du centre-ville. Il permet également d'alimenter en eau le « canal de la Licorne » et de maintenir le niveau d'eau dans le centre-ville (patrimoine protégé et touristique surnommé la Venise normande)
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet

CLAPET LOUIS GILLAIN		OH82	ROE222
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 519341 Y : 6920165		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Pont-Audemer Place de Verdun BP209 27504 PONT-AUDEMER CEDEX		
USAGE ACTUEL	Répartiteur		
LONGUEUR DU BIEF	Env. 500m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0.39m		
	Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté de retrait du règlement d'eau du 2 octobre 2002</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval du clapet Louis Gillian en 2004



Vue aval du clapet Louis Gillian en 2014 (en période de basse eaux pour réfection des berges et nettoyage du lit)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevées ICE de 2011 sauf mention contraire	OH82 ROE222	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. La commune effectue des mises en eaux basses en ouvrant les turbines du Quai et les 7 vannes pour permettre un nettoyage du lit par les services techniques et aux habitants de réfectionner leur berges. Notons la présence d'un vannage situé sur le canal des pâtisseries.</p> 
Nature	Clapet	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	0.4	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.39	
Envasement	Oui	
Remous (m)	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH82 ROE222	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	x
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concernée	x
		Concerné	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage constitue un obstacle à la continuité écologique tant au niveau piscicole qu'au niveau sédimentaire. Le clapet permet l'alimentation de 2 canaux perpendiculaires dont le « canal des Carmes » et le « canal des pâtisseries » et d'assurer une forte stabilité du lit au cœur de la ville. En conséquence, le clapet Gillain est un ouvrage structurant (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager - ZPPAUP). De plus, il est manœuvrable et s'efface en période de crue.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH82 ROE222					

#### Remarque :

Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue un obstacle à la continuité écologique.
- Un rôle structurant au titre des enjeux de priorité 2 est dédié au clapet Gillain (ZPPAUP, stabilité du lit et préservation du centre-ville).
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

CENTRALE DE LA MADELEINE		OH81	ROE217
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 519339 Y : 6920483		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	GEDIA 7 rue des fontaines 28109 DREUX CEDEX		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité		
LONGUEUR DU BIEF	790m – 9510m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	11.1m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	3.46mv	Coef. 61
	Gestion au droit d'eau	3.54m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 27 avril 1838</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

**Basin de retenue 1 m large**

**aval turbine**

**Volet amont 12 m long 1 m large pente 20 % H = 2,4 m**

**Volet aval 7 m long 1 m large pente 20 % H = 1,4 m**

**D/ Entrée passe à poissons**

**C/ vannage rive droite**

**B/ Grand clapet**

**Aval du barrage à marée basse**

**Aval du barrage à marée haute**

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH81 ROE217	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. Le barrage de la Madeleine est le premier ouvrage sur la Risle soumis à l'influence du cycle tidal. <b>L'efficacité de la passe à poisson installée au droit du barrage de la Madeleine n'a jamais pu être démontrée, de conception ancienne, et d'attractivité très faible (débit de 220l/s) et donc à reprendre.</b>
Nature	Barrage	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	bon	
Éléments moteurs	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	3.46m avec coef. 61	
Envasement	Oui	
Remous (m)	15	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH81 ROE217	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	x
		Pas concerné	

**Remarque :**  
 Actuellement, l'ouvrage constitue le premier obstacle majeur sur la Risle. Malgré la présence d'une passe à poisson (attractivité très faible 220l/s, positionnement), la continuité écologique n'est pas assurée pour les poissons et les sédiments. L'ouvrage de la Madeleine est considéré comme un ouvrage structurant car appartenant au périmètre d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et réputés ineffaçables.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH81 ROE217					

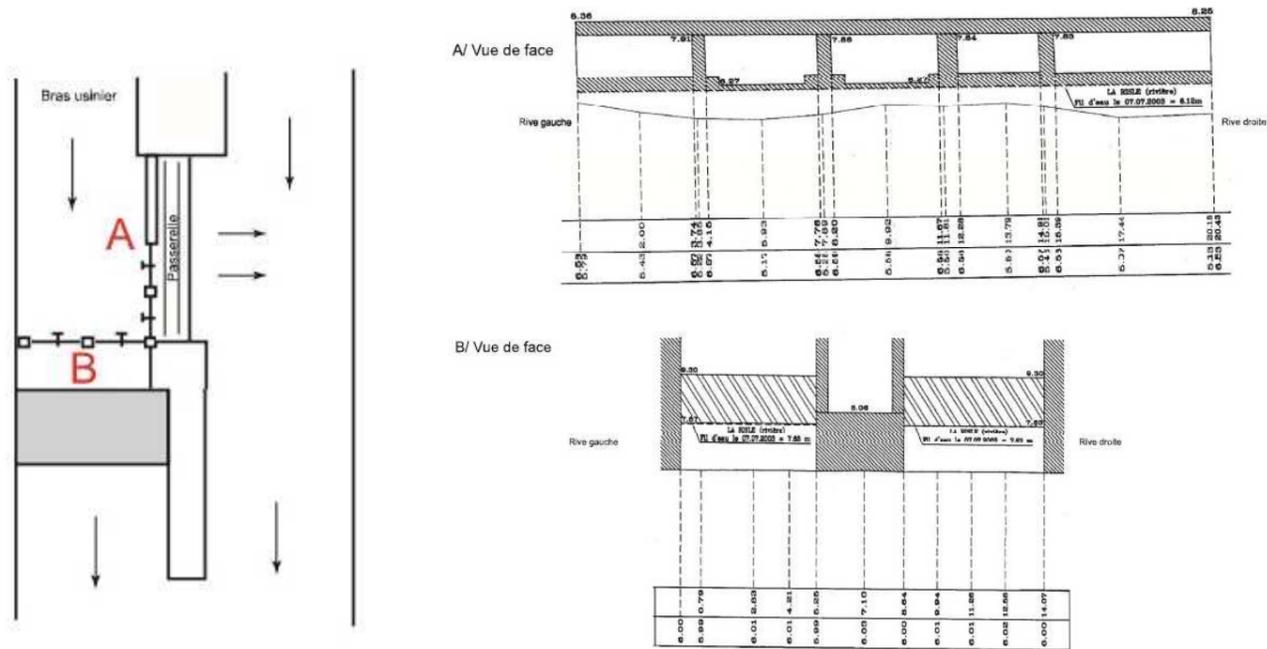
**Remarque :**  
 Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques. Toutefois, cet ouvrage est structurant et possède un usage économique. La solution proposée est un équipement avec ouvrage fermé.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue une entrave majeure à la continuité écologique et empêche toute colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle malgré la présence d'une passe à poisson laquelle est non fonctionnelle.
- Cet ouvrage est considéré structurant car appartenant à une ZPPAUP et réputé ineffaçable (en plein cœur de la ville de Pont-Audemer).
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet

TURBINE DE LA BRASSERIE		OH80	ROE27738
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 519677 Y : 6920245		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Société Nordfilm 13 rue de la Brasserie 27500 PONT-AUDEMER		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (turbine à l'arrêt)		
LONGUEUR DU BIEF	1850m – 35880m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	11.1m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1.60m		
	Gestion au droit d'eau 1.84m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH80 ROE27738	OH80 ROE219	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. L'élément moteur est arrêté.
Nature	Vannage + déversoir	Turbine	
Etat des éléments mobiles	Bon	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1.41	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	-	
Éléments maçonnés	Bon	Bon	
Éléments moteurs	-	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	A l'arrêt	
Hauteur de chute d'eau (m)	1.60	-	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	5	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH80 ROE27738	OH80 ROE219	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema			
		Barrière franchissable		
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
		Barrière totale	x	x
		Ouvrage transparent		
Transit sédimentaire		Transit limité		
		Transit impossible	x	x
		Continuité écologique		
Continuité écologique		Permanente		
		Limitée		
		Impossible	x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit		Concerné		
		Pas concerné	x	x

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage constitue un obstacle sur la Risle. La continuité écologique n'est pas assurée pour les poissons ainsi que les sédiments. Cet ouvrage est considéré comme un ouvrage structurant car appartenant à un périmètre d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et réputé ineffaçable (risque de déstabilisation, non-alimentation des canaux du centre-ville).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

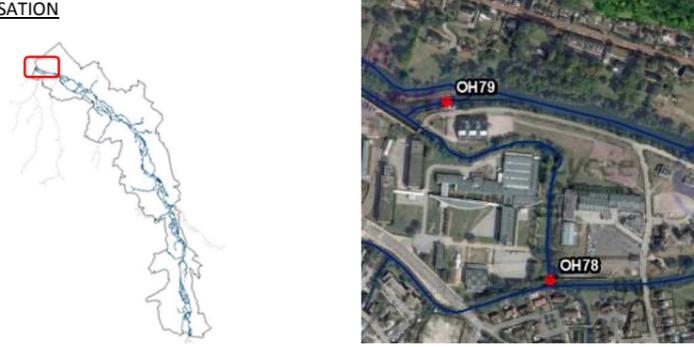
Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH80 ROE27738					

#### Remarque :

Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques.

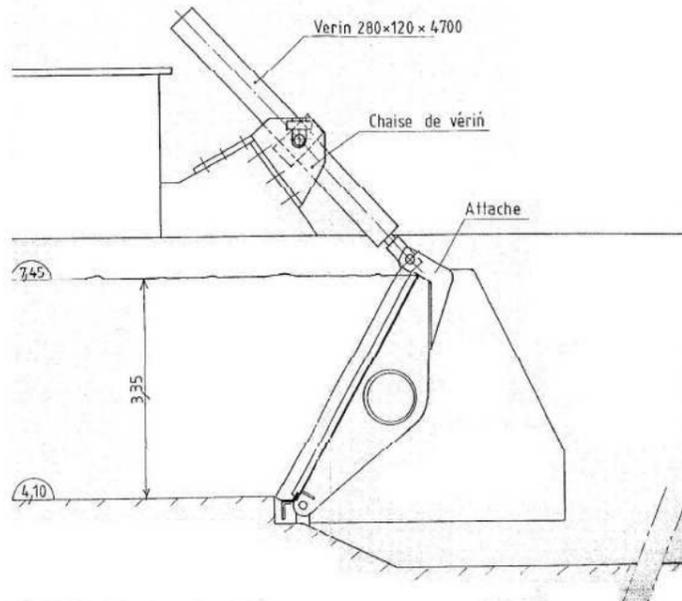
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue une entrave à la continuité écologique et empêche toute colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Il possède un rôle structurant au même titre que la centrale de la Madeleine, du Quai et du clapot Gillain.
- Une étude RCE du noëud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

CLAPET DE L'ILE STRAUB		OH79	ROE220
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 519973 Y : 6920106		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Pont-Audemer Place de Verdun BP209 27504 PONT-AUDEMER CEDEX		
USAGE ACTUEL	Répartiteur et régulateur de crue		
LONGUEUR DU BIEF	1570m – 30280m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1.63m Gestion au droit d'eau 1.77m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 11/11/1983</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

A/ Vue en coupe



Aval clapet de l'île Straub, février 2014



Aval clapet de l'île Straub, septembre 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH79 ROE220	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. Le clapet de l'île Straub est automatique et tombe régulièrement en panne. Cet ouvrage permet de répartir les débits entre le bras usinier de la Brasserie et le bras sud alimentant le barrage du Quai. De plus, il permet de gérer les crues sur le bras nord en délestant le trop plein par l'ouverture du clapet.</p> 
Nature	Clapet	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	1.63	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH79 ROE220	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	x
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x
		Concerné	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage constitue un verrou à la continuité écologique au sein du nœud de Pont-Audemer tant au niveau de la migration des poissons que du transit des sédiments. Cet ouvrage est également considéré comme un ouvrage structurant car appartenant au périmètre d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et réputés ineffaçables.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH79 ROE220						

#### Remarque :

Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques. Suite au rachat du droit d'eau de la Brasserie, le clapet de l'île Staub est donc à aménagée avec un dispositif de franchissement.

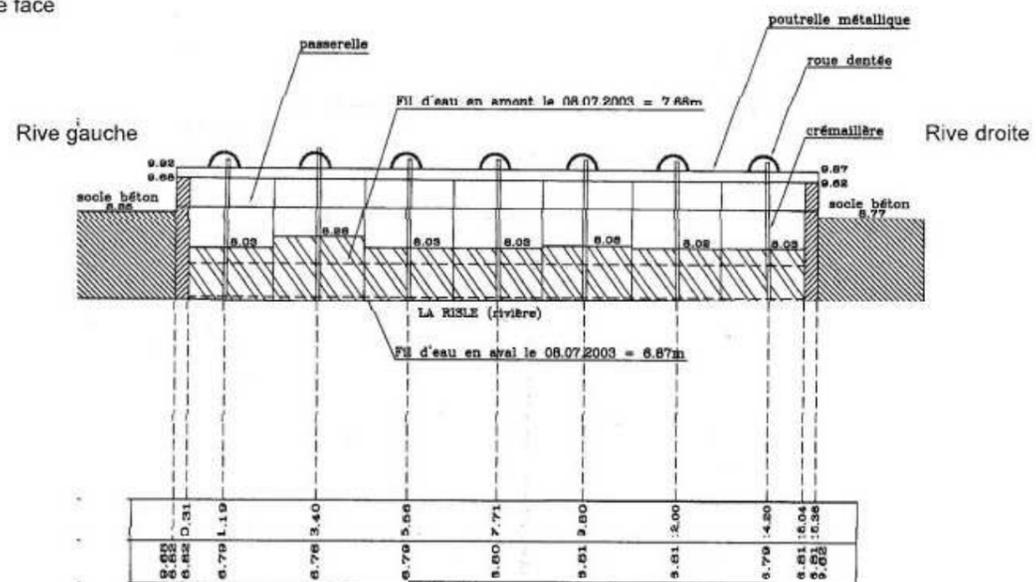
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue une entrave supplémentaire à la continuité écologique et contribue à la non-colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Cet ouvrage est considéré structurant car appartenant à un périmètre ZPPAUP et réputé ineffaçable (répartiteur de débit).
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

VANNAGE DES 7 VANNES		OH78	ROE221
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Audemer	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 520118 Y : 6919854		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Pont-Audemer Place de Verdun BP209 27504 PONT-AUDEMER CEDEX		
USAGE ACTUEL	Régulateur de crue		
LONGUEUR DU BIEF	430m – 5160m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0.73m	
	Gestion au droit d'eau	1.13m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté préfectoral du 23 août 2005,</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

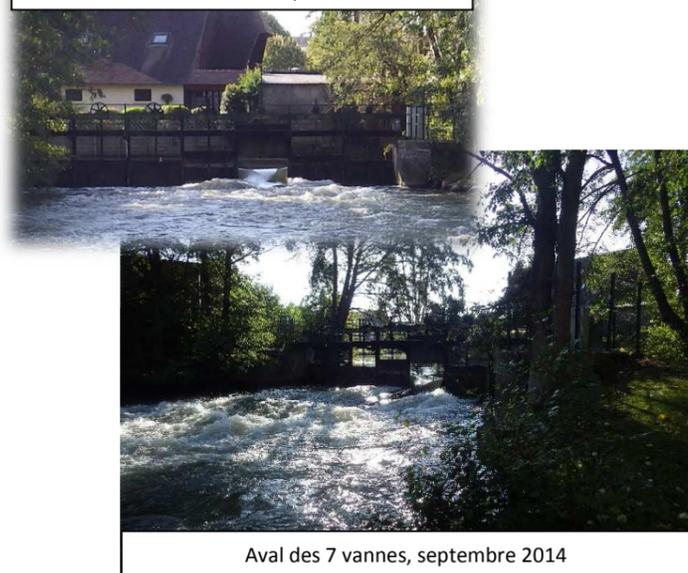
### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

A/ Vue de face



Aval des 7 vannes, février 2014

Vue aval des 7 vannes, septembre 2014



Aval des 7 vannes, septembre 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH78 ROE221	<p><b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 : réfection du vannage (des pelles de vannes...). L'ouvrage contribue au maintien des niveaux et de la stabilité du lit et des berges du bras sud.</p> <p>Lors de période de crue, cet ouvrage permet de délester le bras sud y compris les eaux de la Tourville vers le bras nord.</p>
Nature	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1.21	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Intermédiaire	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.73	
Envasement	Oui	
Remous (m)	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH78 ROE221	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	x
	Transit sédimentaire	Barrière totale	
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	x
		Pas concerné	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage constitue un verrou à la continuité écologique au sein du nœud de Pont-Audemer tant au niveau de la migration des poissons que du transit des sédiments. Cet ouvrage est également considéré comme un ouvrage structurant car appartenant au périmètre d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) e réputés ineffaçables (répartition des débits, régulateur de crue et stabilité du lit). Au final, la gestion et la fonction de l'ouvrage constitue un frein pour la continuité écologique.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

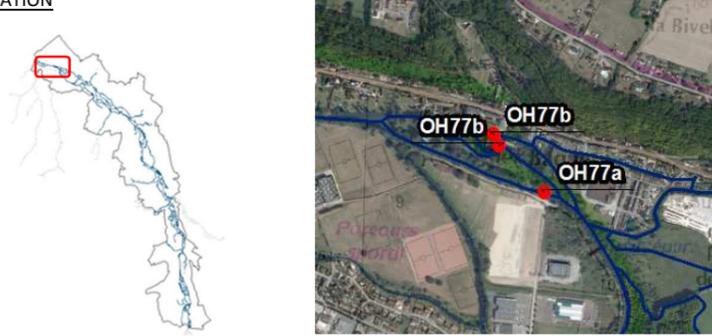
Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH78 ROE221						

#### Remarque :

Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques. Sur les 7 vannes, en parallèle de la résolution de la continuité écologique, une gestion adaptée des vannes devra être mise au point pour gérer les crues de la Risle et de la Tourville, affluent rive gauche.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue un verrou supplémentaire à la continuité écologique et contribue à la non-colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Cet ouvrage est considéré structurant car réputé ineffaçable (répartiteur des débits et stabilité).
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

USINE DES BACQUETS ET BARRAGE WILLIAM		OH77	ROE224 /27338/27335
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Manneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 521455 Y : 6919686		
AUTRE NOM : SPEPA	LOCALISATION	Usine de	
PROPRIETAIRE :	Mr SOURDON François 22, rue du 8 mai 1945 27500 PONT-AUDEMER		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (turbine à l'arrêt)		
LONGUEUR DU BIEF	2313m – 46634m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 2.15m		
	Gestion au droit d'eau 2.22m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

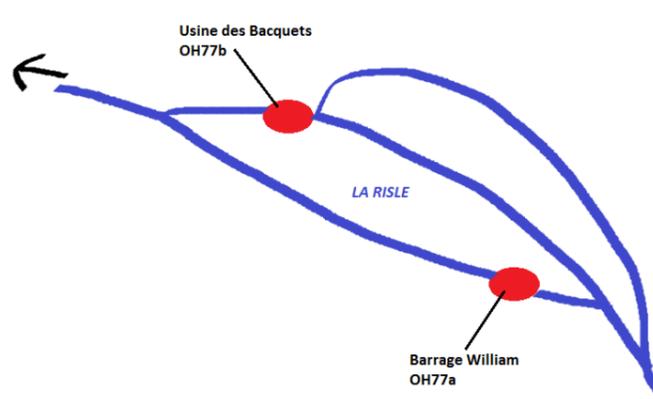


Schéma d'ensemble des Bacquets



Aval du barrage William OH77a, septembre 2014



Aval des baquets OH77b, février 2014



Aval des baquets OH77b, septembre 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH77a ROE224 OH de dérivation	OH77b ROE27338 OH de décharge	OH77b ROE27335	Remarques générales : Aucune modification significative depuis 2004.  Remise en route de la turbine fin novembre 2014.  Le barrage William présente une passe à poisson dont la fonctionnalité n'est pas optimale et une passe à canoë. Il a été constaté qu'une pelle est légèrement cintrée vers l'aval.
Nature	vannage + clapet + déversoir	vannage	turbine + clapet	
Etat des éléments mobiles (m)	Vétuste	Bon	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1.47	1.22	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Intermédiaire	Fermé (fuites)	Fermé	
Éléments maçonnés	Vétuste	Bon	-	
Éléments moteurs	-	-	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	Fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	2.15	1.82	-	
Envasement	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	5	10	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH77a ROE224	OH77b ROE27338	OH77b ROE27335	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable			
		Barrière sélective			
		Barrière très sélective			
	Transit sédimentaire	Barrière totale	x	x	x
		Ouvrage transparent			
		Transit limité			
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	x	
	Permanente				
	Limitée				
	Impossible	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
	Pas concerné	x	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, le complexe d'ouvrages constitue un obstacle majeur sur la Risle (les deux bras sont attractifs). La continuité écologique n'est pas assurée pour les poissons ainsi que les sédiments. Un usage économique de type hydroélectricité est lié à l'ouvrage.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermée ouvrage fermé
OH77a et b						

#### Remarque :

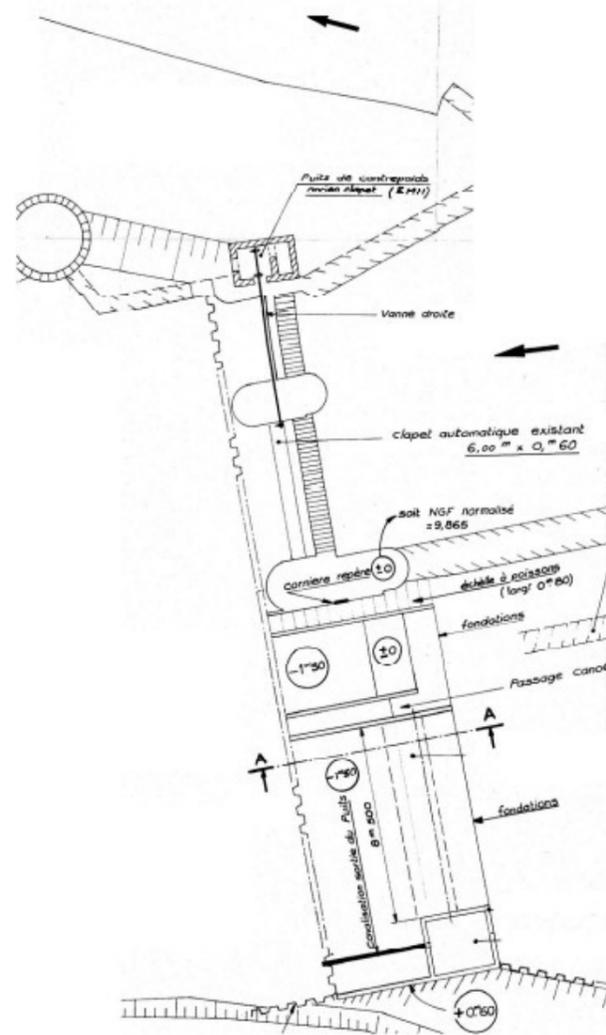
Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques. La dévalaison est opérationnelle sur cet ouvrage.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage constitue une entrave à la continuité écologique et empêche toute colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

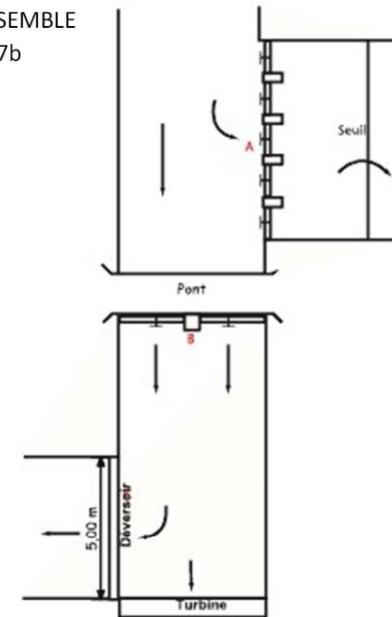
6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VUE D'ENSEMBLE OH77a

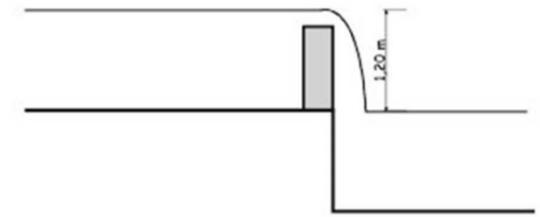


Aval du barrage William (de droite à gauche : clapet, passe à canoë, passe à poisson et clapet) – source SF Onema

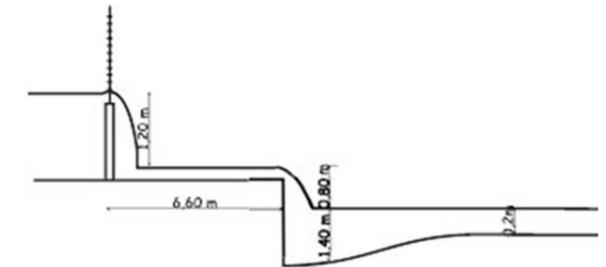
VUE D'ENSEMBLE  
OH77b



C/ vue en coupe

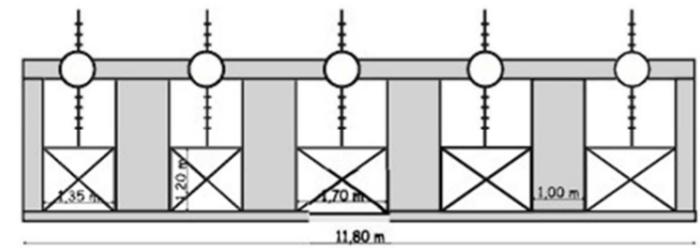


A/ vue en coupe

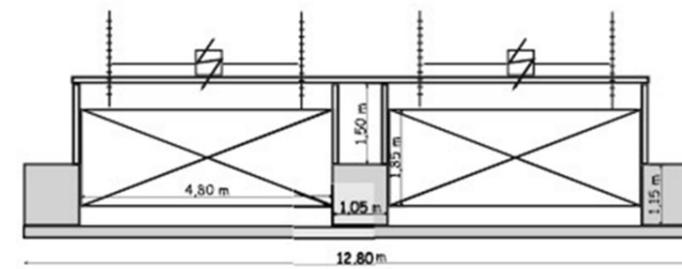


OH 77b

A/ vue de face



B/ vue de face



TURBINE SAINT PIERRE ET LE SEUIL DES PRES SAINT-PIERRE		OH76	ROE227/28233
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Manneville-sur-Risle	OH75	/27347/27742
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 522328 Y : 6919559	DEPARTEMENT : EURE (27)	
AUTRE NOM : SPEPA	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mr SOURDON François 22, rue du 8 mai 1945 27500 PONT-AUDEMER		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité		
LONGUEUR DU BIEF	682m – 10240m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1.12m +1m Gestion au droit d'eau 1.56m+1m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Arrêté préfectoral du 20 octobre 1848 et du 16 juillet 1852 - Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) - Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille) - Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Aval de St Pierre OH76a, septembre 2014



Aval OH76c – seuil fixe, septembre 2014



Aval OH75 – seuil de délestage septembre 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH75 ROE227 OH de délestage	OH76c ROE27742	OH76a ROE27347 décharge	OH76b ROE28233	
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire					
Nature	Seuil en palplanche	Seuil fixe	Vannage + déversoir	-	Remarques générales : Aucune modification significative depuis 2004.  L'OH75 est constitué d'un seuil bétonné puis d'un seuil en palplanche et assure un délestage dans un petit bras rejoignant le bras naturel.  Microcentrale implantée sur le bras nord en parfait état de marche. Les radiers des seuils sont affouillés. Le bief présent est relativement court.
Etat des éléments mobiles (m)	-	-	Bon	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	1.27	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	Fonctionnel	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Par surverse + orifice sur palplanche	Par surverse	Ouvert + fermé	-	
Éléments maçonnés	-	-	Bon	-	
Éléments moteurs	-	-	-	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	Fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.45	1.01	1.12	-	
Envasement	Oui	-	Oui	-	
Remous (m)	-	5	10	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Oui	Oui	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH75 ROE227	OH76c ROE27742	OH76a ROE27347 décharge	OH76b ROE28233	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable				
		Barrière sélective				
		Barrière très sélective				
		Barrière totale	x	x	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent				
		Transit limité				
Transit impossible		x	x	x	x	
Continuité écologique	Permanente					
	Limitée					
	Impossible	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée				
		Pas concernée	x	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée				
		Pas concernée	x	x	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée				
		Pas concernée	x	x	x	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
		Pas concerné	x	x	x	x

#### Remarque :

Actuellement, le complexe d'ouvrages constitue un obstacle majeur sur la Risle. La continuité écologique n'est pas assurée pour les poissons ainsi que les sédiments.  
« Un usage économique de type hydroélectricité est lié à l'ouvrage de Saint-Pierre.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH75					
OH76					

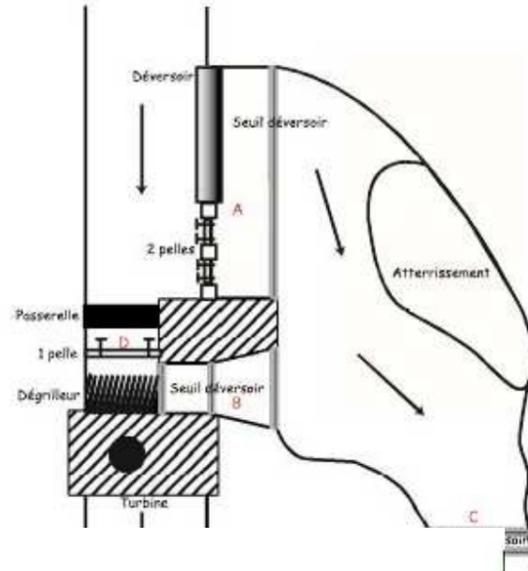
#### Remarque :

Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer et de Manneville-sur-Risle regroupant 8 complexes hydrauliques. Sur OH76, la dévalaison est opérationnelle.

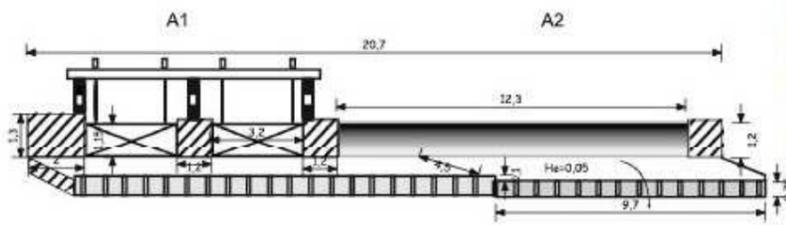
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage forme un verrou à la continuité écologique et empêche toute colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

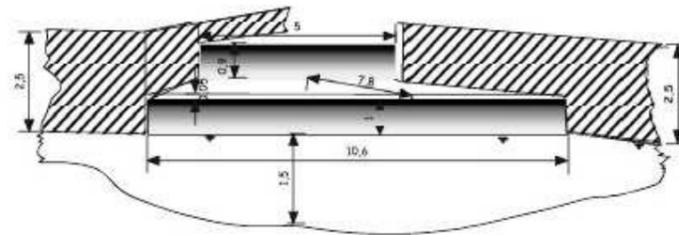
6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



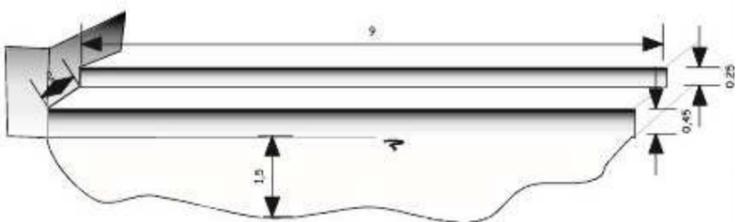
Vue de face sur A



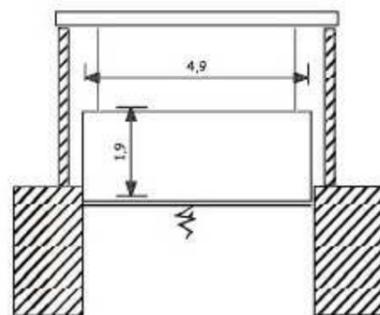
Vue de face sur B



Vue de face sur C



Vue de face sur D



Aval OH75 – seuil (CE3E)



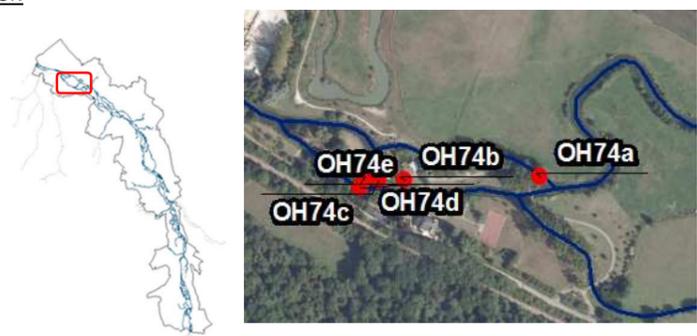
Aval turbine, septembre 2014



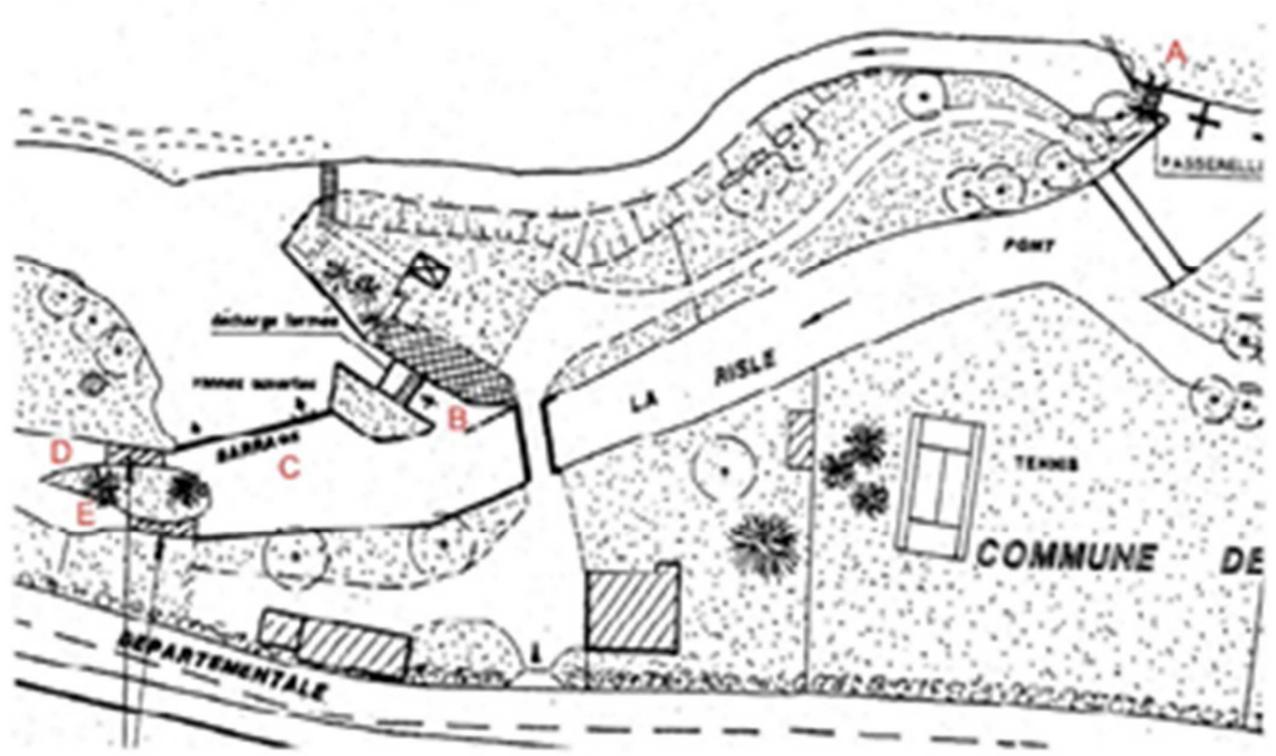
Vue sur la goulotte de dévalaison et de l'OH76a, septembre 2014



Zoom sur la goulotte de dévalaison

<b>MOULIN GRUCHET</b>		<b>OH74</b>	<b>ROE232/58210 /58220/58222 /58223</b>
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Manneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 522875 Y : 6918161		
AUTRE NOM :		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	M BEHOTAS BP209 PONT AUDEMER		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	Env. 1487.8m (vannes fermées)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	5,61 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1,26m Gestion au droit d'eau 1,77m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret du 2/10/1854</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE					
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH74a ROE58210	OH74b ROE582220	OH74c ROE232	OH74 d et e ROE58222/ 58223	Remarques générales : Modification significative depuis 2004 : reprise de sa pile centrale sur le vannage principal qui se déchaussait (enrochement + béton)  L'OH74a a été démonté, seul reste le seuil : il sert de bras de contournement pour les poissons et les canoës.  Les vannes sont fonctionnelles : il y a donc réversibilité (gestion des vannes variables)
Nature	Seuil	Bassins successifs	Vannage + déversoir	Vannettes	
Etat des éléments mobiles (m)	Absent	-	Vétuste	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	1,41	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	Fonctionnel	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	-	Ouvert	Ouvert	
Éléments maçonnés	Bon	Bon	Bon (réparé)	Bon	
Éléments moteurs	-	Disparu	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,55	-	1,26	-	
Envasement	Non	Non	Non	Non	
Remous (m)	<5	-	10	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	Oui	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH74a ROE58210	OH74b ROE582220	OH74c ROE232	OH74 d et e ROE58222/ 58223	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable				
		Barrière sélective	x			
		Barrière très sélective				
		Barrière totale		x	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x			
		Transit limité			x	
Continuité écologique	Transit impossible		x		x	
	Permanente	x				
	Limitée					
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible		x	x	
		Concernée				
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x	x	x
		Concernée				
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	x	x
		Concernée				
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné					
	Pas concerné	x	x	x	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'OH74 constitue un obstacle modéré sur la Risle selon les espèces et le stade défini notamment sur l'OH74a et c (anguille, lamproies). Toutefois, la continuité écologique semble respectée uniquement par la présence du bras nord qui fait office d'une rivière de contournement bien que son attractivité semble limitée par rapport au cours principal. Au vu des fosses d'appel, de la vitesse d'écoulement, les salmonidés peuvent franchir les deux bras.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH74a						
OH74c						

**Remarque :**  
La gestion des vannes de manière désordonnée peut impacter fortement sur l'accomplissement de la continuité écologique et rendre le système infranchissable.

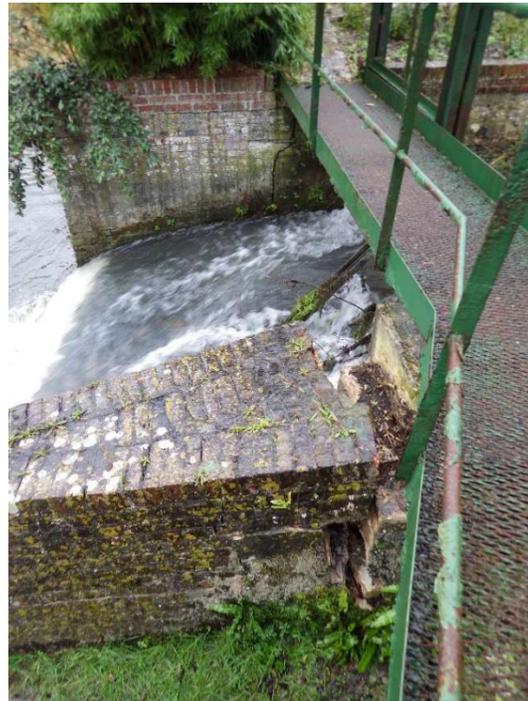
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage limite la continuité écologique et toute colonisation par les grands migrateurs du bassin de la Risle.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude simplifiée semble nécessaire pour optimiser le franchissement et l'attractivité du bras secondaire (toutes espèces) ainsi que sur le bras principal (anguille). Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Aval OH74c, novembre 2013



Maçonnerie déchaussé, novembre 2013



Confluence entre les 2 bras, novembre 2013



OH74a seuil, novembre 2013



Aval OH74c, octobre 2014

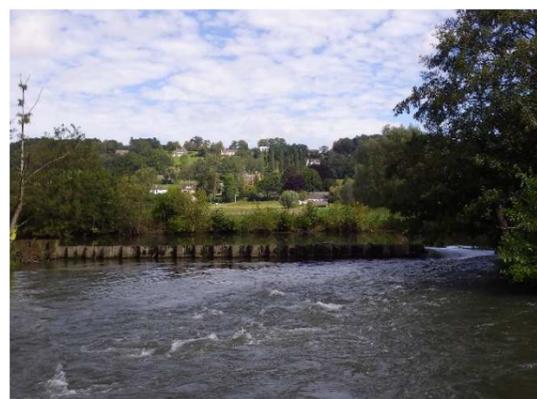
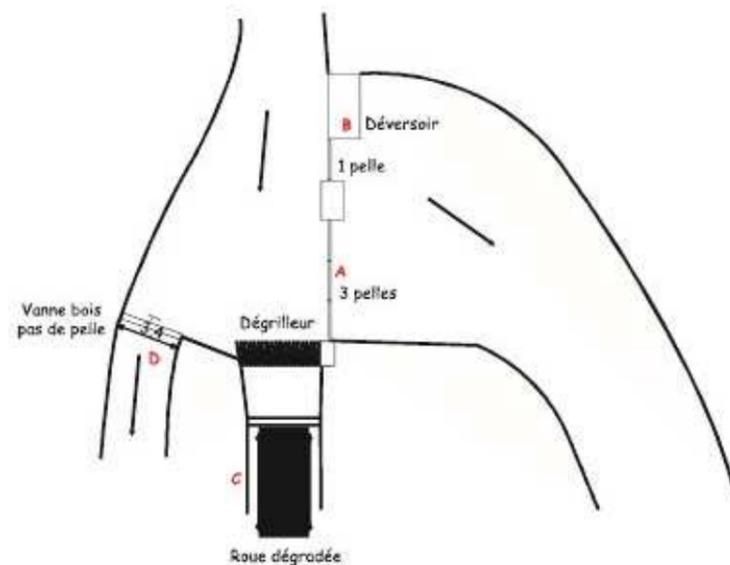


Réparation de la pile de l'ouvrage (enrochement), octobre 2014

OUVRAGE DU BOULANGARD		OH73 a et b	ROE228/229
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Corneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : OH73a X : 523654 Y : 6918586 OH73b X : 523489 Y : 6918767		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mr SOURDON François 22, rue du 8 mai 1945 27500 PONT-AUDEMER		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1243m – 21131m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	1,42m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1,12m	
	Gestion au droit d'eau	1,45m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté préfectoral du 17 mars 1846</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Schéma OH73b



Aval seuil OH73a, septembre 2014



Roue OH73b C, septembre 2014

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE						
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH73a ROE229	OH73b (A) ROE228	OH73b (B) ROE65625	OH73b (C) ROE58431	OH73b (D) ROE58430	<b>Remarques générales</b> Aucune modification significative depuis 2004 (système en mauvais état général)  Projet hydroélectrique avec vis ichthyocompatible (étude en cours)  Le parcours du canoë transite par OH73a.
Nature	Seuil palplanche	Vannage	Déversoir	Seuil+ dégrilleur	Roue délabrée	
Etat des éléments mobiles	-	Délabré	-	-	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Fonctionnel (3/4)	-	-	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Intermédiaire	Ecoulement surverse	Ecoulement surverse	Ouvert-	
Éléments maçonnés	-	Bon	-	-	-	
Éléments moteurs	-	-	-	Roue	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	Non fonctionnel	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	1,12	1,30 (Ce3e)	1,40 (Ce3e)	0,90 (Ce3e)	
Envasement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	10	10	-	<5	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Non	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH73a ROE229	OH73b (A) ROE228	OH73b (B, C, D)
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x		
		Barrière sélective		x	
		Barrière très sélective			
		Barrière totale			x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent			
		Transit limité	x		
		Transit impossible		x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Permanente			
		Limitée	x		
		Impossible		x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée				
	Pas concernée	x	x	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
	Pas concerné	x	x	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage hydraulique sur le bief constitue un point de blocage pour la continuité écologique (poissons et sédiments) et cela pour toutes espèces piscicoles. L'ouvrage de dérivation est quant à lui totalement franchissable.

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH73a ROE229					
OH73b (A) ROE228					

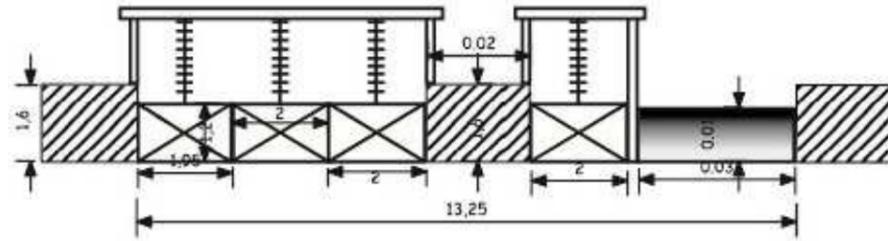
**Remarque :**  
Actuellement, une étude spécifique sur la continuité écologique est en cours sur le secteur de Pont-Audemer et de Manneville-sur-Risle regroupant 8 complexes hydrauliques.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

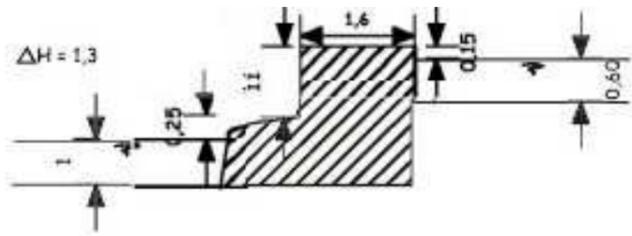
- En l'état, l'ouvrage du Boulangard constitue une entrave à la continuité écologique sur sa partie OH73b.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE du nœud de Pont-Audemer regroupant 8 complexes hydrauliques est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

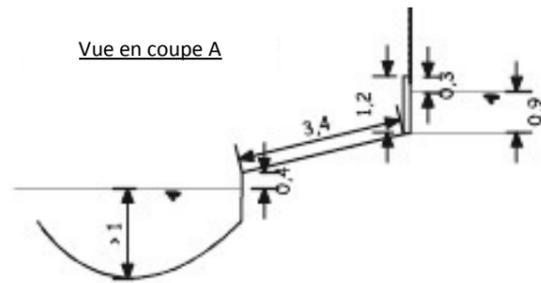
OH73b : Vue de face A et B



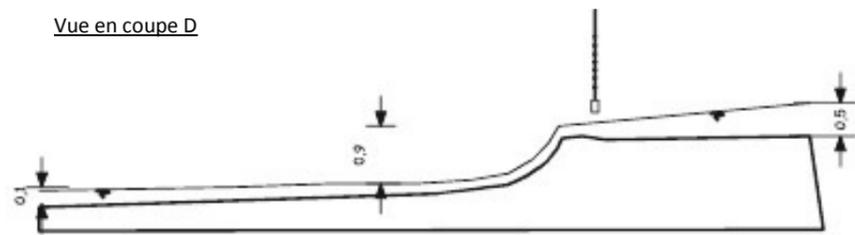
Vue en coupe B



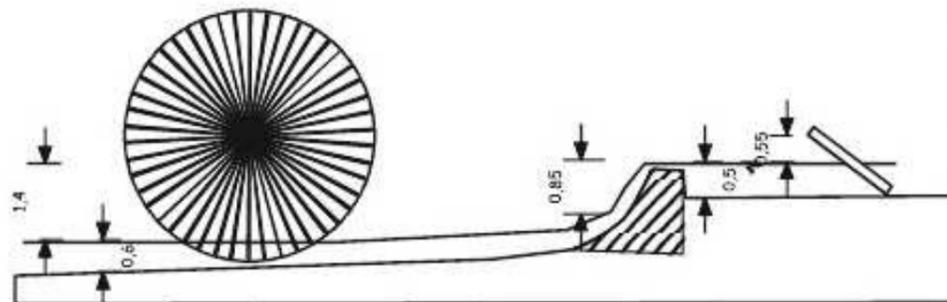
Vue en coupe A



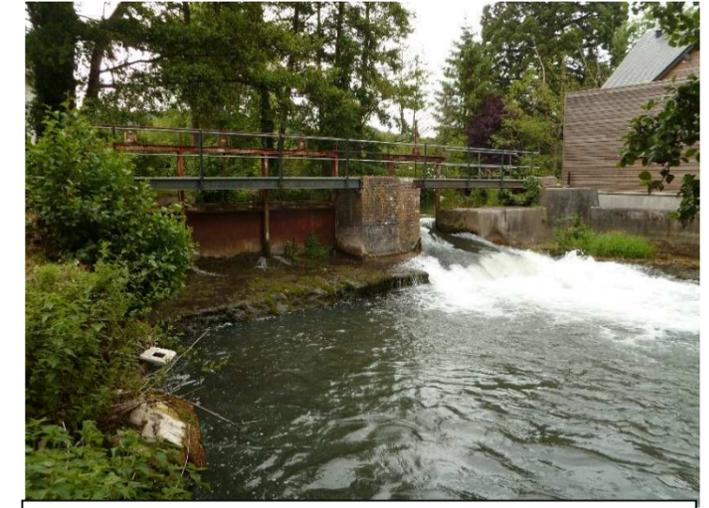
Vue en coupe D



Vue en coupe C



Aval OH73b A, mai 2011 (source SF Onema)



Aval OH73b A, octobre 2014



Vue sur chute du vannage RD, mai 2011 (source SF Onema)



Vue sur chute du vannage RG, mai 2011 (source SF Onema)

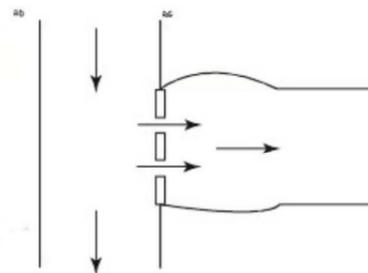
OUVRAGE LE FOLL		OH72 a et b	ROE230/231
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Corneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : OH72a X : 524811 Y : 6918054 OH72b X : 524370 Y : 6918327		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Entreprise LE FOLL		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (P=235Kw)		
LONGUEUR DU BIEF	885m – 15930m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	10,3m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 2,36m		
	Gestion au droit d'eau 2,61m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 03/04/1934</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Schéma d'ensemble :  
OH72b



Schéma d'ensemble :  
OH72a



Vue aval OH72b, 2004 (CE3E)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH72a ROE231 Dérivation	OH72b ROE230 Décharge	<u>Remarques générales</u> Modification significative depuis 2004 : mise aux normes (dévalaison/montaison)  Le parcours du canoë transite par OH72a.
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire			
Nature	Seuil palplanche	Vannage	
Etat des éléments mobiles	-	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	2,10	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Fermé	
Éléments maçonnés	-	Bon	
Éléments moteurs	-	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,68	2,36	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	15	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Oui	



OH72a



OH72b

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH72a ROE231	OH72b ROE230	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x	
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		
		Ouvrage transparent		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Transit sédimentaire	Transit limité	x	
		Transit impossible		
		Permanente		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Limitée	x	
		Impossible		
		Influence sur une zone humide	Concernée	
			Pas concernée	x
			Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée
Pas concernée	x			
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
	Pas concernée	x		
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
Pas concerné		x		

Remarque :

Actuellement, l'ouvrage hydraulique constitue un point de blocage uniquement pour le transit sédimentaire

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé
OH72a ROE231					
OH72b ROE230					

Remarque :

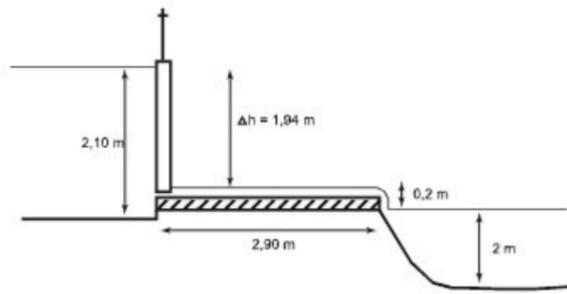
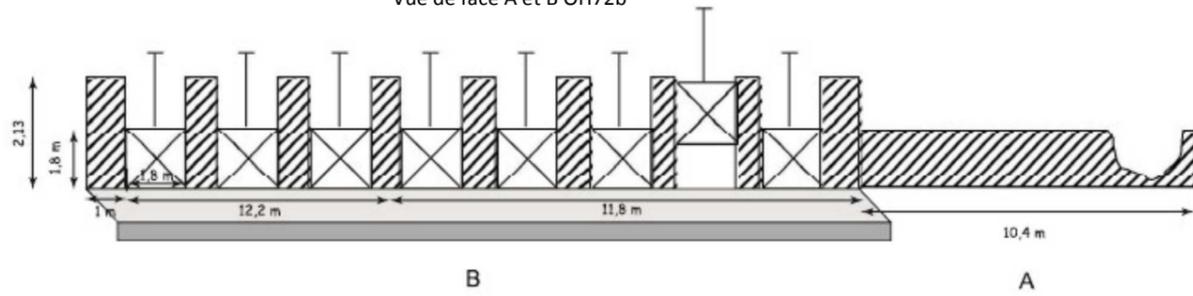
Des travaux de mise aux normes en faveur de la continuité écologique ont été pris en 2013 et 2014. L'ouvrage OH72 possède une goulotte de dévalaison, une passe à bassin peu sélective et des seuils successifs sur le bras secondaire.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

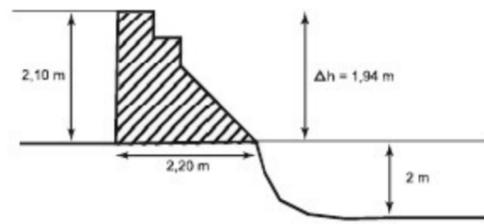
- En l'état, l'ouvrage LE FOLL ne paraît plus constituer une entrave pour la continuité écologique. Toutefois, il a été constaté que le dénivelé du premier seuil successif du bras secondaire est peut-être trop important avec une vitesse conséquente.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- **Ouvrage hydraulique mis en conformité**

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

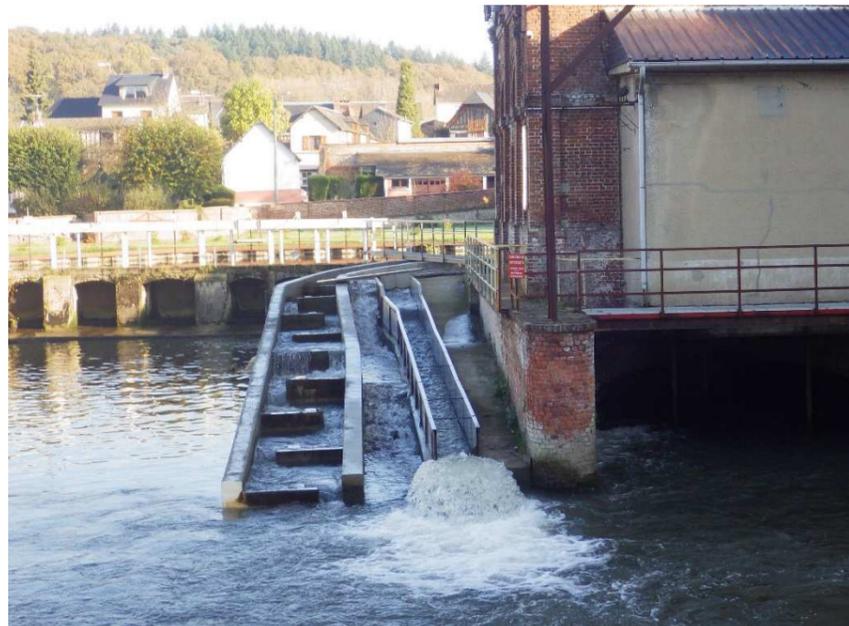
Vue de face A et B OH72b



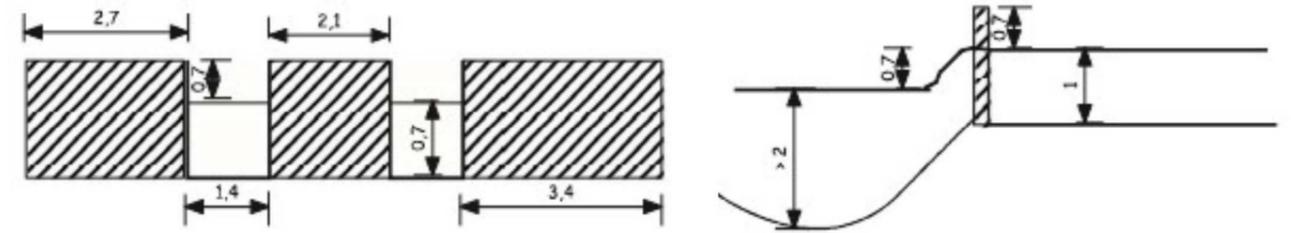
Vue de profil OH72b B



Vue de profil OH72b A



Ensemble du dispositif de passe à bassin, rampe anguille et dévalaison sur OH72b, novembre octobre 2014



Aval OH72a, septembre 2014

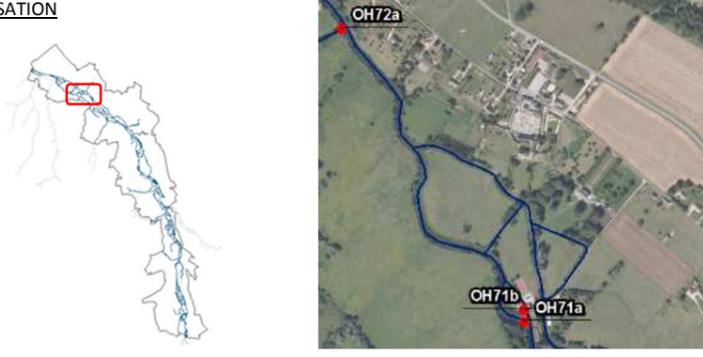


Aval OH72a (dernier seuil), octobre 2014

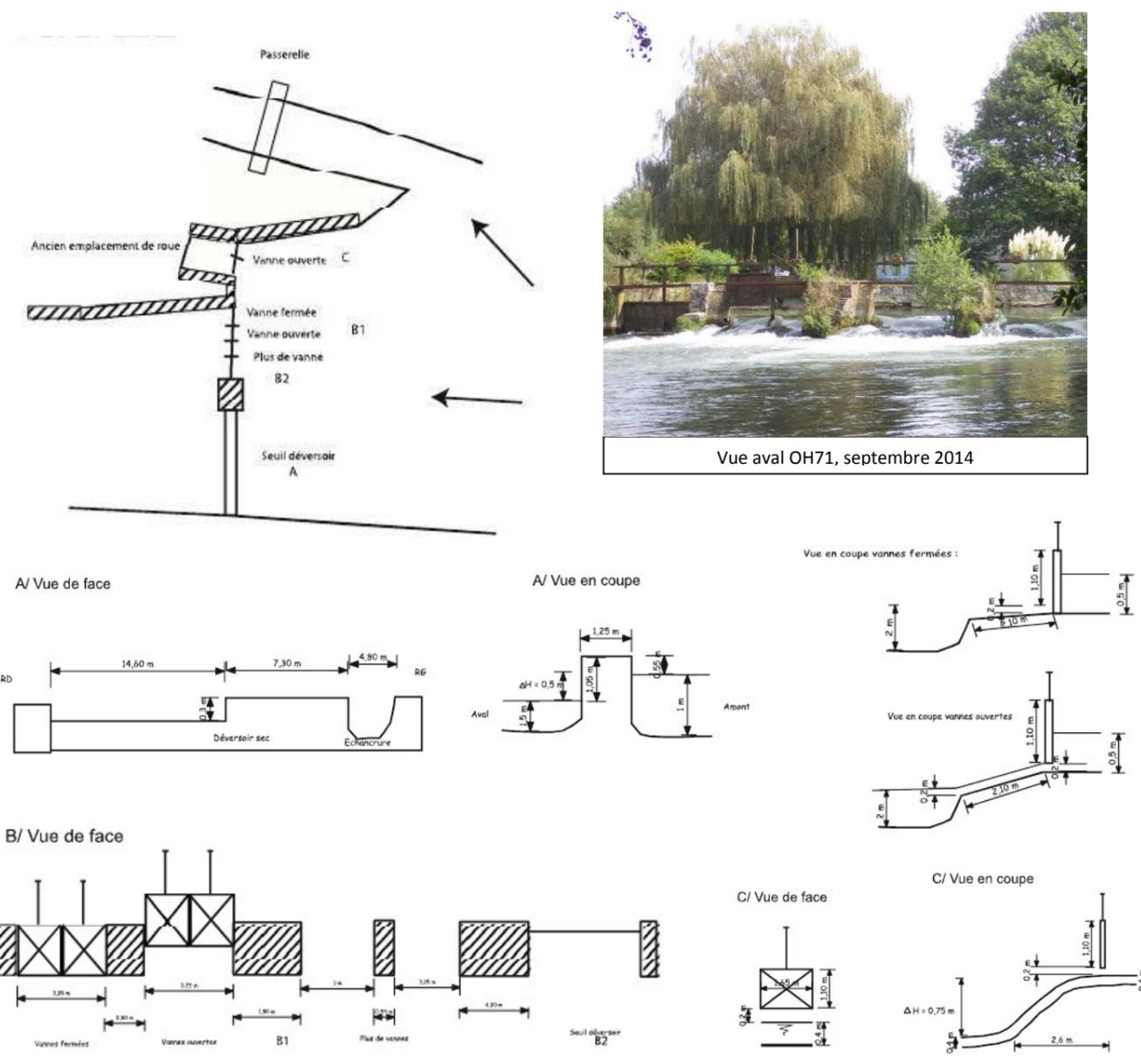
# OUVRAGE LES TROIS MOULINS

OH71

ROE233

RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Corneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)
TRONCON : tronçon n°1	COORDONNEES EN RGF93 : X : 525197 Y : 6917437	
AUTRE NOM :	LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	M JAMET Jean-Pierre 318 impasse des neufs moulins 27500 Corneville-sur-Risle	
USAGE ACTUEL	Aucun	
LONGUEUR DU BIEF	113m – 339m <sup>2</sup>	
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	3,37 m3/s-	
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,54m
	Gestion au droit d'eau	1,15m
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 22/06/1842</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>	
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)	

## 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



## 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH71a ROE233	OH71b ROE28260	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004 (2 paires de vannes disparus – aucune étude en cours)</p> <p>Pour le franchissement de l'obstacle par les canoës, une zone de portage est en place (passage ouvrage trop dangereux) notamment par la présence du portique et de pelle de vannes encore présentes.</p>  
Nature	Vannage	Vannage (bât. turbine)	
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel pour celles qui restent	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé (3) + ouvert (1)	Ouvert	
Éléments maçonnés	Bon	Bon	
Éléments moteurs	-	Disparu	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,54		
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	

## 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH71a ROE233	OH71b ROE28260	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema			
		Barrière franchissable		
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		
		Ouvrage transparent		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Transit sédimentaire	x		
		Transit limité		
		Transit impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique			
		Permanente		
		Limitée	x	
		Impossible		
	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
	Pas concernée	x	x	
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
	Pas concernée	x	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage constitue une barrière sélective pour le franchissement piscicole notamment pour la vandoise, le barbeau, les lamproies marines et fluviatiles. De plus, il constitue un frein pour le transit sédimentaire au vu de la structure du seuil de l'ouvrage. Les vannes étant fonctionnelles en partie (4 sur 8, état de réversibilité), la franchissabilité piscicole peut devenir encore plus sélective voir infranchissable (pelles de vannes manquantes seront en charge).

## 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé
OH71a ROE233					Continuité fermée ouvrage fermé

**Remarque :**  
Actuellement, aucune étude spécifique sur la continuité écologique n'est en cours sur le site. Avec une gestion adaptée des vannes (ouverte), l'ouvrage devient, semble-t-il, transparent pour le poisson et limitant pour le sédiment.

## 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage limite à la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.
- Une étude RCE permettra d'optimiser le site pour la continuité écologique dans son ensemble. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

ANCIEN OUVRAGE PRES CONTE		OH70	ROE234
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Corneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°2	COORDONNEES EN RGF93 : X : 525857 Y : 6916722		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	-		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	398m – 7164 <sup>2</sup>		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,30m	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue de profil du seuil résiduel



Vue aval du seuil résiduel



Vue amont du seuil à 230m (effet bief)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH70 ROE234	
Nature	Seuil	<i>Remarques générales :</i> Aucune modification significative depuis 2004.   
Etat des éléments mobiles	Absent	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	
Éléments maçonnés	Ruiné	
Éléments moteurs	absent	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,30 (CE3E)	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH70 ROE234	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
Transit impossible			
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée	x	
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage constitue le premier obstacle majeur sur la Risle. Malgré la présence d'une passe à poisson (attractivité très faible 220l/s, positionnement), la continuité écologique n'est pas assurée pour les poissons et les sédiments. L'ouvrage de la Madeleine est considéré comme un ouvrage structurant car réputés ineffaçables.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

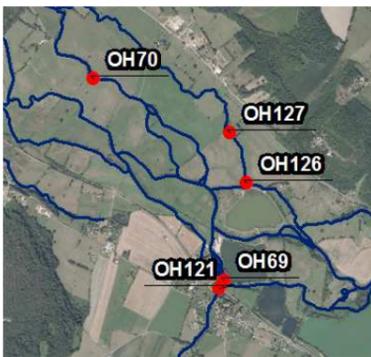
Nom de l'ouvrage	SCENARII						
	Restauration du milieu		Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH70 ROE234							

#### Remarque :

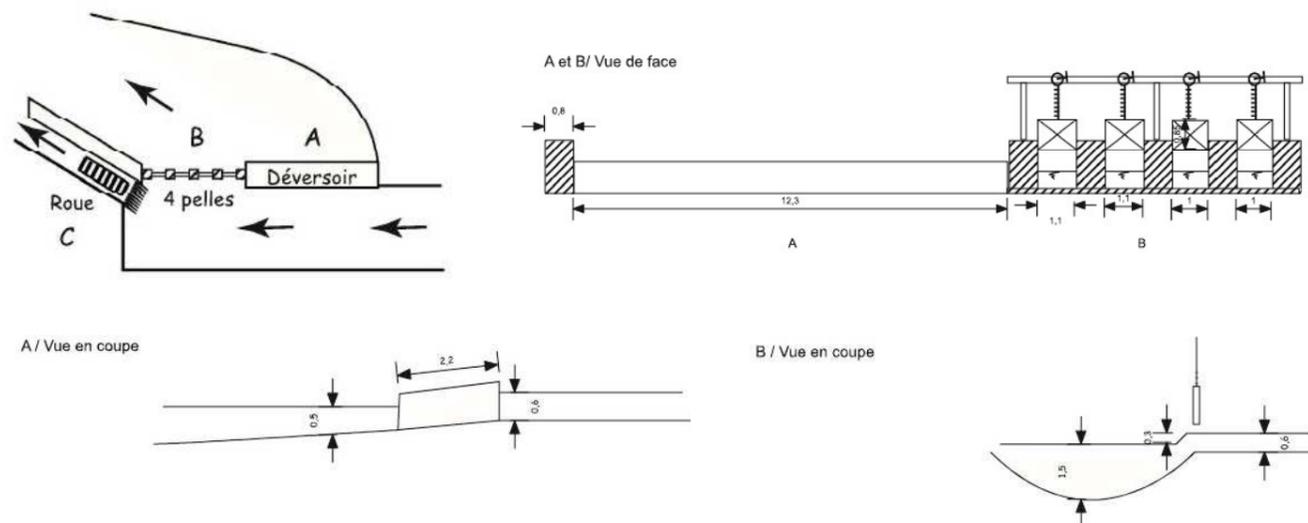
Actuellement, cet ouvrage est à l'état de ruine et provoque un frein sédimentaire et un bief de 400m de long. Cet ouvrage se situe dans le secteur au fonctionnement naturel de la Risle (divagation, atterrissement, surface de reproduction importante des salmonidés....).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage n'entrave pas la migration piscicole, légèrement plus embêtant en ce qui concerne le transit sédimentaire et l'hydromorphologie de la rivière.
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été recensé.
- Etant donné l'intérêt écologique du tronçon, l'action de restauration devrait s'orienter à rendre encore un peu plus de sa fonctionnalité au milieu par un dérasement ou un arasement du seuil.

MOULIN DE CONDE		OH69	ROE235
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Corneville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°2	COORDONNEES EN RGF93 : X : 526702 Y : 6915417		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M BOIVIN Michel 33 rue du village 27290 Condé-sur-Risle		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	460m – 1840m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,08m	
	Gestion au droit d'eau	0,71m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Aval ouvrage OH69, août 2014



Vue sur le déversoir et la roue de l'OH69, octobre 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH69 ROE235	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>La disposition de l'ouvrage est propice au blocage des flottants et des embâcles.</p> <p>L'élément moteur est en ruine (roue)</p>  
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	0,85	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	non fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,08	
Envasement	Non	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH69 ROE235	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
Continuité écologique	Transit impossible		
	Permanente		
	Limitée	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage permet le franchissement piscicole (toute espèce et tout stade) tandis qu'il limite partiellement le transit sédimentaire. Toutefois, les vannes étant manœuvrables, la situation actuelle est donc réversible et peut devenir un obstacle infranchissable pour la continuité écologique. Cet ouvrage n'est pas un ouvrage dit structurant.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

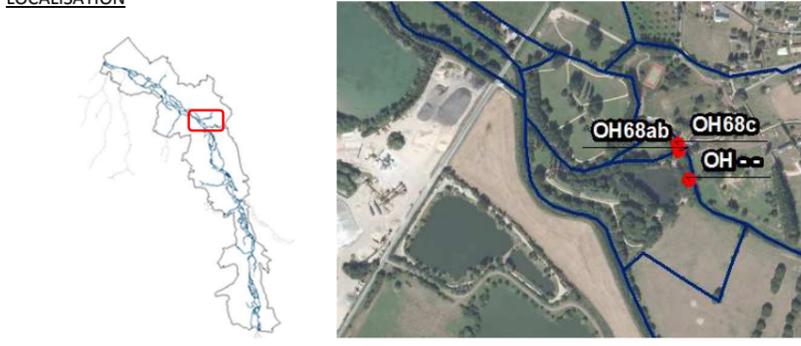
Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH69 ROE235						

#### Remarque :

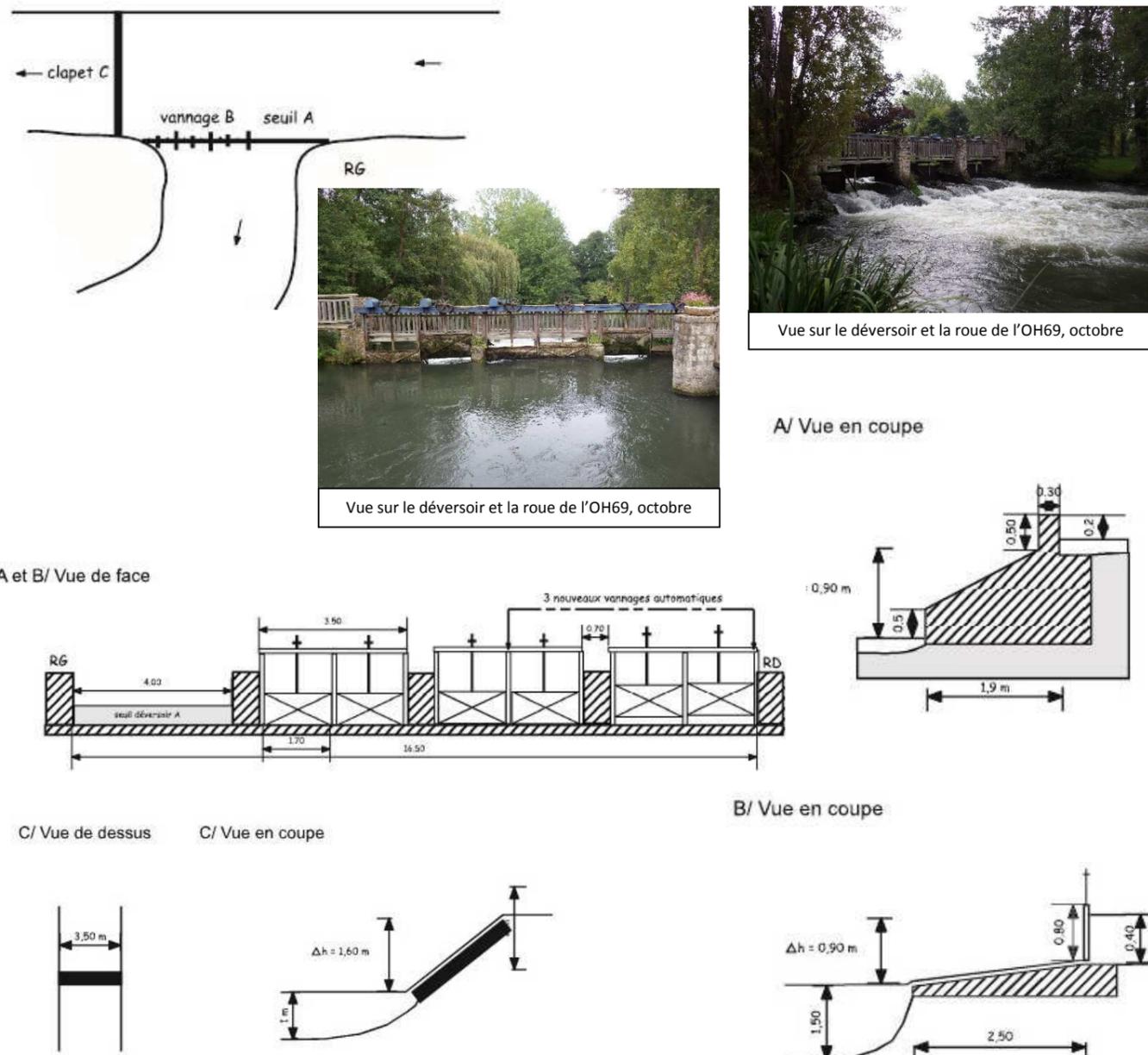
Actuellement, une gestion adaptée des vannes couplées à un entretien régulier notamment après chaque crue assurerait une libération des écoulements suffisants pour assurer la circulation des poissons et de manière partielle pour le sédiment.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage assure une continuité écologique limitée notamment pour le sédiment.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- A ce stade, une simple ouverture des vannes permettrait d'assurer pleinement la circulation piscicole et accessoirement le transit sédimentaire.

MOULIN DE LA VILLE		OH68	ROE236/27778
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Appeville-Annebault	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 526702 Y : 6915417		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	SCI du moulin de Normandie 5, chemin du pont noir 27290 Appeville-dit-Annebault		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	319m – 5359.2m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0,75m		
	Gestion au droit d'eau 1,07m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH68ab ROE27778	OH68c ROE236	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.  La disposition de l'ouvrage est propice au blocage des flottants et des embâcles (à surveiller)
Nature	Vannage + déversoir	Clapet	
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,05	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Intermédiaire	Surverse	
Éléments maçonnés	Vétuste (végétation)	Vétuste (végétation)	
Éléments moteurs	Absent	absent	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,75	1,60	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH68ab ROE27778	OH68c ROE236	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
	Transit sédimentaire	Barrière totale		x
		Ouvrage transparent		
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	
	Permanente			
	Limitée			
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x	x
		Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x	x	
	Concerné			

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage de la Ville constitue une barrière sélective pour les poissons quelques soit l'espèce et le stade et bloquent le transit sédimentaire en créant un bief important en amont. La continuité écologique n'est donc pas assurée. Toutefois, les vannes étant manœuvrables, la situation actuelle est donc réversible. L'ouvrage peut devenir une barrière totale ou à l'inverse avoir une amélioration sur le franchissement. De prime abord, cet ouvrage n'est pas un ouvrage structurant.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

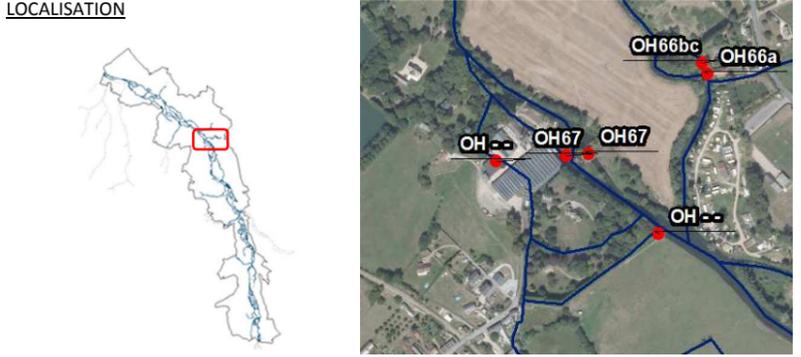
Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
OH68 ROE27778	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé

#### Remarque :

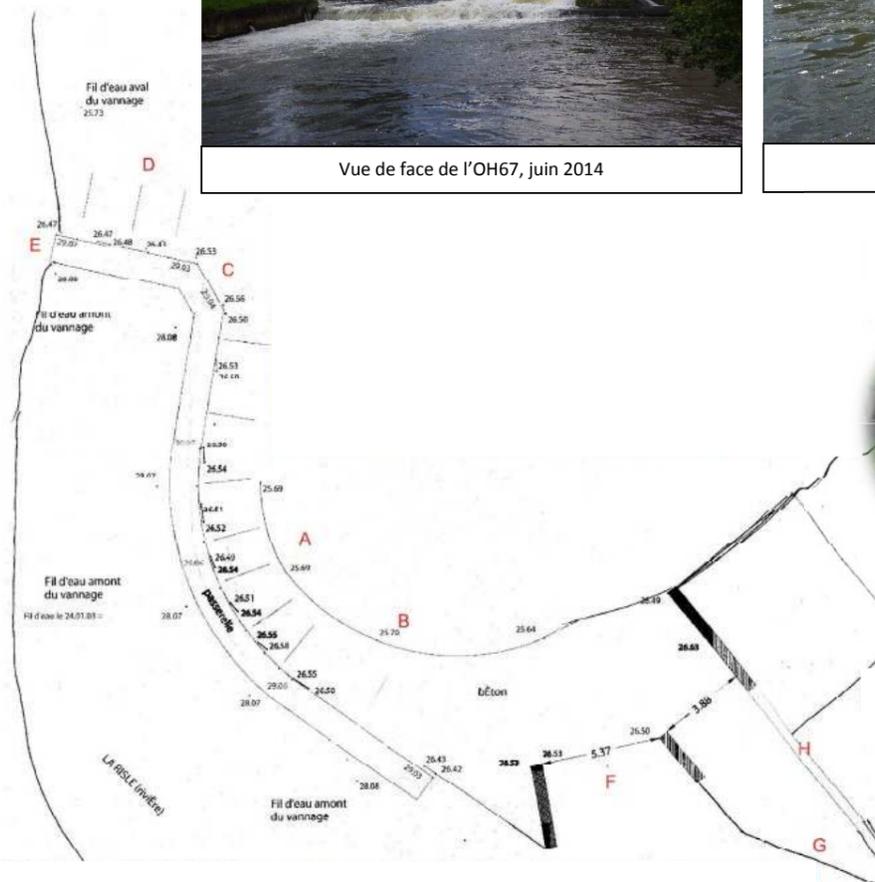
Actuellement, le site ne dispose pas de dispositif pour garantir la continuité écologique. Aucun usage n'est référencé toutefois, cet ouvrage a une fonction strictement d'agrément et d'alimentation du plan d'eau (rive gauche) par un vannage connecté au bief. A savoir également qu'entre l'ouvrage et le pont en aval se localise un rejet urbain.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage assure une continuité écologique limitée notamment pour le sédiment.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une fonction d'agrément est en place
- Une étude RCE doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

ELBEUF ELECTRICITE		OH67	ROE2828/6228
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Saint-Philbert-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529063 Y : 6914006		
AUTRE NOM : moulin Prieur, moulin Neuf		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	Régie municipale d'Elbeuf électricité 1 rue du 1 <sup>er</sup> mai 76500 Elbeuf		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité		
LONGUEUR DU BIEF	1200m – 16800m <sup>2</sup> (OH66+OH67)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	5,98 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 3,07m		
	Gestion au droit d'eau 3,23m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret du 3/03/1849</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH67 ROE2828	OH67 ROE6228
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire		
Nature	Turbine	Vannage + clapet+ déversoir
Etat des éléments mobiles	-	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	1,65
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Fermé
Eléments maçonnés	-	Bon
Eléments moteurs	Turbine	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	Fonctionnel	-
Hauteur de chute d'eau (m)	-	3,07
Envasement	Oui	Oui
Remous (m)	-	15
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui

*Remarques générales :*  
Modification significative depuis 2004 : mise aux normes de la centrale hydroélectrique (dévalaison et montaison)



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH67 ROE2828	OH67 ROE6228
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x	x
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
	Transit sédimentaire	Barrière totale		
		Ouvrage transparent		
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	
	Permanente			
	Limitée			
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x	x
		Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

**Remarque :**  
Actuellement, les ouvrages OH67 sont équipés d'une passe à bassin à fente verticale associé à une rampe à anguille (montaison) et d'une goulotte (dévalaison). Les travaux ont débuté durant l'automne 2014 et s'est achevé au printemps 2015.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

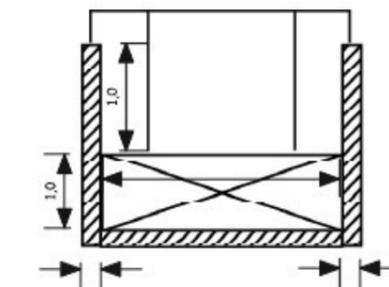
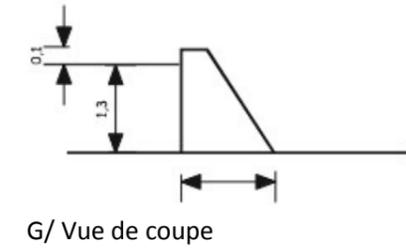
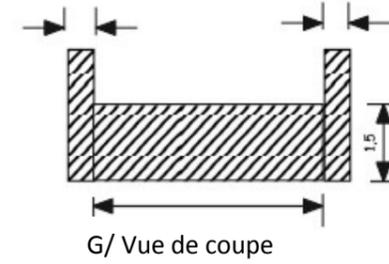
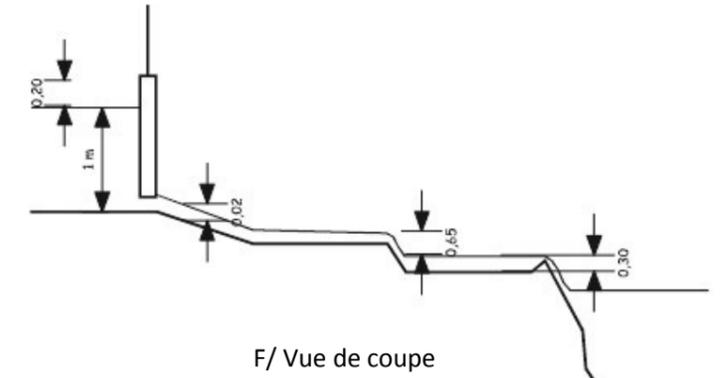
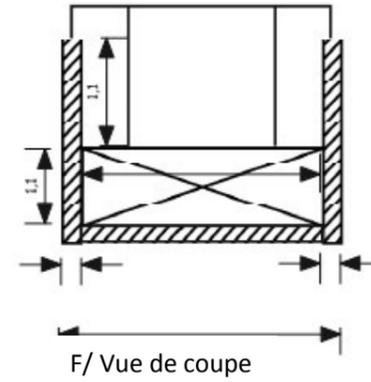
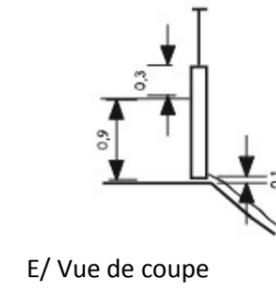
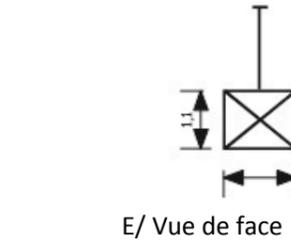
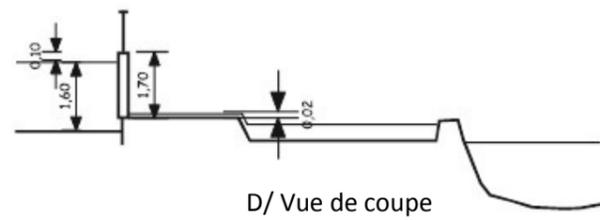
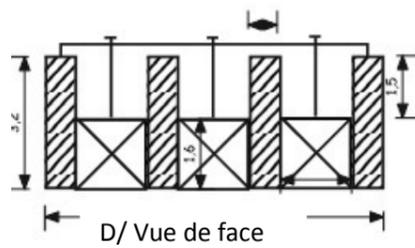
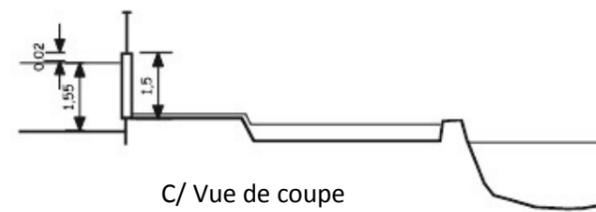
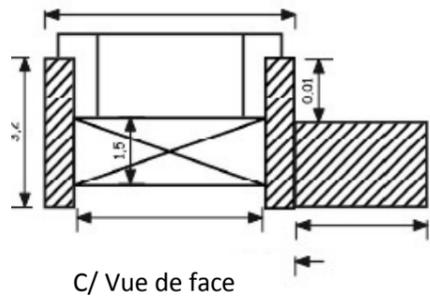
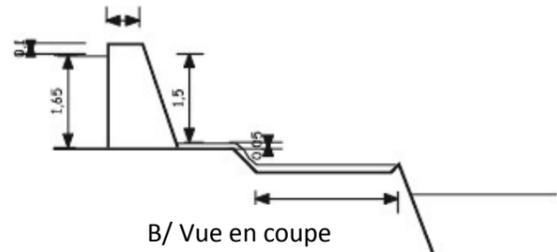
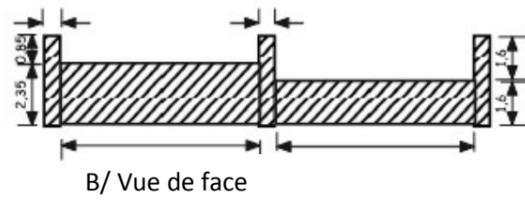
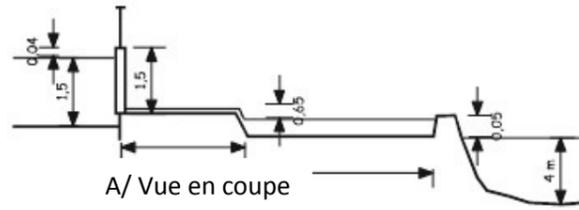
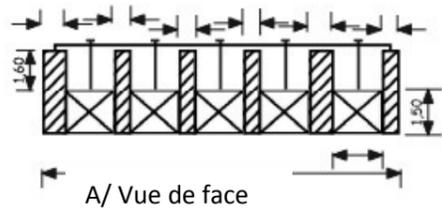
Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH66 ROE2828/6228					

**Remarque :**  
Le dispositif de franchissement piscicole retenu est une passe à bassin à fente verticale associé à une rampe à anguille (travaux achevé au printemps 2015). La goulotte de dévalaison a été installée en 2013.

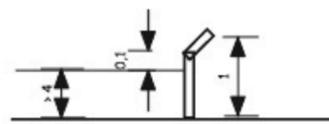
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage s'est équipé en dispositif de franchissement montaison et dévalaison pour respecter la réglementation en vigueur.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Il serait bon peut-être de travailler sur un protocole de chasse pour libérer les sédiments piégés à l'arrière du vannage en période hivernale et en cas de crue.
- **Ouvrage hydraulique mis en conformité**

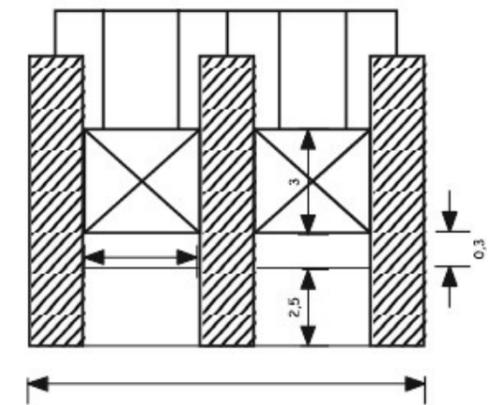
6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



H/ Vue de face



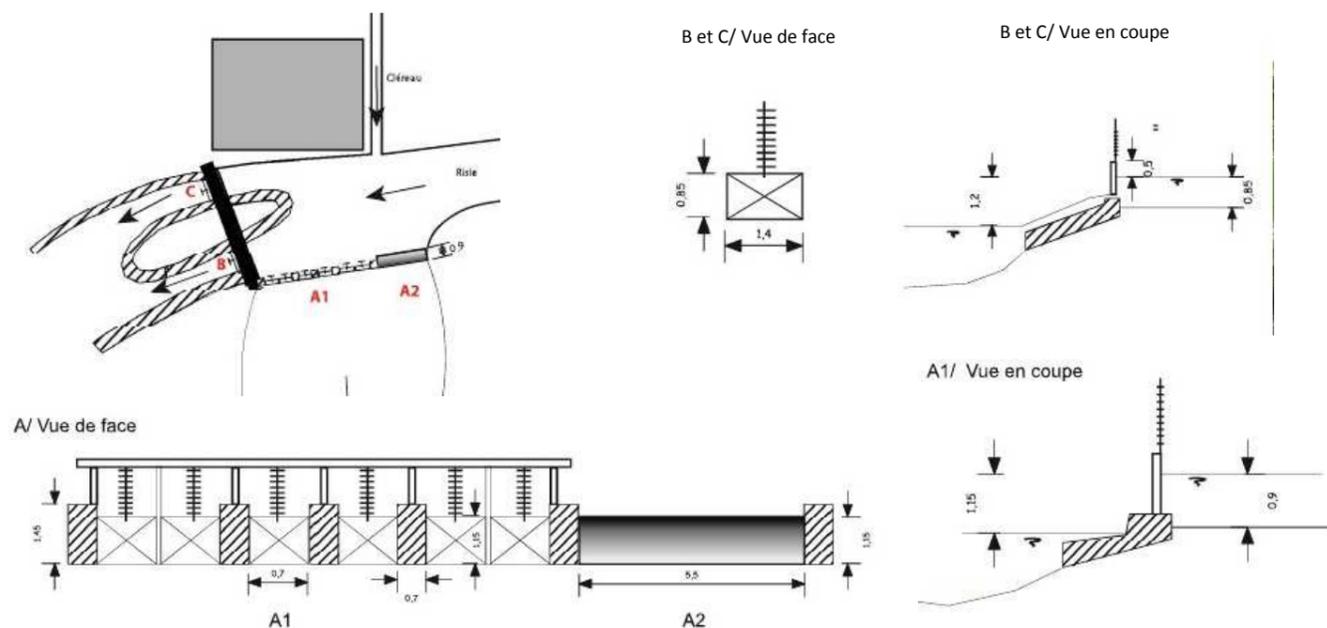
H/ Vue de coupe



I/ Vue de face

VANNAGE AVAL CLEROT		OH66	ROE238/27761
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Montfort-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529063 Y : 6914006		
AUTRE NOM : moulin Prieur, moulin Neuf	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE : Régie municipale d'Elbeuf électricité 1 rue du 1 <sup>er</sup> mai 76500 Elbeuf			
USAGE ACTUEL	Répartiteur		
LONGUEUR DU BIEF	1200m – 16800m <sup>2</sup> (OH66+OH67)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	0.35 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,83m	
	Gestion au droit d'eau	0,97m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret du 7/10/1848</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue de face de l'OH66, mai 2011 (source SF Onema)



Vue de profil de l'OH66, juin 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH66a ROE238	OH66bc ROE27761
Nature	Vannage + déversoir	Vannage
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	0,95	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	Fermé
Éléments maçonnés	Vétuste (radier)	Bon
Éléments moteurs	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	0,83	1,20 (Ce3e)
Envasement	Oui	Oui
Remous (m)	10	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui

**Remarques générales :**  
Modification significative depuis 2004 : automatisation des vannes et mise aux normes réglementaires




### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH66a ROE238	OH66bc ROE27761	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x	x
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
	Transit sédimentaire	Barrière totale		
		Ouvrage transparent		
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	
	Permanente			
	Limitée			
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x	x
		Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x	x	
	Concerné			

#### Remarque :

Il est relié hydrauliquement à OH67 et a été équipé d'une passe à bassin à fente verticale pour la montaison. Il provoque une perte d'habitat piscicole important sur l'amont (effet bief).

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH66 ROE238/27761					

#### Remarque :

Ce site a été équipé d'un dispositif de montaison qui s'est achevé au printemps 2015.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH66 bloque la migration piscicole (montaison/dévalaison) et le transit sédimentaire sur le bras droit.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé. Toutefois, il possède un usage hydraulique puisqu'il permet de maintenir le bief en eau afin que le moulin Prieur (REE) puisse turbiner.
- Des aménagements du vannage ont été réalisés dès l'automne 2014 pour respecter la réglementation en vigueur.

CENTRALE DE LA SOURCE – TURBINE DERENNE		OH65 a et b	ROE239/ 62280
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Montfort-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529949	Y : 6913248	
AUTRE NOM : Turbine Rodier		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	M DERENNE		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité		
LONGUEUR DU BIEF	1860m – 31620m² (OH64 + OH65)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	2,41m	
	Gestion au droit d'eau	2,49m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

**A/ Vue de face** **A/ Vue en coupe**

**B/ Vue de face** **C/ Vue de face** **A1** **A2**

**C/ Vue en coupe**

Vue aval OH65b turbine + dispositif de dévalaison

Vue amont dégrilleur

Vue aval OH65a + seuil A2

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH65a ROE239	OH65b ROE62280
Nature	Vannage	Turbine + clapet
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,80	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé + fuites	Fermé
Éléments maçonnés	Bon	Bon
Éléments moteurs	-	Turbine
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Fonctionnel
Hauteur de chute d'eau (m)	2,41	2,31
Envasement	Oui	Oui
Remous (m)	15	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui

**Remarques générales :**  
Modification significative depuis 2004 : remise à neuf des armoires électriques, dégrilleur, etc. avec une mise aux normes par rapport à la réglementation L214.17 du CE (montaison/dévalaison)

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH65a ROE239	OH65b ROE62280	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
		Barrière totale	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent		
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	
	Permanente			
	Limitée			
	Impossible	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage OH65 est équipé pour la dévalaison (bras usinier) tandis qu'une étude est en cours pour définir précisément le positionnement, le dimensionnement du dispositif de montaison optimale afin de permettre le franchissement par la faune piscicole du ledit obstacle. Cet ouvrage est sur le même bief que la turbine COLLIARD ; la mauvaise gestion des vannes de l'un, impacte l'autre centrale. L'impact du bief est important par une perte d'habitat salmonicoles en amont.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
OH65 ROE239/62280	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé
					ouvrage fermé

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage OH65 nécessite notamment la mise en place d'un dispositif de montaison optimale pour assurer la continuité écologique sur le site et garantir l'accès aux zones de reproduction en amont du bassin.

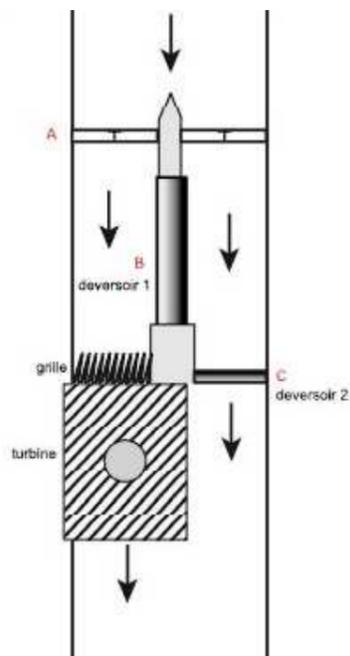
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH65 bloque la migration piscicole (montaison) et le transit sédimentaire.
- A ce stade, aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé. Toutefois, étant donné que son bief traverse le centre de Montfort sur Risle (risque de déstabilisé des infrastructures, habitations, murs maçonnés, etc.), seules des études géotechniques pourraient démontrer les effets attendus sur les constructions avoisinantes et définir l'ouvrage comme structurant ou non.
- Un usage de production d'électricité est présent.
- Une étude RCE sur la Turbine DERENNE est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

CENTRALE COLLIARD		OH64	ROE241
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Montfort-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529802 Y : 6913052		
AUTRE NOM : Turbine COLLIARD	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	S.A. COLLIARD 16 rue Saint Pierre 27290 Montfort sur Risle		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (en arrêt)		
LONGUEUR DU BIEF	1860m – 31620m² (OH64 + OH65)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	2,18m	
	Gestion au droit d'eau	2,29m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH64 ROE241	<b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 : turbine à l'arrêt (panne) et obligation de se mettre aux normes (dévalaison et montaison)
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,63	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Intermédiaire	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Hors service	
Hauteur de chute d'eau (m)	2,18	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH64 ROE241	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x
		Concerné	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage OH64 entrave la continuité écologique pour toutes les espèces piscicoles et les stades. Une étude est en cours pour définir précisément le positionnement, le dimensionnement du dispositif de montaison optimale afin de permettre le franchissement par la faune piscicole du ledit obstacle. Cet ouvrage est sur le même bief que la centrale DERENNE ; la mauvaise gestion des vannes de l'un impacte l'autre centrale. L'impact du bief est important par une perte d'habitat salmonicoles en amont.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH64 ROE241						

#### Remarque :

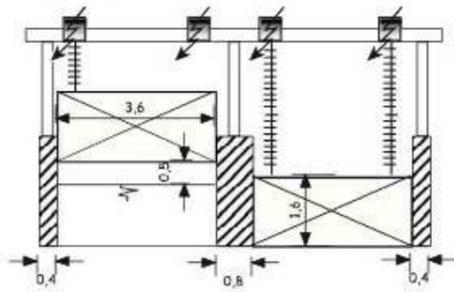
Actuellement, l'ouvrage OH64 nécessite un dispositif respectant la réglementation en vigueur (montaison/dévalaison). La continuité écologique devra être assurée sur le site afin de garantir l'accès aux zones de reproduction en amont du bassin.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

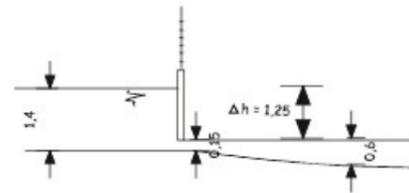
- En l'état, l'ouvrage OH64 bloque la migration piscicole et le transit sédimentaire.
- A ce stade, aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé. Toutefois, étant donné que son bief est lié hydrauliquement au bief de la centrale de la Source (risque de déstabilisé des infrastructures, habitations, murs maçonnés, etc.), seules des études géotechniques pourraient démontrer les effets attendus sur les constructions avoisinantes et définir l'ouvrage comme structurant ou non.
- Toutefois, un usage de production d'électricité existe malgré l'arrêt de la turbine temporairement.
- Une étude RCE sur la turbine COLLIARD est en cours. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

## 6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

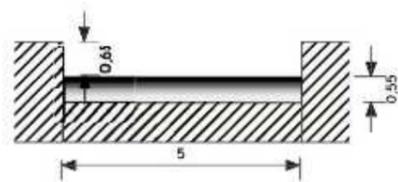
A/ Vue de face



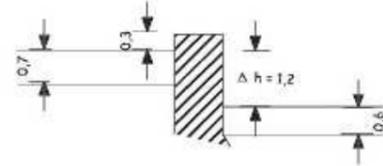
A/ Vue en coupe



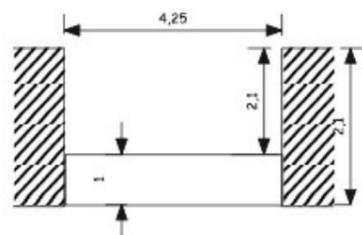
B/ Vue de face



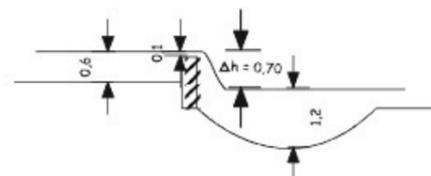
B/ Vue en coupe



C/ Vue de face



C/ Vue en coupe



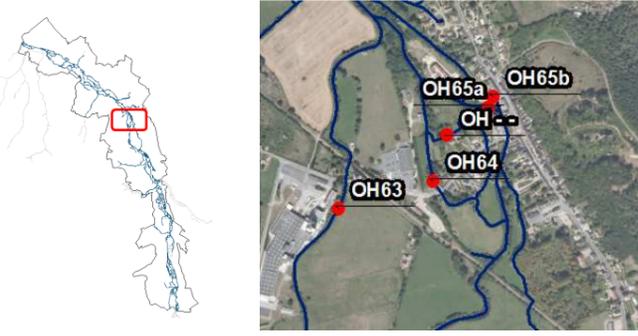
Vue amont sur le bief



Vue sur les vannes (A)



Vue aval de la turbine, mai 2011 (source SF Onema)

RASLTON PURINA		OH63	ROE242
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Saint-Philbert-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529547 Y : 6912978		
AUTRE NOM : Ancienne usine BERTELIN		<b>LOCALISATION</b>	
PROPRIETAIRE :	Nestlé Purina		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	-		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

**AVANT ARASEMENT**



**APRES ARASEMENT**



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	POH63 ROE242	
Nature	-	
Etat des éléments mobiles	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	<b>Remarques générales</b> Aucune modification significative depuis 2004 (ouvrage arasé)
Éléments maçonnés	-	Le parcours du canoë transite par ce bras.
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	
Envasement	-	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		POH63 ROE242	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
		Transit impossible	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Continuité écologique	Permanente	x
		Limitée	
		Impossible	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
	Pas concernée	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**

L'ouvrage a été supprimé en 2004 (renaturation du lit) avec des aménagements annexes (plantation d'arbres, mise en place de clôture, un abreuvoir au fil de l'eau).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

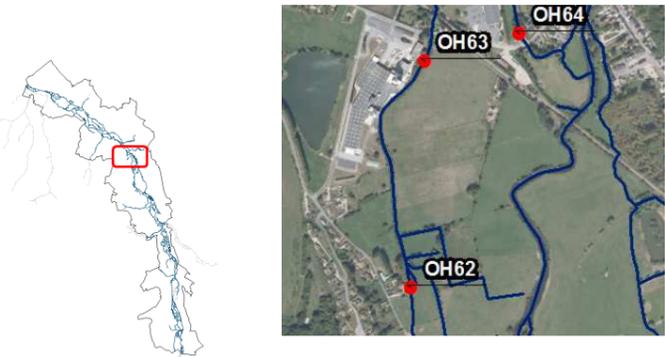
Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé  Continuité fermé ouvrage fermé
<b>OH63 ROE242</b>					

**Remarque :**

A l'époque, la solution technique retenue a été une renaturation complète du site.

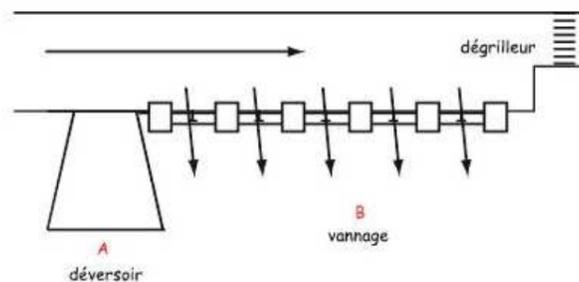
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH63 n'existe plus (ouvrage supprimé et droit d'eau abrogé). La continuité écologique est assurée.

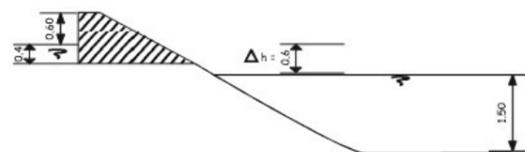
MOULIN DU VIEVRE		OH62	ROE62281
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Saint-Philbert-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529511 Y : 6912369		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme HAROU 4 B impasse des trésoriers 76160 Saint Léger du Bourg Denis		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	376m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	1,0 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0,64m		
	Gestion au droit d'eau 1,34m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 23/05/1841</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

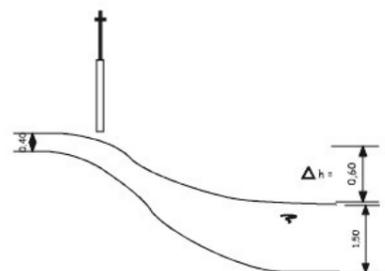
#### Vue d'ensemble



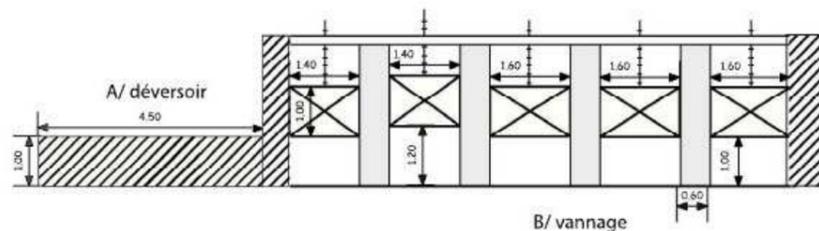
#### A/ Vue en coupe



#### B/ Vue en coupe



#### A et B/ Vue de face



Vue de face et de profil de l'unique voie de franchissement, mai 2014



Vue de face de l'OH62, mai 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH62 ROE62281	<p><b>Remarques générales</b></p> <p>Modification significative depuis 2004 : l'ouvrage est dans un état de vétusté et se dégrade encore (disparition d'une pelle de vannes, pelles de vannes restantes détériorées, maçonnerie, passerelle).</p> <p>Les vannes restantes sont fonctionnelles : il y a donc réversibilité (gestion des vannes variables)</p> <p>Le parcours du canoë transite par ce bras de la Risle.</p>
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Délabré	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel (4) / Disparu (1)	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	Vétuste	
Éléments moteurs	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Absent	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.64	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH62 ROE62281
Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
	Barrière sélective	
	Barrière très sélective	
	Barrière totale	x
Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
	Transit limité	
	Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente	
	Limitée	
	Impossible	x
Influence sur une zone humide	Concernée	
	Pas concernée	x
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
	Pas concernée	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
	Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
	Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, cet ancien moulin est en mauvais état et constitue un point de blocage pour la continuité écologique (circulation piscicole et transit sédimentaire). Il forme un obstacle à l'écoulement et un piège à embâcle. Les vannes étant manœuvrables (4 sur 5), il y a réversibilité de l'état de franchissabilité de l'obstacle (franchissable, aléatoire, infranchissable). Toutefois, il semblerait que pour les salmonidés, l'obstacle reste franchissable de manière partiel/aléatoire mais constitue un réel point de blocage pour les anguilles et les lamproies.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

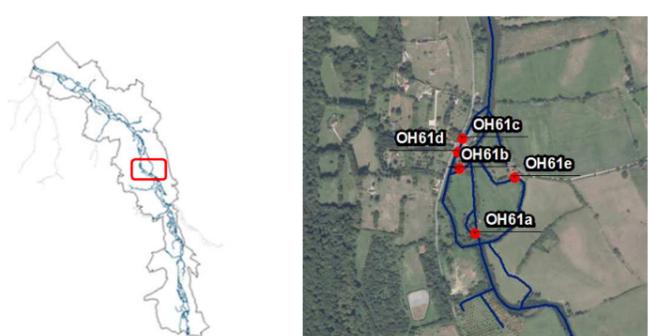
Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement	Continuité fermé
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple			ouvrage ouvert ou abaissé
OH62 ROE62281						

#### Remarque :

Étant donné qu'il n'y a aucun usage recensé et que l'emprise en rive droite est correcte, les scénarii assurant un maximum de gain écologique sont préférés.

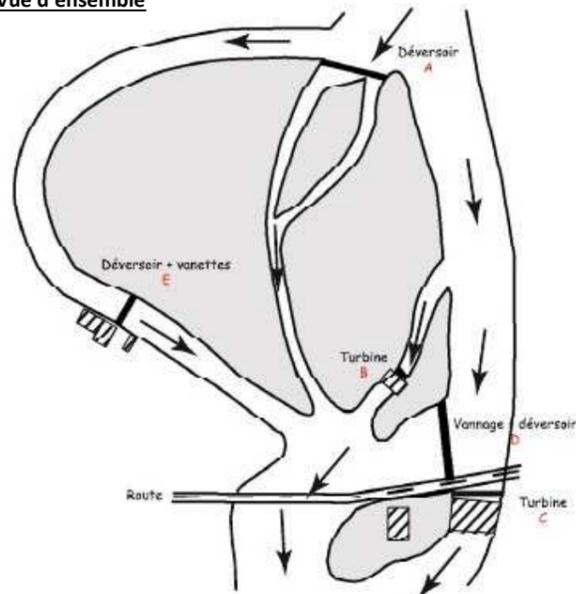
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH62 constitue une entrave pour la continuité écologique. Toutefois, il semble franchissable par les salmonidés par la vanne manquante et selon des conditions particulières (vannes levées, régime de crue, etc.) pour les autres espèces.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE doit être réalisée. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

LA BARONNIE		OH61 a, b, c, d, e	ROE 244/245/247
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Saint-Philbert-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°3	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529691 Y : 6910716		
AUTRE NOM : ancien Lévêque		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	Mr PLATEL Dominique La Baronnie 27290 Saint-Philbert-sur-Risle		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (P=34kW)		
LONGUEUR DU BIEF	971.4m – 19720m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	3,5 m3/s-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1,05m (Ce3e)		
	Gestion au droit d'eau 1,80m (Ce3e)		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 29/03/1847</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### Vue d'ensemble



Vue aval OH61c, mai 2014



Vue aval (de gauche à droite) OH61e, OH61a et OH61b, mai 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH61a ROE247 dérivation	OH61b ROE244 Turbine	OH61c ROE245 Turbine	OH61d ROE2776 décharge	OH61e ROE246 Vannage + déversoir	Remarques générales :
	Nature	Déversoir palplanche	Turbine	Turbine	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	-	-	-	Bon	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	-	Fonctionnel	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	-	-	Fermé	Fermé	
Eléments maçonnés	-	Bon	Bon	Bon	Bon	
Eléments moteurs	-	Turbine	Vis ichthyo-compatible	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Fonctionnel	Fonctionnel	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	1,39	-	-	1,36	1,32	
Envasement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	<5	<5	<5	<5	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX DE PRIORITE 1	Description	Barrière franchissable	OH61a ROE247	OH61b ROE244	OH61c ROE245	OH61d ROE2776	OH61e ROE246	
			Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema					
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Barrière sélective						
		Barrière très sélective						
		Barrière totale	x	x		x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent						
		Transit limité						
		Transit impossible	x	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Continuité écologique	Permanente						
		Limitée						
		Impossible	x	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée						
		Pas concernée	x	x	x	x	x	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée						
		Pas concernée	x	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné						
		Pas concerné	x	x	x	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, les turbines du complexe hydraulique sont équipées de dispositif de dévalaison et pour OH61c uniquement de dispositif de montaison toutes espèces (passe à bassin, rampe anguille). L'ennoiement des habitats est important mais peu impactant au vu des zones de reproduction.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH61						

#### Remarque :

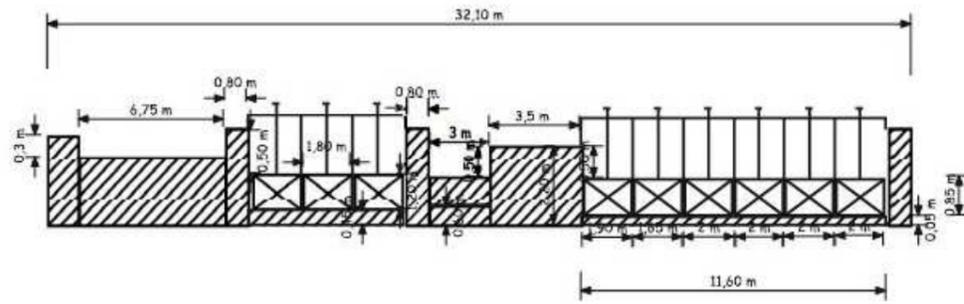
Actuellement, un usage hydraulique d'ordre économique est présent (microcentrales), c'est pourquoi l'équipement a été privilégié. Afin de limiter l'impact sur le transit sédimentaire, un protocole d'ouverture en période hivernale et/ou en crue devrait être mis en place pour accompagner les dispositifs de franchissement piscicole.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

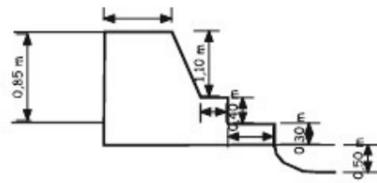
- En l'état, le complexe hydraulique majeur de la Baronnie est un frein à la continuité écologique bien que des dispositifs de franchissement se mettent en place.
- A ce stade, aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré : toutefois, la présence de la route départementale longeant le bief ou les habitations à proximité devraient être examinés pour statuer sur la qualité structurante de l'ouvrage.
- Une étude RCE est en cours sur l'OH61b pour permettre la montaison sur cet obstacle. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet. A l'avenir, l'équipement du bras droit et du milieu sera à étudier selon l'efficacité du système et de leur attractivité en cas de crue.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

D/ Vue de face



D1/ Vue en coupe



D1

D2

D3

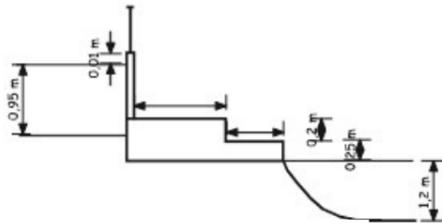
D4

D5

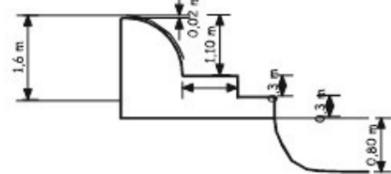


Vue aval et de profil de OH61d, 2014 et 2011

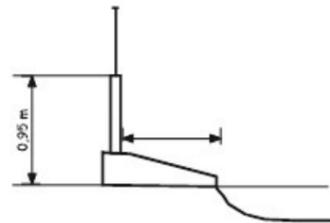
D2/ Vue en coupe



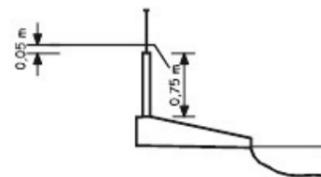
D3/ Vue en coupe



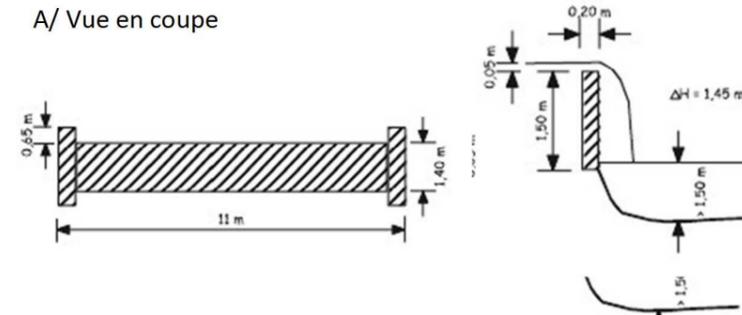
D4/ Vue en coupe



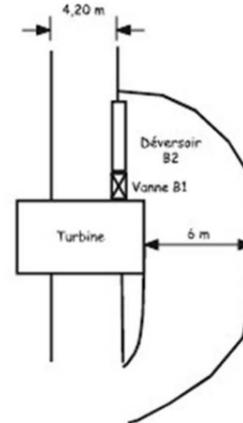
D5/ Vue en coupe



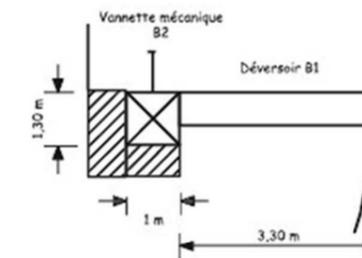
A/ Vue en coupe



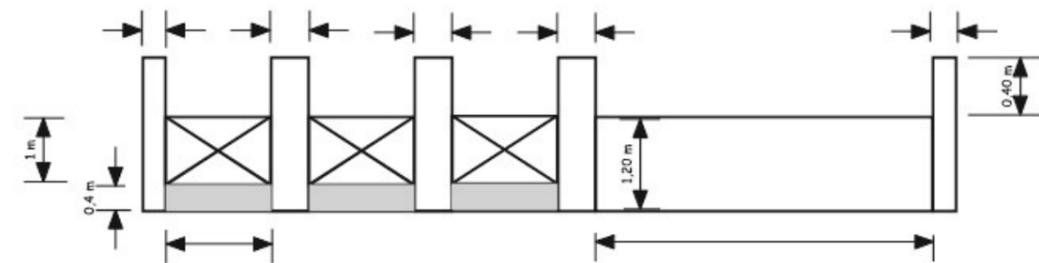
B/ Vue de dessus



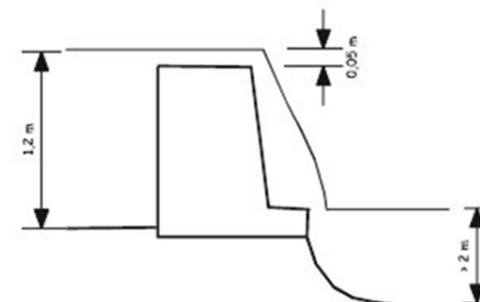
B/ Vue de face



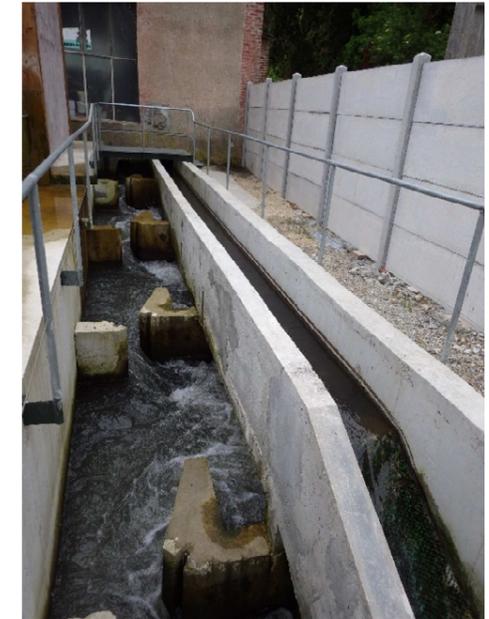
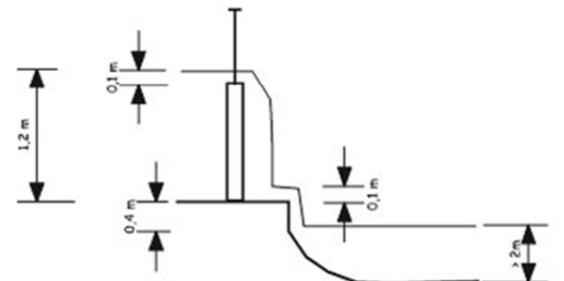
E/ Vue en face



E2/ Vue en coupe

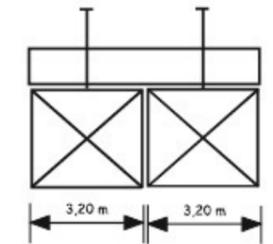


E1/ Vue en coupe



Passé à poisson et à anguille de OH61c

C/ Vue de face



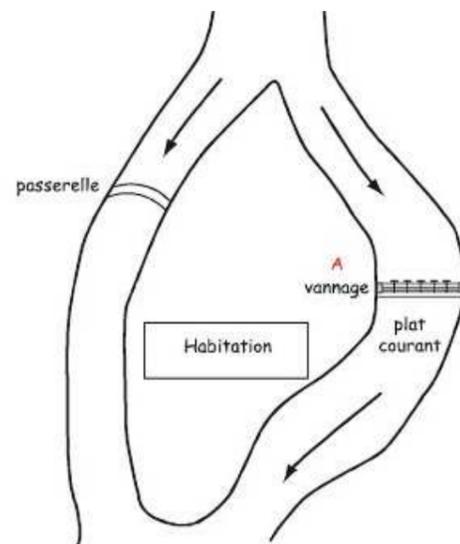
# VANNAGE ILOT DE FOLLEVILLE

OH60

ROE249

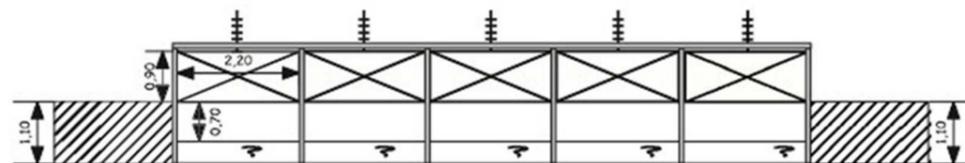
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Saint-Philbert-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)
TRONCON : tronçon n°4	COORDONNEES EN RGF93 : X : 530544 Y : 6909874	
AUTRE NOM :	LOCALISATION	
PROPRIETAIRE : Mme NAHON FAUCHIER Sophie		
USAGE ACTUEL : Aucun		
LONGUEUR DU BIEF : -		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE : -		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle : 0m	
	Gestion au droit d'eau : -	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)	
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)	

## 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

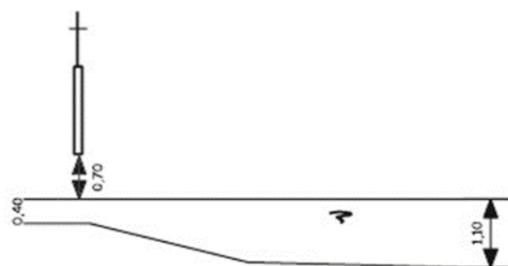


Vue amont OH60, mai 2014

A/ Vue de face



A/ Vue en coupe



## 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH60 ROE249	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Les éléments mobiles étant fonctionnels, il y a réversibilité de l'état actuel.</p>  
Nature	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	
Envasement	Non	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

## 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH60 ROE249	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
Transit impossible			
Continuité écologique	Permanente	x	
	Limitée		
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage ne constitue pas d'obstacle pour la continuité écologique sur la Risle. La gestion actuelle de l'ouvrage n'impacte pas sur les écoulements, la circulation piscicole, la qualité des habitats piscicoles et le transit sédimentaire. Une surveillance est à mener au sujet de blocage éventuel d'embâcles au sein du portique.

## 4/ SCENARII POTENTIELS

	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
Nom de l'ouvrage	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH60 ROE249						

### Remarque :

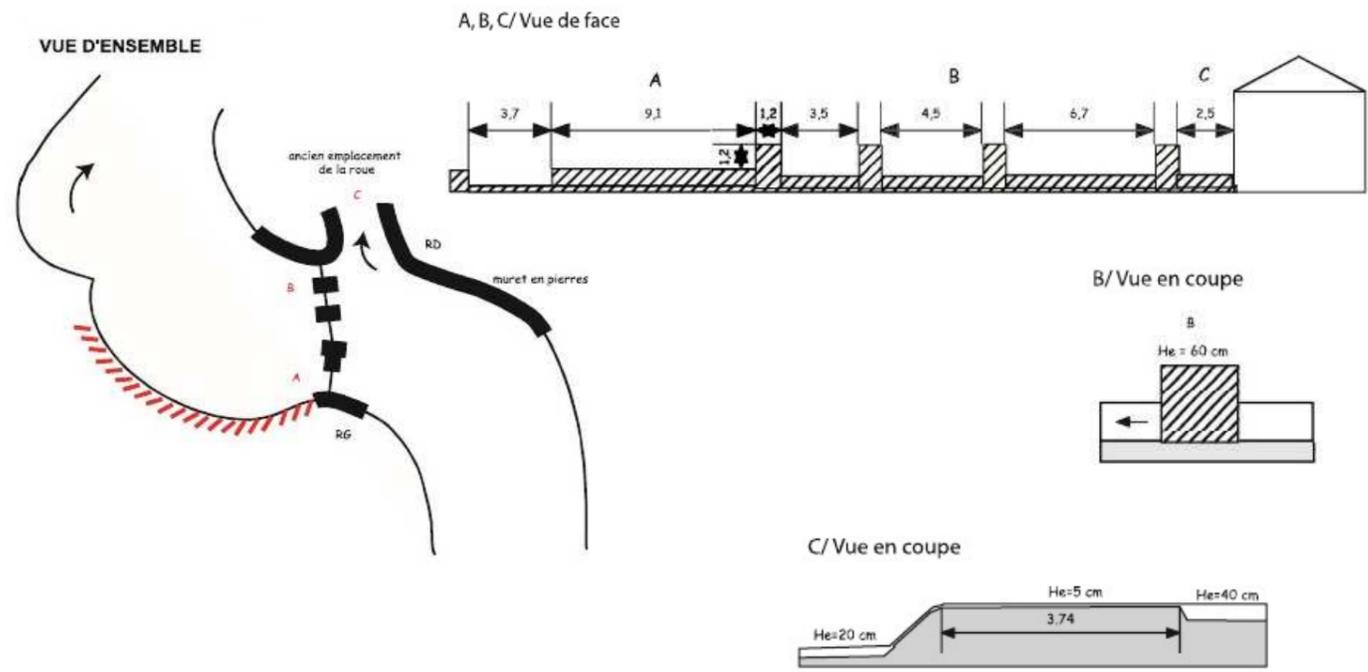
Actuellement, cet ouvrage n'a plus d'usage mais permet d'accéder à la demeure familiale sur l'île. Sa gestion actuelle n'impacte pas le milieu (vannes levées).

## 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage n'entrave pas la migration piscicole. Une surveillance régulière de l'ouvrage est nécessaire pour éviter tout encombrement du portique par des embâcles.
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été recensé.
- Dans l'état actuel, aucune étude RCE n'est jugé nécessaire.

OUVRAGE JARREL		OH59	ROE248
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Glos-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°4	COORDONNEES EN RGF93 : X : 530788 Y : 6909994		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M JARREL Jean-Claude 11 rue Saint Médard 75005 Paris		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0m		
	Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval OH59, mai 2014



A/ Vue

Vue sur le déversoir et la roue de l'OH69, mai 2014

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH59 ROE248	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Ancien moulin dont les organes mobiles ont été démontés. Il reste que les seuils résiduels et bajoyers (éléments maçonnés).</p> <p>Une érosion très importante est présente en rive gauche d'environ 100m sous l'ouvrage.</p> <p>Une passerelle sur les anciennes piles de l'ouvrage permet de rejoindre l'île centrale (mouton).</p>
Nature		Vannage	
Etat des éléments mobiles		Disparu	
Hauteur des éléments mobiles (m)		-	
Fonctionnalité des éléments mobiles		-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)		Ecoulement libre	
Éléments maçonnés		Bon	
Éléments moteurs		Disparu	
Fonctionnalité des éléments moteurs		-	
Hauteur de chute d'eau (m)		-	
Envasement		-	
Remous (m)		-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE		Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH59 ROE248	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
Transit impossible			
Continuité écologique	Permanente	x	
	Limitée		
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
Actuellement, aucun problème de continuité écologique sur OH59 n'est constaté. La rivière est mobile (déplacement du lit en rive gauche (érosion), atterrissement en rive droite). De belles et grandes surfaces de reproduction sont recensées en aval direct de l'OH59.

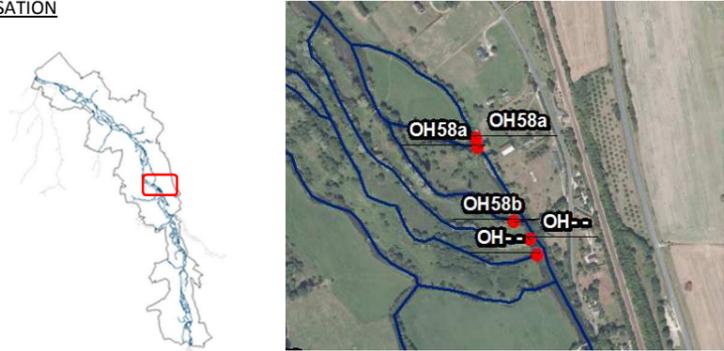
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII							
	Restauration du milieu		Libération des écoulements		Statu quo	Equipement		
	Milieu maximal	par remise en fond de vallée	Écoulement optimal	par effacement du seuil	Écoulement partiel	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement
OH59 ROE248							Continuité et Écoulement	Continuité fermé
							ouvrage ouvert ou abaissé	ouvrage fermé

**Remarque :**  
Etant donné que la continuité écologique est assurée pleinement, aucun scénario n'est envisagé.

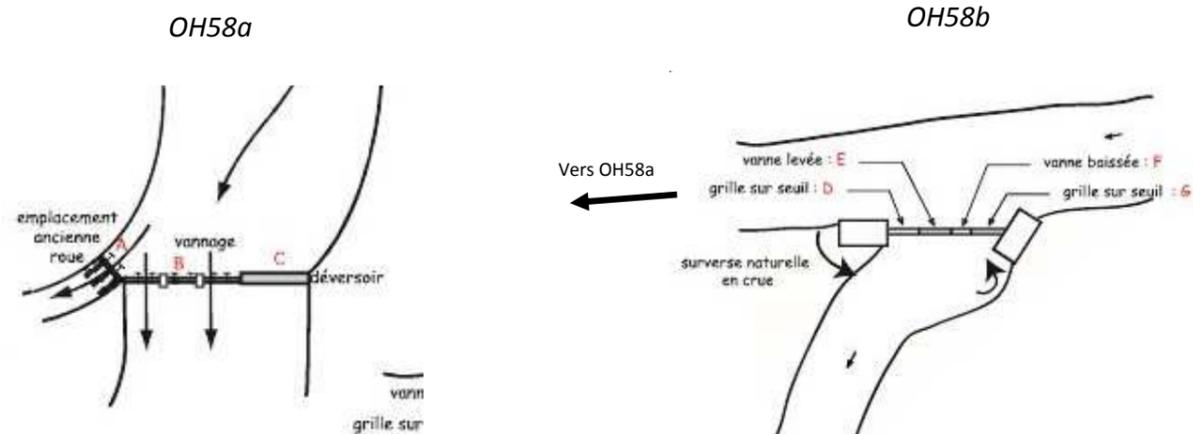
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage assure une continuité écologique totale
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Aucune étude RCE n'est jugé nécessaire.

MOULIN DE GLOS		OH58	ROE250/251/ 27787
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Glos-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : OH58b X : 531541	Y : 6909354	
AUTRE NOM :		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	M MARRIGNAN Jacques 58 rue Saint Vincent 27290 Glos-sur-Risle		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	627m - 15675m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	2,55m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,61	
	Gestion au droit d'eau (OH58a)	0,77m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 21/04/1856</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Vue aval de OH58a, mai 2011 (source SF Onema)



Vue aval de OH58b, juin 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH58a ROE250/27787	OH58b ROE251	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Le complexe hydraulique a une fonction d'agrément (ancien moulin, connexion de bras annexe humide et un plan d'eau).</p> <p>Etant donné que les vannes sont fonctionnelles, l'état actuel est réversible (ouvert/fermé)</p> <p>Il y a un garde-chasse et pêche qui gère le site et les ouvrages.</p>
Nature	Vannage + déversoir	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,13	1,50	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	1 ouverte + 5 fermée	1 ouverte + 1 fermée	
Éléments maçonnés	Vétuste	Vétuste	
Éléments moteurs	Disparu	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,61	0,54	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	15	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH58a ROE250/27787	OH58b ROE251	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent		
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	
	Permanente			
	Limitée			
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x	x
		Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	
	Concernée			
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, les ouvrages OH58 n'assurent pas la continuité écologique au sens de la réglementation. Ces obstacles semblent franchissables pour les salmonidés quand ils sont ouverts et posent des difficultés pour les autres espèces. Quant au transit sédimentaire, il est bloqué. Toutefois, les vannes étant manœuvrables, la situation actuelle est donc réversible. L'ouvrage peut devenir franchissable, être sélective voir totalement bloquant.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH58a ROE250/27787					
OH58b ROE251					

#### Remarque :

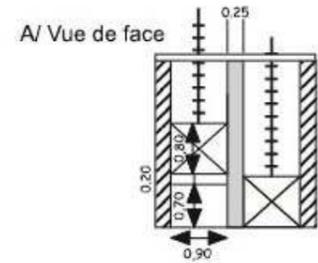
Actuellement, le site ne dispose pas de dispositif efficace pour garantir la continuité écologique. Aucun usage n'est référencé toutefois, cet ouvrage a une fonction strictement d'agrément, de connexion de bras secondaire dont un alimente un plan d'eau et de milieux fortement humide en rive gauche.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage n'assure pas une continuité écologique optimum.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une fonction d'agrément est en place.
- Une étude RCE doit être mise en place et celle-ci devra également étudier l'impact d'ouverture des ouvrages sur le milieu humide en rive gauche (boisement, plan d'eau, etc.). Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

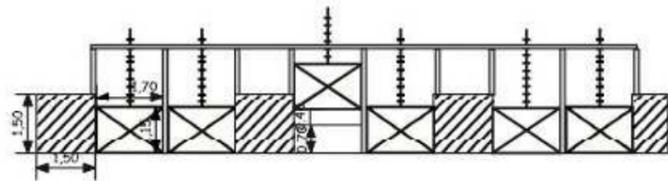
6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OH58a

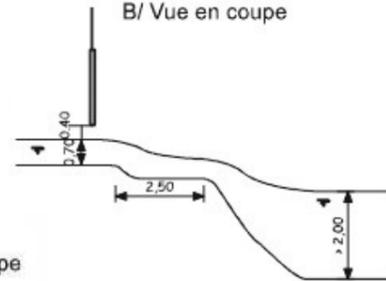


Vue sur vanne de l'ancienne roue, juin 2014

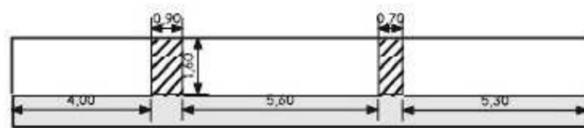
B/ Vue de face



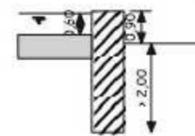
B/ Vue en coupe



C/ Vue de face



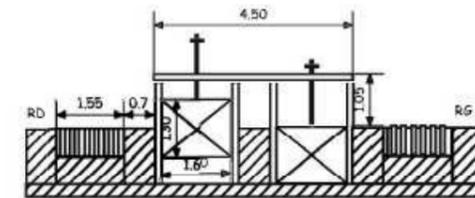
C/ Vue en coupe



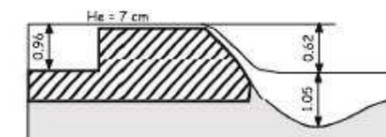
Zoom sur vannes ouvertes d'OH58a, juin 2014

OH58b

D,E,F,G/ Vue de face



Vue en coupe du déversoir



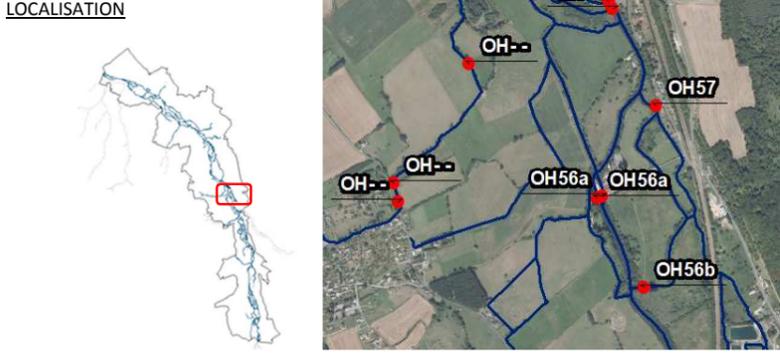
Vue aval de OH58b, juin 2014



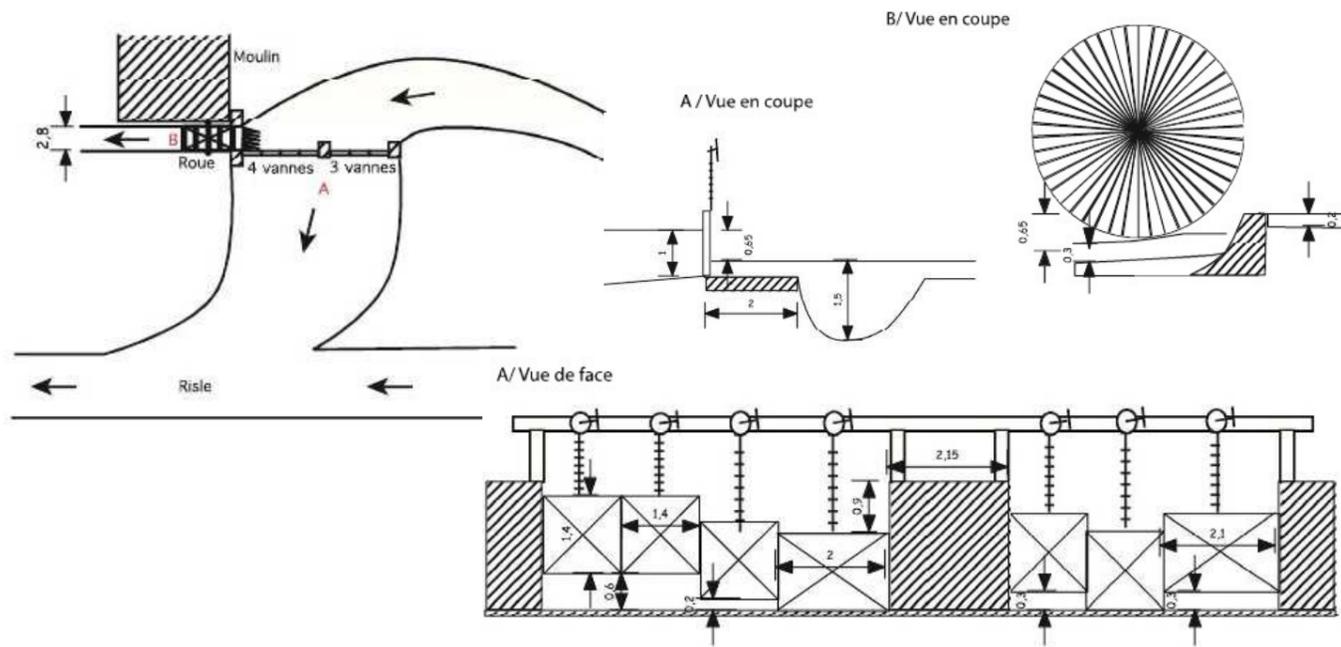
Vue profil de OH58a, juin 2014



Vue amont du bief d'OH58a, juin 2014

MOULIN DES MANGEANTS		OH57	ROE252
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Glos-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 531735 Y : 6908955		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mr DUTHEIL Olivier 72 rue Saint Vincent 27290 Glos-sur-Risle		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	571.3m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	6,913 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret du 26/09/1850</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue de face de l'OH67, juin 2014



Vue de face de l'OH67, juin 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH57 ROE252	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004 :</p> <p>Ancien moulin dont la roue ne tourne plus. Le vannage est manœuvrable et le canal de fuite est très envasé.</p>
Nature	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,30	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	2 ouverts + 5 fermés	
Éléments maçonnés	Délabré	
Éléments moteurs	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Non fonctionnelle	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,97	
Envasement	Oui	
Remous (m)	<10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH57 ROE252	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x
		Concerné	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage OH57 n'assure pas la continuité écologique tant au niveau du transit sédimentaire qu'au niveau de la circulation piscicole. Quand elles sont levées, l'ouverture des vannes n'est pas suffisante pour permettre le franchissement piscicole puisqu'il existe une mise en charge excessive de la ou des vannes.

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH57 ROE252						

#### Remarque :

Une simple ouverture des vannes (écoulement libre) permettrait de répondre aux exigences de la continuité écologique (gestion adaptée des vannes).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage n'assure pas la continuité écologique (poisson et sédiment).
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

USINE DUTHEUIL		OH56 a et b	ROE257/28318/27788
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Glos-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : OH56a X : 531526 Y : 6908625		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme DUTHEUIL Laetitia (Espace Risle) Cour de l'Usine 72 rue saint Vincent 27290 Glos-sur-Risle Tel : 06.25.92.42.42		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (p=80kW)		
LONGUEUR DU BIEF	1161.9m -34800m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	6.913m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1,93m		
	Gestion au droit d'eau 1,93m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 30/11/1853</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

**VUE D'ENSEMBLE**

**B/ Vue en coupe**

**A/ Vue en coupe**

**A/ Vue de face**

**B/ Vue de face**

**Vue aval de l'OH65a**

**Vue aval de l'OH65a (dévalaison)**

**Vue aval de l'OH65a**

**Vue aval de l'OH65b**

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH56a ROE257	OH56a ROE28318	OH56b ROE27788	<i>Remarques générales</i> Modification significative depuis 2004 : mise aux normes dévalaison /montaison (en cours)  L'ouvrage répartiteur entre l'usine Dutheuil et le moulin Mangeants se situe à 340m en amont (berge droite)  Les canoë-kayak passe par l'ouvrage répartiteur par du portgae.
Nature	Vannage + déversoir	Turbine	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Bon	-	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,65	-	1,02	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	-	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	3 ouverts (en charge)+ 4 fermées	-	Intermédiaire (10 + 4 F)	
Éléments maçonnés	Bon	-	Bon	
Éléments moteurs	-	Turbine	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Fonctionnel	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	1,93	-	0,47	
Envasement	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	10	<5	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH56a ROE257	OH56a ROE28318	OH56b ROE27788	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable			
		Barrière sélective		x	
		Barrière très sélective			
	Transit sédimentaire	Barrière totale	x	x	
		Ouvrage transparent			
		Transit limité			
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	x	
	Permanente				
	Limitée				
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x	x	
		Concernée			
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x	x
		Concernée			
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	x
		Concernée			
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
	Pas concerné	x	x	x	

**Remarque :** Actuellement, l'ouvrage OH56 entrave la continuité écologique (poisson et sédiment) et n'est pas un ouvrage structurant. Il provoque une perte d'habitat piscicole important sur l'amont (effet bief important). Un petit bras (RG) contourne la demeure mais il n'est pas attractif. Quant à l'ouvrage répartiteur OH56b, il est entretenu mais régulièrement embâclés et semble être sélectif pour les espèces cibles en l'état (vannes manœuvrables - état réversible). Quant au transit sédimentaire, il est très insatisfaisant.

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH56a ROE257						
OH56b ROE27788						

**Remarque :** Actuellement, étant donné que l'ouvrage a un usage hydraulique d'ordre économique (hydroélectricité), l'ouvrage OH56 est en cours d'équipement dévalaison et montaison afin d'assurer la continuité écologique. L'ouvrage répartiteur OH56b semble franchissable surtout lorsque la vanne reste ouverte et n'est pas mise en charge (radier lisse et ennoyé)

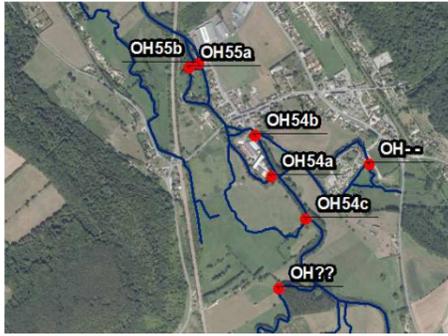
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH56 bloque la migration piscicole (montaison/dévalaison) et le transit sédimentaire. Au niveau du déversoir, une réhausse avec des planches de bois existe.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE pour mettre aux normes la centrale est en cours (lancé par le propriétaire).

**SOCIETE RISLOISE CONDITIONNEMENT**

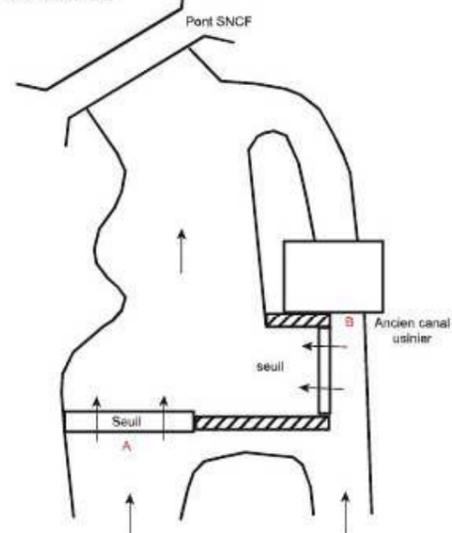
**OH55**

**ROE254/64504**

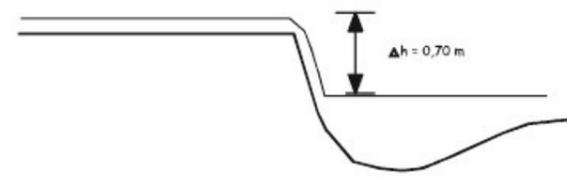
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532026 Y : 6907407	
AUTRE NOM : Ancienne usine DAKOTA		<b>LOCALISATION</b>
PROPRIETAIRE :	Société Risloise Conditionnement	
USAGE ACTUEL	Aucun	
LONGUEUR DU BIEF	150m	
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	2,45m3/s	
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,70m
	Gestion au droit d'eau	-
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)	
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)	

**1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE**

**VUE D'ENSEMBLE**



**A/ Vue en coupe**



Vue aval OH55a (parcours canoë)



Vue aval OH55b (seuil résiduel)

**2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE**

	OH55 ROE254/64504	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Site hydraulique ayant fait l'objet d'un arasement des ouvrages Sur le bras gauche, les écoulements sont plus favorables malgré la présence d'une chute résiduelle. Les travaux ont dénoyé l'ancien bief et augmenté les vitesses déclenchant une érosion régressive et causant des dégâts sur les berges (bras droit). (Ce3e)</p> <p>Le bras gauche est un parcours d'eaux vives canoë-kayak.</p>
Nature	Seuil résiduel	
Etat des éléments mobiles	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	
Éléments maçonnés	Dégradé	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	
Envasement	Non	
Remous (m)	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

**3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX**

		OH55 ROE254/64504	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	x
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
		Transit impossible	
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée	x	
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**

L'ouvrage a été arasé. En l'état, selon les conditions hydrologiques, le site n'assure pas le franchissement piscicole total. Il a été constaté une sélectivité vis-à-vis d'espèces cibles notamment la vandoise, le barbeau, la lamproie fluviatile. La disparition du bief a permis l'apparition de faciès lotiques favorables aux salmonidés et a amélioré le transit sédimentaire sans toutefois rendre transparent l'ouvrage. La continuité écologique est considérée limitée sur le site.

**4/ SCENARII POTENTIELS**

	<b>SCENARII</b>					
	<b>Restauration du milieu</b>	<b>Libération des écoulements</b>		<b>Statu quo</b>	<b>Equipement</b>	
<b>Nom de l'ouvrage</b>	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement	Continuité fermé
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé	ouvrage fermé
OH55 ROE254/64504						

**Remarque :**

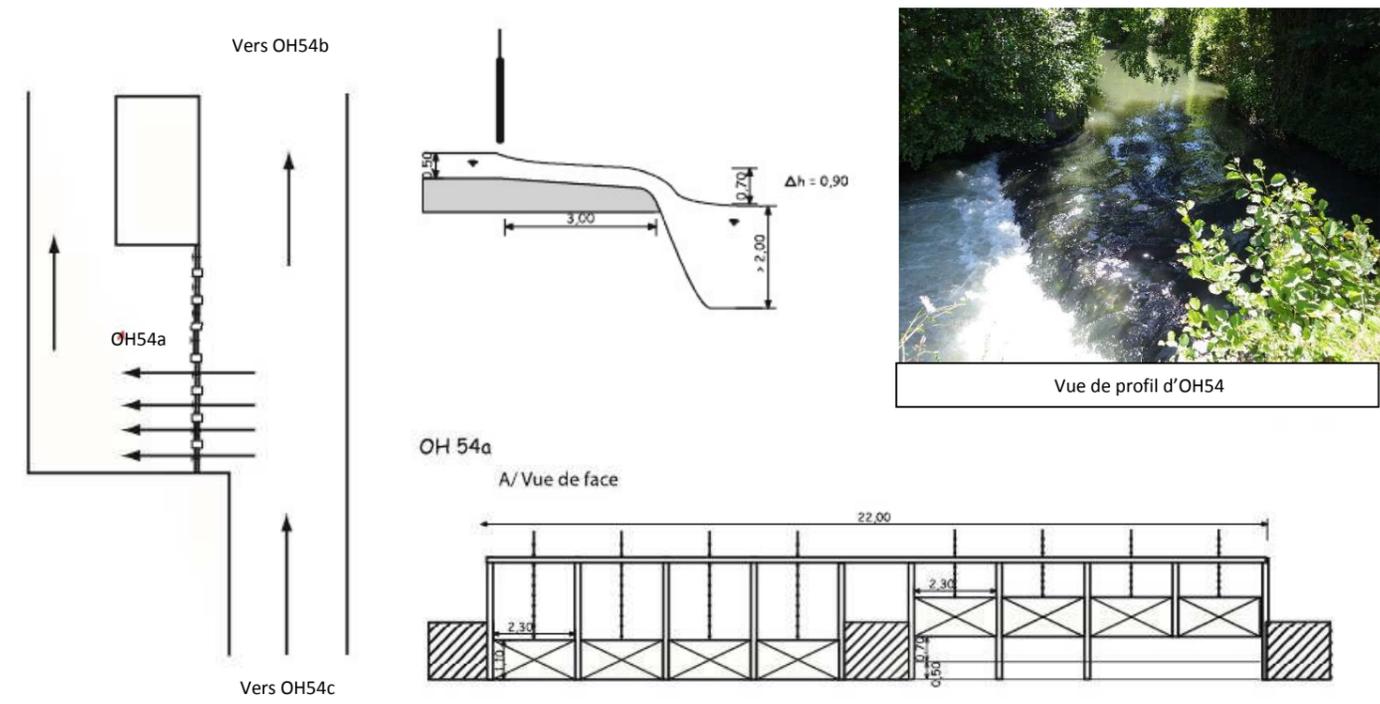
Avant 2004, l'ouvrage OH55 a fait l'objet d'un arasement. L'obstacle pose des difficultés pour quelques espèces cibles.

**5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

- En l'état, l'ouvrage OH55 n'assure pas complètement la migration piscicole (montaison/dévalaison) et le transit sédimentaire.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Aucune nécessité d'engager une étude RCE (opération simple).

USINE ENDUPACK		OH54 a, b, et c	ROE255/27792/256
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532321 Y : 6906949		
AUTRE NOM : Ex DELAPORTE		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	Société ENDUPACK M BOTTIN Jimmy 445 rue Pierre Campion 27210 BEUZEUVILLE		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	505m – 9090m <sup>2</sup>		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	3,55m <sup>3</sup> /s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0,72m		
	Gestion au droit d'eau 1,72m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 26/10/1844</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE			
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH54a ROE255	OH54b ROE27792	OH54c ROE256 (CE3E/SIBVR)
Nature	Vannage	Vannage supprimé	Vannage
Etat des éléments mobiles	Vétuste	-	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,20	-	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	-	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Ecoulement libre	Ecoulement libre
Éléments maçonnés	Vétuste	Délabré	Vétuste
Éléments moteurs	-	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	0,72	0,63	0
Envasement	Oui	Oui	Oui
Remous (m)	15	10	0
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Non

**Remarques générales**  
Aucune modification significative depuis 2004.  
L'OH54b a été arasé avant 2004 (voie du canoë-kayak)  
L'OH54c est régulièrement déconnecté du bief de la Risle (atterrissement)  
Aucune difficulté pour la dévalaison  
En aval OH54a, les berges en rive droite sont détériorées.

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH54a ROE255	OH54b ROE27792	OH54c ROE256
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		x
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		
ENJEUX DE PRIORITE 1	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent		x
		Transit limité	x	x
		Transit impossible		
		Continuité écologique		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
		Concernée		
		Pas concernée	x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
		Concernée		
		Pas concernée	x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
		Concernée		
		Pas concernée	x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
		Pas concerné	x	x
		Concerné		
		Pas concerné	x	x

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH54 limite la continuité écologique notamment par a et b. Bien que les salmonidés puissent le franchir, les autres espèces cibles (vandoise, barbeau, anguille, lamproies) sont dépendantes des conditions hydrologiques favorables car elles n'ont pas la capacité de saut. L'impact du bief est faible à moyen mais entraîne toutefois une perte d'habitat salmonicoles en amont. L'affluent «le Torrent» axe majeur pour les salmonidés est très proche (énorme potentiel reproduction). En période de basses eaux, l'OH54c est déconnecté de la Risle (atterrissement).

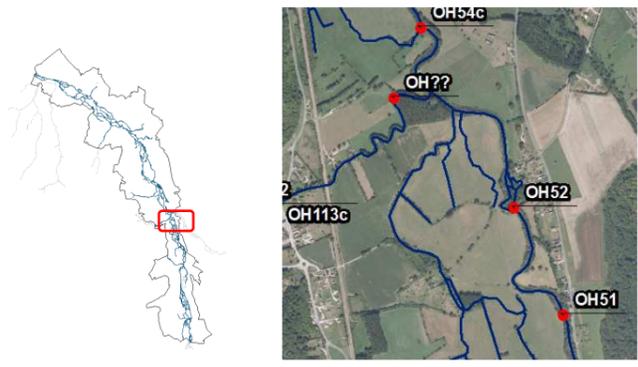
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
OH54 ROE255/27792/256	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH54 nécessite un dispositif respectant la réglementation en vigueur notamment pour la montaison, le transit sédimentaire. La continuité écologique devra être assurée sur le site afin de garantir de manière permanente l'accès aux zones de reproduction en amont du bassin et sur le torrent (affluent en rive gauche)

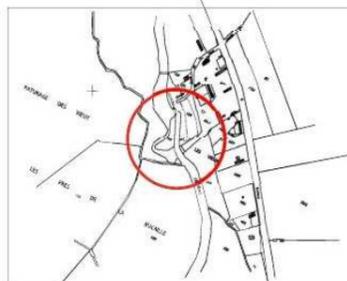
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH54 limite la migration piscicole et le transit sédimentaire. Selon les conditions hydrologiques, la gestion des vannes, les espèces cibles, le franchissement est aléatoire/partiel.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

ANCIEN DEVERSOIR LES VIEUX		OH52	ROE258
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532837 Y : 6906054		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M VADROT		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1m Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Ouvrage transversal		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

VUE CADASTRE



Vue de profil du déversoir



Vue d'une des buses du déversoir

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH52 ROE258	
Nature	Déversoir	
Etat des éléments mobiles	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	<i>Remarques générales</i>
Gestion des éléments mobiles	-	Aucune modification significative depuis 2004
Eléments maçonnés	Vétuste	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	1	Au sein du déversoir long de 15m, la présence de tuyau permet une alimentation du bras mort en haute eaux de la Risle avant même une surverse.
Envasement	-	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH52 ROE258	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Transit impossible	x
		Permanente	
		Limitée	
	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
		Pas concernée	x
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)		Concernée	
	Pas concernée	x	
	Concernée		
	Pas concernée	x	
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
	Pas concernée	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
Cet ouvrage constitue un ouvrage transversal alimentant un bras mort et n'a donc pas d'impact ni sur les écoulements ni sur la continuité écologique globale. Toutefois, il entrave la dynamique de rivière qui pourrait retrouver un espace ou fuseau de liberté intéressant.

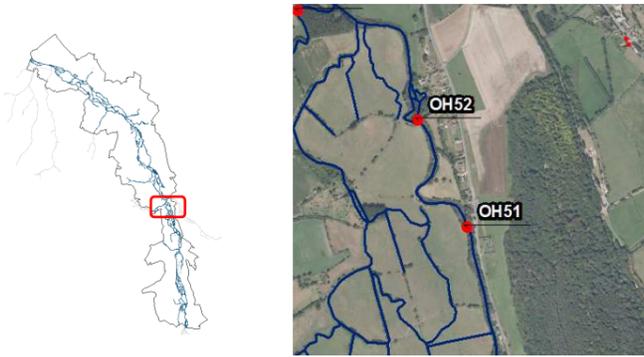
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH52 ROE258					

**Remarque :**  
Afin de redonner une mobilité à la rivière (multiple bras...) et de diminuer l'effet de l'érosion en amont du pont localisé plus en aval, il serait intéressant de procéder à un aménagement du site (arasement total, partiel du déversoir).

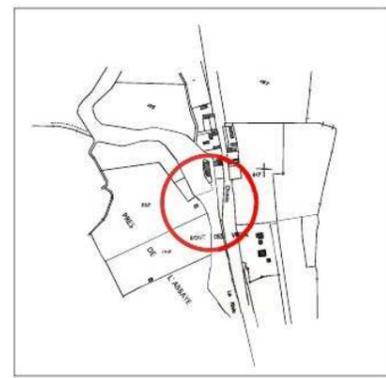
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH52 ne constitue pas une entrave pour la continuité écologique (axe secondaire). Toutefois, son aménagement assurerait une mobilité à la rivière et de répondre dans la mesure du possible à la problématique d'érosion majeur en aval (palplanche/pont agricole).
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE simplifiée doit être réalisée. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

VESTIGE DU PONT		OH51	ROE65637
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Pont-Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533035 Y : 6905625		
AUTRE NOM : ancien moulin du Bout des Vieux		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	DERIVERY		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0m	
	Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE			
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

VUE CADASTRE



Vue amont des vestiges, 2004



Vue des vestiges, juin 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH52 ROE65637	
Nature	Vestige de vannage (pile + déversoir)	
Etat des éléments mobiles	Ruiné	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	
Eléments maçonnés	-	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	
Envasement	-	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

*Remarques générales*  
Aucune modification significative depuis 2004 (ouvrage ruiné).  
Le parcours du canoë transite par ce bras de la Risle.

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH52 ROE65637	
Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x	
	Barrière sélective		
	Barrière très sélective		
Transit sédimentaire	Barrière totale		
	Ouvrage transparent	x	
	Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible		
	Permanente	x	
	Limitée		
Influence sur une zone humide	Impossible		
	Concernée		
	Pas concernée	x	
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
	Pas concernée	x	
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
	Pas concernée	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

*Remarque :*  
Aucune incidence n'est constatée sur la rivière (ouvrage démonté). Il est transparent toutefois, les piles restantes font office d'obstacle à l'écoulement et être des points de blocages pour des embâcles. Cet ouvrage est à l'état de ruine.

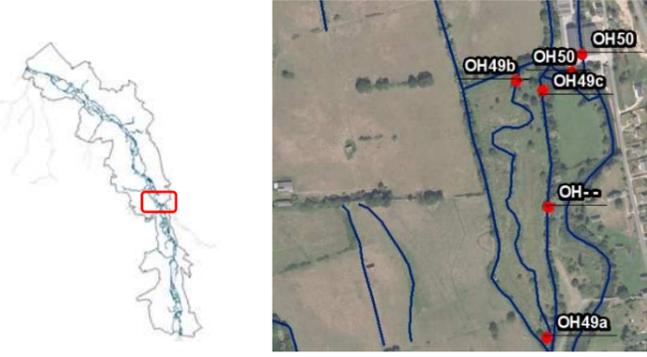
### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH52 ROE65637					

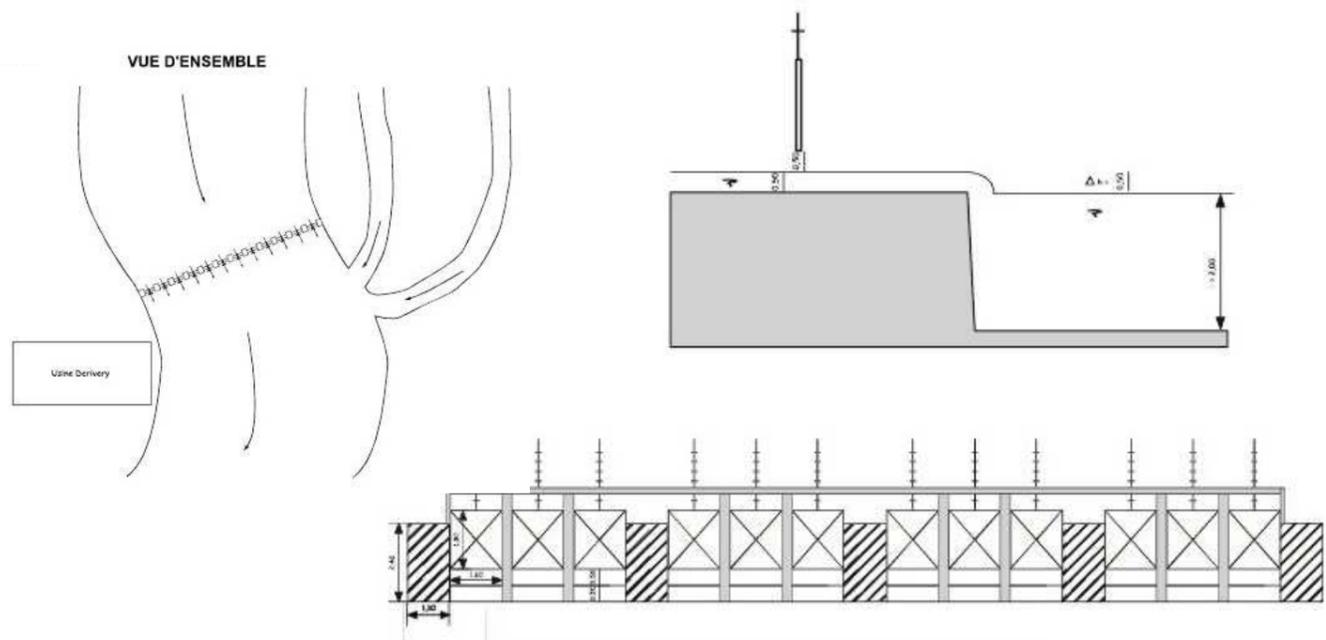
*Remarque :*  
Afin d'améliorer l'écoulement et éviter toute accumulation d'embâcle, le retrait des piles et de la passerelle pourrait être une proposition d'action.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH51 ne constitue pas une entrave pour la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Aucune étude RCE n'est nécessaire.

VANNAGE USINE DERIVERY		OH50	ROE34062
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533218 Y : 6904645		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	DERIVERY		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1200m – 1800m² avec vannes fermées		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	4.062 m³/s-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,74m	
	Gestion au droit d'eau	2,04m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 29/10/1845</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval et amont (de gauche à droite), seuil résiduel de OH50 et faciès lotique en amont, juin 2014

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH50 ROE34062 décharge	OH50 ROE64502	Remarques générales : Aucune modification significative depuis 2004.  Le ROE34062 représente l'ancien ouvrage de décharge de la microcentrale. Ses vannes sont en bon état et manœuvrables. Actuellement, le bief est nul car les vannes sont ouvertes.  Afin de franchir ce complexe hydraulique dangereux, une aire de portage pour canoë-kayak a été réalisée.
	Nature	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Bon	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,80	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	9 ouverts + 3 fermés	-	
Éléments maçonnés	Bon	Bon	
Éléments moteurs	-	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Hors service	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,74	-	
Envasement	Non	-	
Remous (m)	<10	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH50 ROE34062 décharge	OH50 ROE64502	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
	Transit sédimentaire	Barrière totale		x
		Ouvrage transparent	x	
		Transit limité		
Continuité écologique	Transit impossible		x	
	Permanente			
	Limitée	x		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible		x
		Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x
		Concernée		
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage (vanne ouverte) n'empêche pas les salmonidés de le franchir (fosse importante, tirant d'eau suffisant) mais limite le franchissement pour les autres espèces cibles notamment l'anguille par l'absence de voie de reptation. L'état de réversibilité des vannes font de cet obstacle une barrière sélective. De plus, ce vannage manœuvrable ne constitue pas d'obstacle à l'écoulement des eaux et au transit sédimentaire sauf en cas de blocage d'embâcle. La gestion ouverte des vannes permet de retrouver un faciès lotique (plat-radier).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH50 ROE34062						

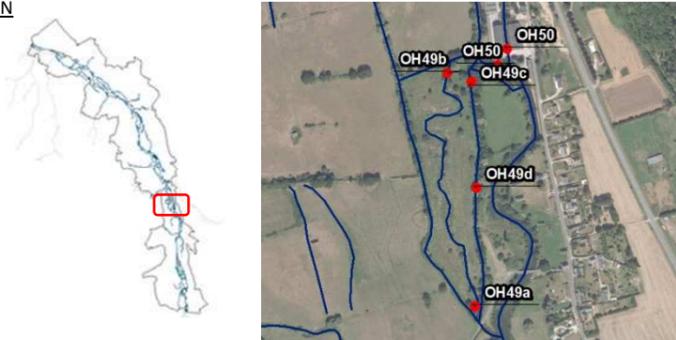
#### Remarque :

Actuellement, un usage hydraulique d'ordre économique est présent (microcentrales), c'est pourquoi l'équipement a été privilégié. Afin de limiter l'impact sur le transit sédimentaire, un protocole d'ouverture en période hivernale et/ou en crue devrait être mis en place pour accompagner les dispositifs de franchissement piscicole.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

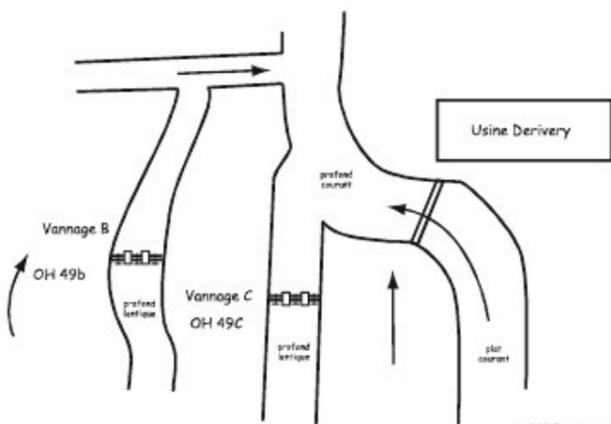
- En l'état, l'ouvrage OH50 limite la continuité écologique notamment par une franchissabilité piscicole partielle/aléatoire (barrière sélective)
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.
- Une étude RCE doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

<b>VANNAGE AAPPMA BRIONNE</b>		<b>OH49</b>	<b>ROE260/27799/ 65627/27798</b>
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533176 Y : 6904208		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Brionne		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	874m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle -		
	Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



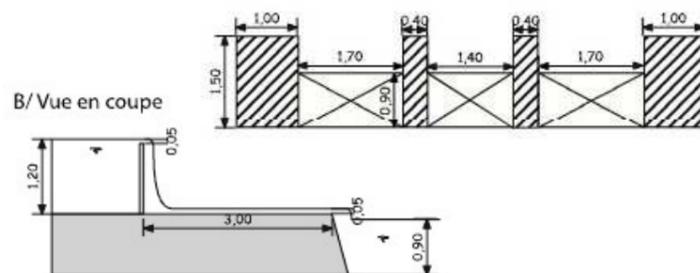
### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE

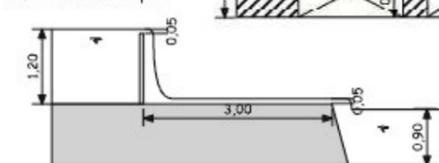


#### OH 49b

##### B/ Vue de face

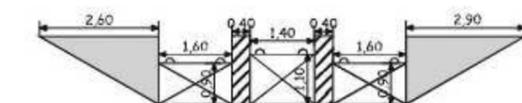


##### B/ Vue en coupe



#### OH 49c

##### C/ Vue de face



##### C/ Vue en coupe



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH49b ROE260	OH49c ROE27798	OH49a ROE27799	OH49d ROE65627	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.  Les ouvrages permettent de maintenir un niveau d'eau dans un parcours de pêche (canal).
Nature	Vannage	Vannage	Vannage + buse	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	Vétuste	Vétuste	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	0,88	-	0,27	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Non fonctionnel	-	Non fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	Fermé	Grille	Fermé	
Éléments maçonnés	Vétuste	Vétuste	Vétuste	Vétuste	
Éléments moteurs	-	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.35 (Ce3e)	1,38	0,20 (Ce3e)	0,27	
Envasement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	<5	<5	<5	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Non	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH49b ROE260	OH49c ROE27798	OH49a ROE27799	OH49d ROE65627	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		x		
		Barrière sélective			x	
		Barrière très sélective				
		Barrière totale	x	x		
		Ouvrage transparent				
Transit sédimentaire	Transit limité			x		
	Transit impossible	x	x		x	
	Continuité écologique					
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Permanente				
		Limitée			x	
		Impossible	x	x		x
		Concernée	x	x		x
		Pas concernée			x	
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée					
	Pas concernée	x	x	x	x	
	Concernée					
Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	x	x	
	Concerné					
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné					
	Pas concerné	x	x	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, le complexe d'ouvrage est en parallèle avec l'ouvrage de Dérivory et constitue un obstacle pour la continuité écologique sur la Risle. La gestion actuelle des ouvrages impactent sur les écoulements ainsi que les habitats en amont (envasement).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

	SCENARII					
Nom de l'ouvrage	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH49						

#### Remarque :

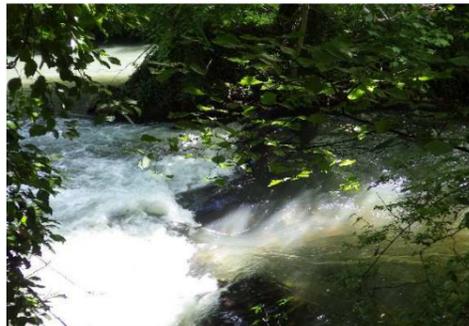
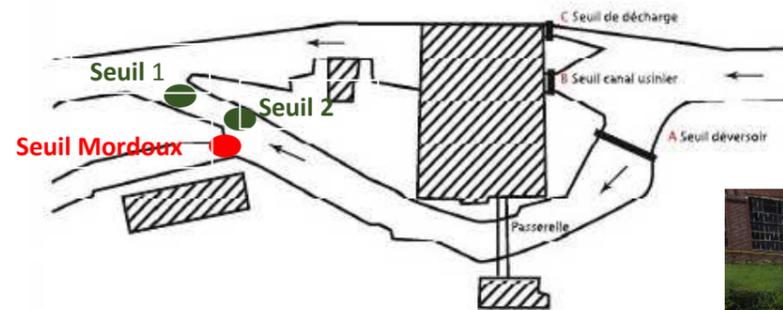
Actuellement, seul le bras gauche permet la montaison du poisson. De plus, il affiche des zones très intéressantes pour la reproduction des salmonidés, des lamproies (succession radier-plat, substrat) et présente une certaine mobilité de la rivière (embâcle, atterrissement) à mi-parcours et ce jusqu'à la fin du bras. Les canaux liés à la pêche sont quant à eux pas indispensables et provoquent des impacts non négligeables aux milieux environnants.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, le complexe d'ouvrage est composé de 3 bras dont un est totalement transparent (bras gauche). Quant au reste, ils forment une barrière totale à la continuité écologique.
- Un enjeu de priorité 2 est lié à l'OH49 (influence sur une zone humide).
- Une étude RCE est jugé nécessaire notamment pour réaménager le site OH49 (simplification du réseau, amélioration de la zone humide, optimiser du stockage d'eau pour la lutte contre les inondations et la préservation des milieux fragiles).

USINE COMPIN		OH48	ROE261
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533880 Y : 6902907		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Etablissement COMPIN	 	
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	418m- 6270m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	7,184m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,59m	
	Gestion au droit d'eau	1,54m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 8/10/1852</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



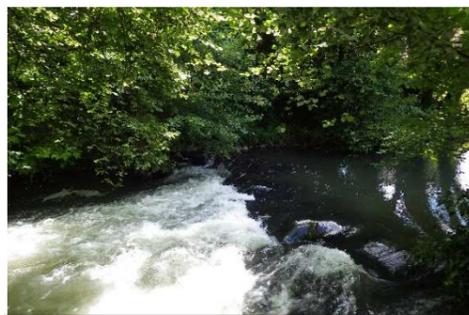
Vue de profil du seuil1



Vue de face seuil vers Mordoux



Vue de profil OH48 seuil déversoir A



Vue de profil du seuil 2



Vue de face OH48 seuil déversoir A

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH48 ROE261
Nature	Seuil résiduel
Etat des éléments mobiles	Disparu
Hauteur des éléments mobiles (m)	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	-
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ecoulement libre
Éléments maçonnés	Bon
Éléments moteurs	Turbine
Fonctionnalité des éléments moteurs	Hors service
Hauteur de chute d'eau (m)	0,59
Envasement	Oui
Remous (m)	15
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui

#### Remarques générales :

Aucune modification significative depuis 2004.

L'ouvrage a été démantelé en 1998 (cf. fiche Ce3e) et un ajustement a été réalisé par la suite car le pont se déchaussait. Le bief a fortement diminué depuis.

Une aire de portage pour la pratique du canoë kayak est disponible en rive droite en aval du pont qui a été refait (effondré).



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH48 ROE261		
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable		
		Barrière sélective	x	
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		
ENJEUX DE PRIORITE 1	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent		
		Transit limité	x	
		Transit impossible		
		Continuité écologique		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Permanente		
		Limitée	x	
		Impossible		
		ENJEUX DE PRIORITE 2	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée
Pas concernée	x			
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
	Pas concernée			x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
		Pas concerné	x	

#### Remarque :

Actuellement, la continuité écologique est limitée notamment pour le transit sédimentaire et forme une barrière sélective pour certaines espèces cibles comme le barbeau, la vandoise, la lamproie fluviatile et la truite fario. Malgré un seuil résiduel long et un dénivelé moyen, une fosse d'appel, un tirant d'eau suffisant, une rugosité permettent un franchissement piscicole plus ou moins aisé. De plus des voies de reptation ont été recensées pour l'anguille.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH48 ROE261						

#### Remarque :

Etant donné que l'OH48 a été arasé et que le franchissement piscicole est assuré (toute espèce confondue), aucun scénario n'est envisagé.

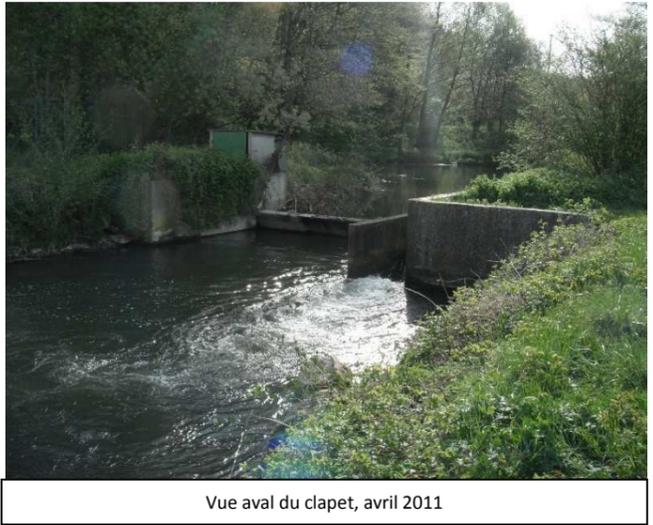
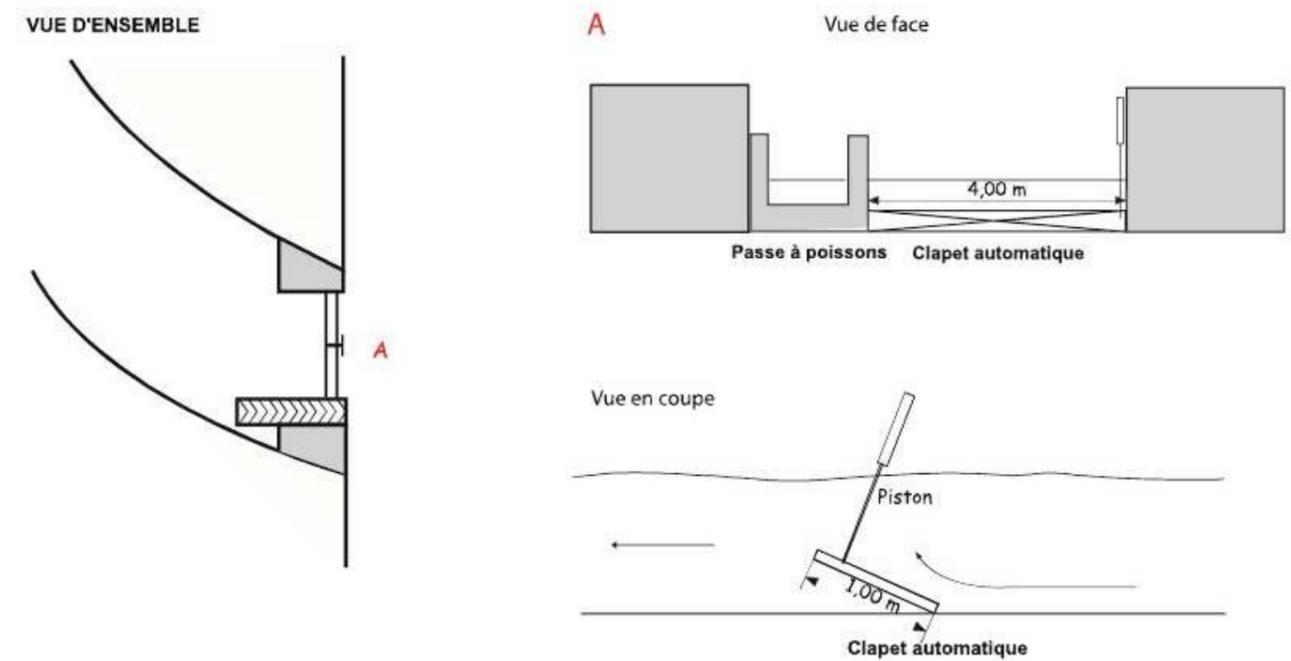
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage assure une continuité écologique sélective notamment pour le sédiment.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Aucune étude RCE (aménagement déjà effectué)

CLAPET DU MORDOUX		OH47	ROE262
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533699 Y : 6902599		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Brionne		
USAGE ACTUEL	Répartiteur de débit et alimentation du bief de Compin		
LONGUEUR DU BIEF	450m – 6750m <sup>2</sup> si clapet fermé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,17m	
	Gestion au droit d'eau		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval du clapet, avril 2011



Vue aval du clapet, août 2014

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH47	ROE262
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire		OH47	ROE262
Nature		Clapet	
Etat des éléments mobiles		Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)		-	
Fonctionnalité des éléments mobiles		Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)		Ouvert	
Éléments maçonnés		Bon	
Éléments moteurs		-	
Fonctionnalité des éléments moteurs		-	
Hauteur de chute d'eau (m)		0,17	
Envasement		Non	
Remous (m)		<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE		Non	

*Remarques générales :*  
Aucune modification significative depuis 2004.  
L'ouvrage se situe à la défluence du bras du Mordoux.  
Équipement mixte = glissière à canoë et dispositif de franchissement à chevrons complétement concrétionné.  
Etant donné que le clapet est fonctionnelle, l'état actuel est réversible (ouvert/fermé)

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH47	ROE262
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
Continuité écologique	Transit impossible		
	Permanente		
	Limitée	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

*Remarque :*  
Actuellement, l'ouvrage (dans sa gestion ouverte) assure quasiment la continuité écologique au sens de la réglementation. Cet ouvrage constitue une barrière franchissable pour l'ensemble des espèces cibles (saumon, truite de mer, truite fario, barbeau fluviatile, lamproie marine et fluviatile, anguille, vandoise).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH47 ROE262						

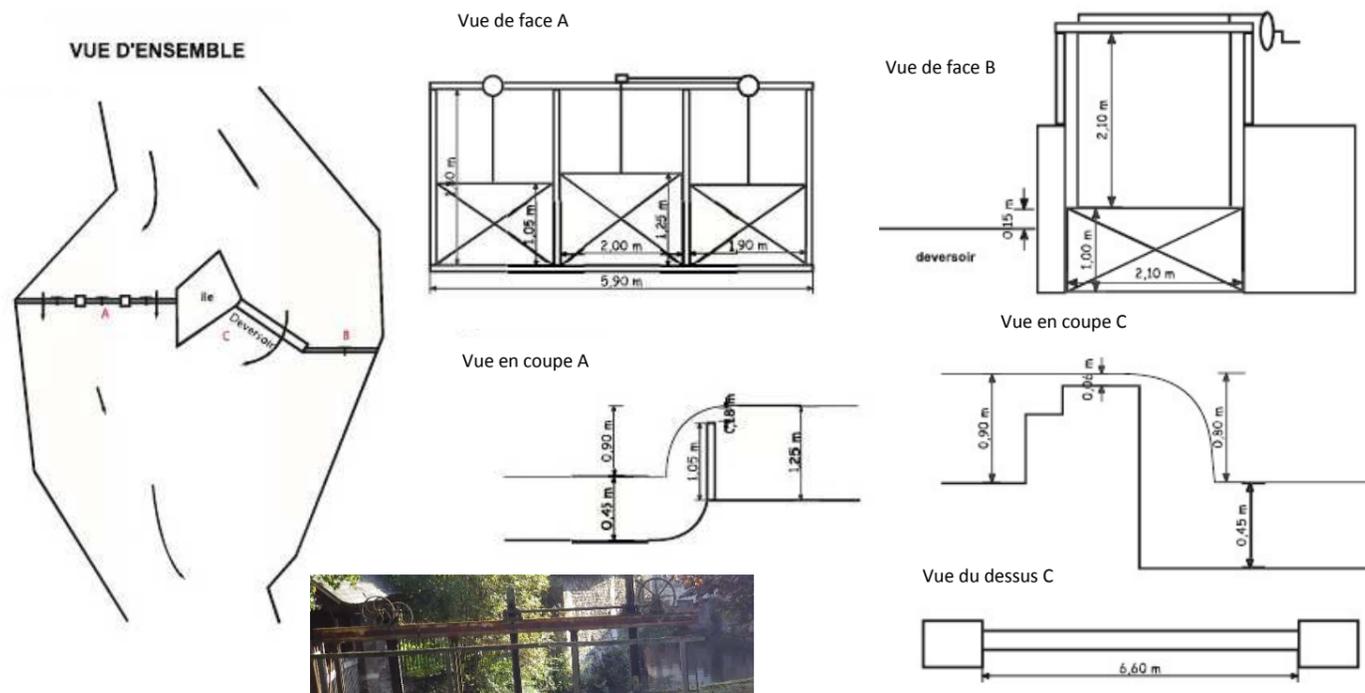
*Remarque :*  
Afin d'améliorer le fonctionnement global du site et éviter des gestions inappropriées, le démontage du clapet est proposé. L'érosion en amont du clapet serait aussi stabilisée.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage assure une continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE simplifiée doit être mise en place pour connaître les caractéristiques du dimensionnement de l'aménagement. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

VANNAGE JAUMAUD		OH46	ROE263
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533687 Y : 6902029		
AUTRE NOM : Ex usine Fruchard - Ex Sprintmétal	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE : Mr JAUMAUD Alain 4 impasse Fruchard 27800 Brionne 02.32.45.76.95			
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	390m – 4680m² si vannage fermé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0,62m Gestion au droit d'eau 0,86m		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH46 ROE263	<b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 : une pelle de vanne est entièrement détruite. Toutefois, il souhaite la réparer très prochainement. Dégradation générale de l'ouvrage (maçonnerie, pelle, etc.).  
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire			
Nature	Vannage + déversoir		
Etat des éléments mobiles	Vétuste		
Hauteur des éléments mobiles (m)	-		
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel		
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	1 ouvert + 3 fermé		
Éléments maçonnés	Vétuste		
Éléments moteurs	-		
Fonctionnalité des éléments moteurs	-		
Hauteur de chute d'eau (m)	0,62		
Envasement	Non		
Remous (m)	<5		
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui		

3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH46 ROE263	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Transit sédimentaire	Barrière totale	x
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Transit impossible	x
		Permanente	
		Limitée	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
		Pas concernée	x
		Pas concernée	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
		Pas concernée	x
		Pas concernée	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**  
 Actuellement au vu de sa gestion, l'ouvrage OH46 n'assure pas la continuité écologique tant au niveau du transit sédimentaire qu'au niveau de la circulation piscicole. La pelle de vanne détruite doit être refaite par le propriétaire. Le radier est noyé. Quand les vannes sont levées, la continuité écologique est donc totale avec une veille pour éviter toute accumulation de déchets dans le portique.

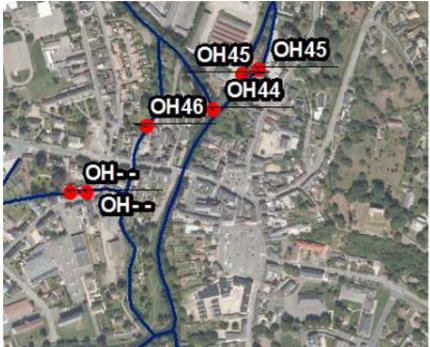
4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
OH46 ROE263	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement	Continuité fermé
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé	ouvrage fermé

**Remarque :**  
 Une simple ouverture des vannes (écoulement libre) permettrait de répondre aux exigences de la continuité écologique (gestion adaptée des vannes). Toutefois, le nœud de Brionne est à étudier dans son ensemble. Le radier de l'ouvrage semble être à la cote du fond du lit. L'accès pour des engins est impossible (rue étroite, habitation voisine).

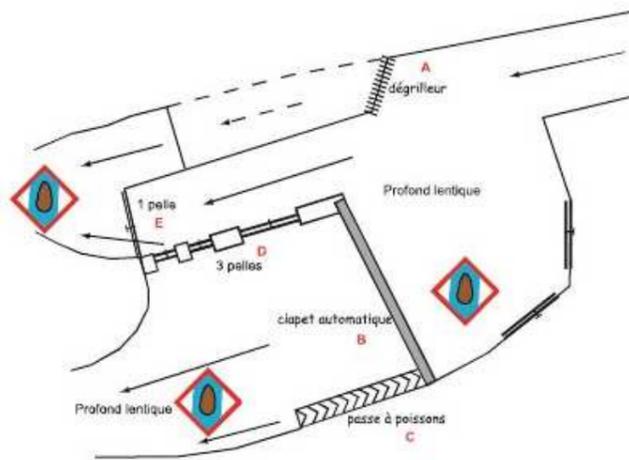
5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage n'assure pas la continuité écologique (poisson et sédiment).
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE doit être mise en place entre les ouvrages OH44, 45 et 46 afin de répondre aux exigences de stabilité des berges et des habitations, de la répartition des débits, de l'équilibre hydraulique entre les 3 bras et de définir la solution la plus efficace en terme de respect de la réglementation. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

CLAPET PAP TRANSPORT CIRET		OH45	ROE265
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533832 Y : 6902107		
AUTRE NOM : Ancien moulin Simoine ou ex Normandy car	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE : Commune de Brionne			
USAGE ACTUEL	Régulateur de crue		
LONGUEUR DU BIEF	583,5m (OH45 + OH44)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,98m	
	Gestion au droit d'eau	1,36m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Vue aval du vannage 3 pelles



Vue aval du clapet et de la passe à poisson



Vue aval du clapet

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH45 ROE265	<p><b>Remarques générales</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Le clapet automatique permet de maintenir le bief et d'être un régulateur de crue en assurant le délestage rapide du bief.</p> <p>La passe est mixte pois/canoë mais ne permet pas au canoë d'y passer puisque le tirant d'eau sous le tablier du pont en amont ne leur permet pas de passer. Quant au poisson, la passe à ralentisseur est trop sélective pour garantir le franchissement piscicole toute espèce et tout stade et ce de manière optimale.</p>
Nature	Vannage + clapet	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	0,84 (clapet)	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	2 fermé + 1 en charge + 1 ouvert	
Eléments maçonnés	Vétuste	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,98	
Envasement	Oui	
Remous (m)	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH45 ROE265	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x
		Concerné	

#### Remarque :

Malgré la passe à poisson, l'ouvrage OH45 constitue un blocage à la continuité écologique (poisson et sédiment). Cet ouvrage est une barrière totale pour les espèces cibles sur la Risle (hauteur de chute et verticalité). Il semble être un ouvrage structurant dans le sens du maintien d'un patrimoine bâti de la ville de Brionne. Cet obstacle provoque une perte d'habitat piscicole important sur l'amont (effet bief important).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
OH45 ROE265	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement	Continuité fermé
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé	ouvrage fermé

#### Remarque :

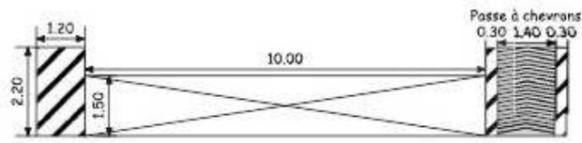
Actuellement, étant donné que l'ouvrage intervient dans la gestion des crues et probablement dans le maintien du patrimoine construit, l'équipement semble être la seule solution.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

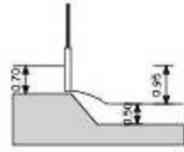
- En l'état, l'ouvrage OH56 bloque la migration piscicole (montaison/dévalaison) et le transit sédimentaire. Au niveau du déversoir, une réhausse avec des planches de bois existe.
- Un enjeu de priorité n°2 a été recensé (maintien du patrimoine construit et lutte contre les inondations).
- Une étude RCE doit être mise en place entre les ouvrages OH44, 45 et 46 afin de répondre aux exigences de stabilité des berges et des habitations, de la répartition des débits, de l'équilibre hydraulique entre les 3 bras et de définir la solution la plus efficace en terme de respect de la réglementation. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

B/ Vue de face

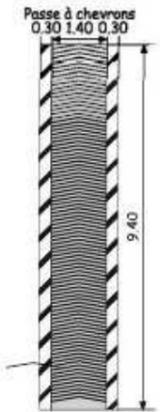


Vue en coupe

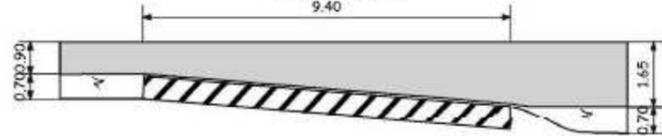


B/ Vue aval

C/ Vue de face



Vue en coupe

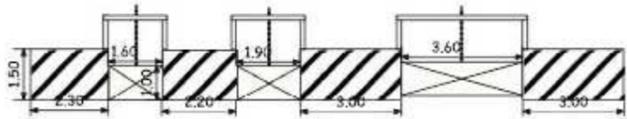


C/ Passe vue amont

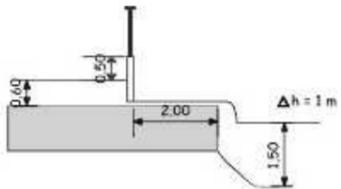


C/ Passe vue aval

D/ Vue de face



Vue en coupe

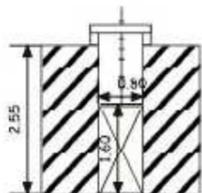


D/ Vannage vue aval

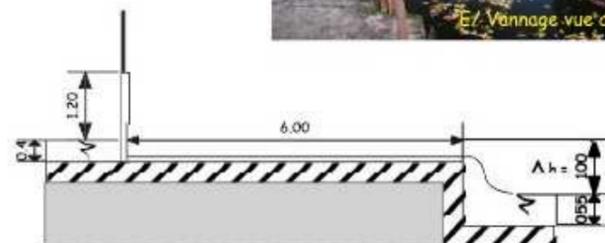


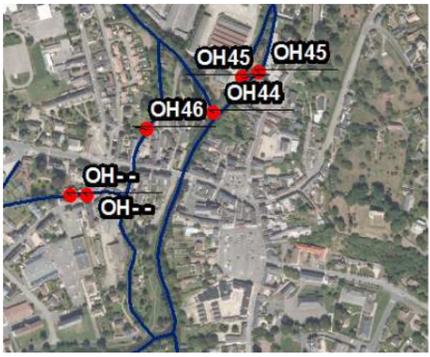
E/ Vannage vue amont

E/ Vue de face



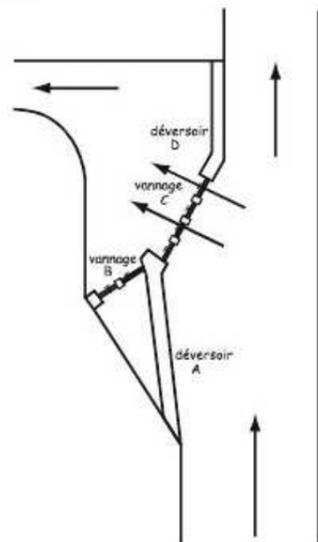
Vue en coupe



CABINET MEDICAL		OH44	ROE27804
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533788 Y : 6902055		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M FRAESSDORF Karsten		
USAGE ACTUEL	Répartiteur de débit		
LONGUEUR DU BIEF	583,5m (OH45 + OH44)		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1,16m	
	Gestion au droit d'eau	1,35m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Vue de profil du déversoir, mai 2011 (source SF Onema)



Vue de face, mai 2011 (source SF Onema)



Vue de profil, mai 2011 (source SF Onema)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH44 ROE27804	<p><b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004. gestion fermée des vannes</p> <p>Cet ouvrage répartiteur se compose de 2 importants déversoirs et de 2 vannages. L'usage hydroélectrique a disparu depuis la disparition de la turbine sur l'OH45.</p>
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Eléments maçonnés	Délabré	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	
Envasement	Oui	 
Remous (m)	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH44 ROE27804	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	x	
	Pas concerné		

#### Remarque :

En l'état, il bloque la continuité écologique et constitue une barrière totale pour les espèces cibles sur la Risle notamment pour une hauteur d'eau et un tirant d'eau insuffisant. Toutefois, les vannes étant manœuvrables, il y a réversibilité et selon la gestion qui y est faite, la franchissabilité piscicole peut être assurée ou pas.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH44 ROE27804						

#### Remarque :

En l'état, l'obstacle pose un problème pour la continuité écologique tout en assurant le maintien de la ligne d'eau dans Brionne.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

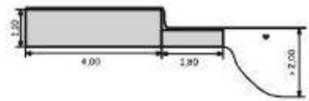
- En l'état, l'ouvrage OH44 n'assure pas la continuité écologique.
- Un enjeu de priorité n°2 a été recensé au niveau 'un maintien d'un patrimoine construit (centre de Brionne).
- Une étude RCE doit être mise en place entre les ouvrages OH44, 45 et 46 afin de répondre aux exigences de stabilité des berges et des habitations, de la répartition des débits, de l'équilibre hydraulique entre les 3 bras et de définir la solution la plus efficace en terme de respect de la réglementation. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

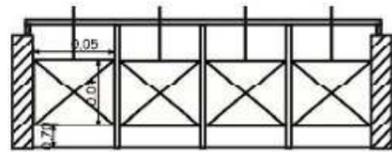
A/ Vue de face



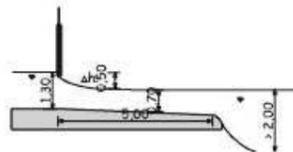
A/ Vue en coupe



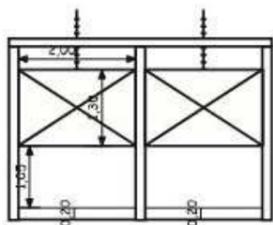
B/ Vue de face



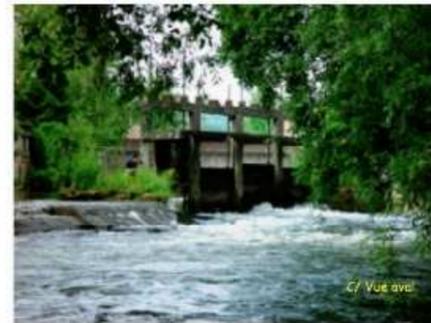
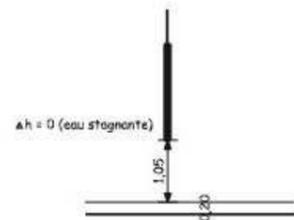
B/ Vue en coupe



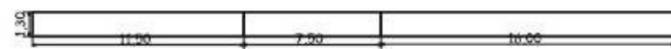
C/ Vue de face



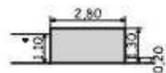
C/ Vue en coupe



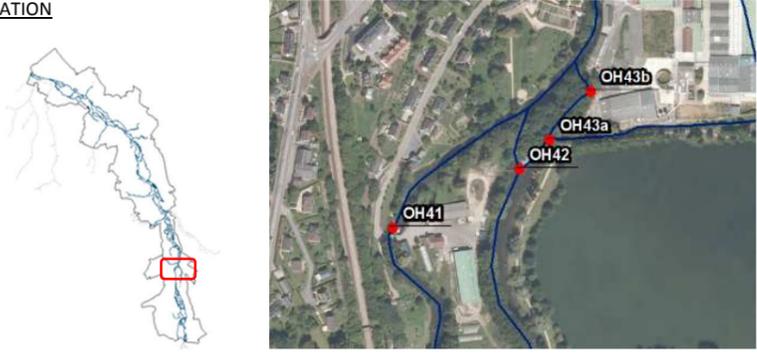
D/ Vue de face



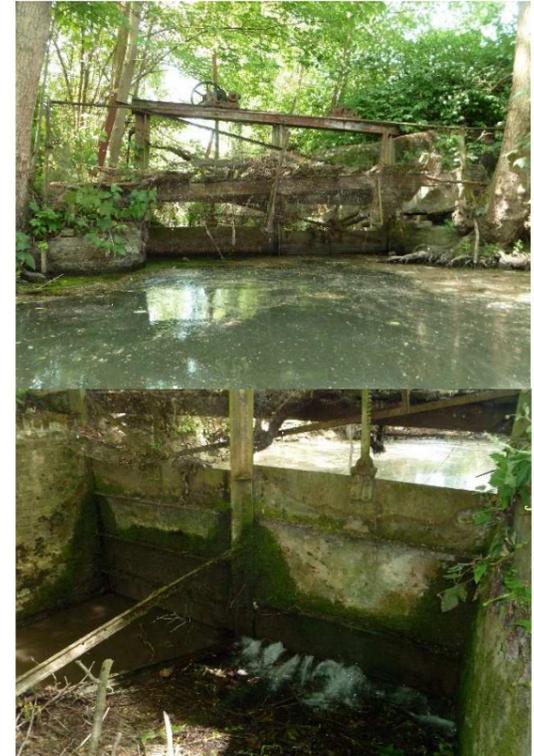
D/ Vue en coupe



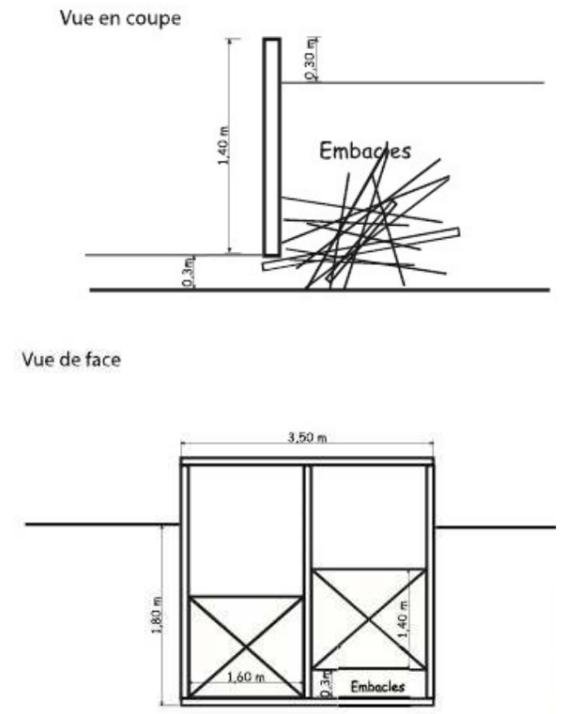
VANNAGE BRIONNE		OH43 a et b	ROE266/27805
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533475 Y : 6901515		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Usine DERIVERY (M BARRE)		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	100m – 1000m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,95m	
	Gestion au droit d'eau	1,32m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval Oh43b et comblement du bief en 2011 (source SF Onema)



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH43a ROE27805	OH43b ROE266
Nature	Vannage	vannage
Etat des éléments mobiles	Délabré	Délabré
Hauteur des éléments mobiles (m)	0,83	1,37
Fonctionnalité des éléments mobiles	Non fonctionnel	Non fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Fermé
Éléments maçonnés	Vétuste	Délabré
Éléments moteurs	Absent	Absent
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	0.4	0,95
Envasement	Oui	Oui
Remous (m)	0	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Non

**Remarques générales :**  
Aucune modification significative depuis 2004. L'ouvrage est obsolète, embâclé, l'amont comblé.

A l'époque, l'OH43a permettait de réguler l'alimentation du fossé de rejet des eaux de lavage de l'usine GEORGIA PACIFIC

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH43a ROE27805	OH43b ROE266
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible		
	Permanente	x	
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**  
En l'état, aucun habitat piscicole de qualité n'est recensé sur ce bras notamment par son comblement excessif. L'ouvrage principal reste infranchissable.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal	Écoulement optimal	Écoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		ouvrage ouvert ou abaissé
OH44 ROE27804					Continuité fermé
					ouvrage fermé

**Remarque :**  
En l'état, l'obstacle OH43 pose un problème pour la continuité écologique et l'envasement sur le secteur amont.

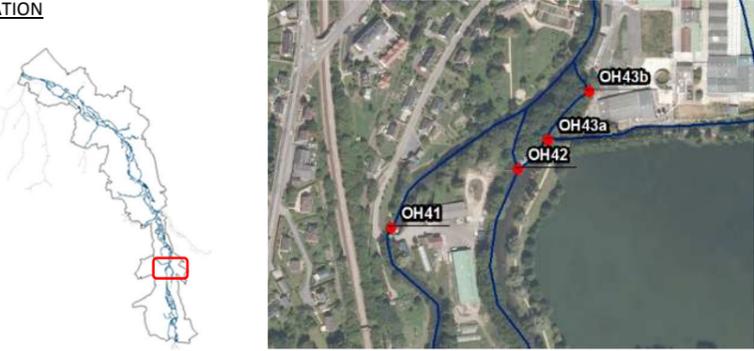
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH43 n'assure pas la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Actuellement, une étude RCE est en cours sur les ouvrages du service technique (OH41 et OH42). Il faut s'assurer que la solution retenue réponde à l'OH43 en termes de réglementation du code de l'environnement.

## VANNAGE DES SERVICES TECHNIQUES

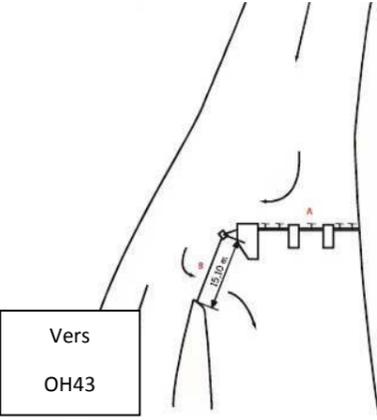
OH42

ROE267

RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533401 Y : 6901435	
AUTRE NOM :	LOCALISATION	
PROPRIETAIRE : Commune de Brionne		
USAGE ACTUEL : Aucun		
LONGUEUR DU BIEF : 300m – 6000m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE : -		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle : 0,75m	Gestion au droit d'eau : -
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>	
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)	

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Schéma d'ensemble

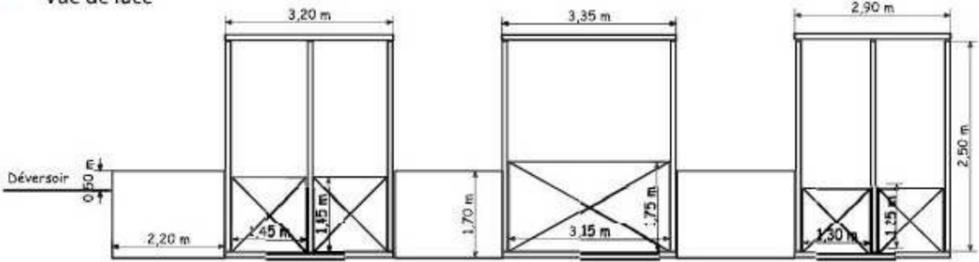



Vue aval OH42 en 2014 (vannage et déversoir)

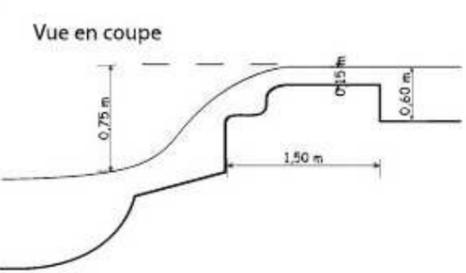


OH42 en hautes eaux 2004 (Ce3e)

**A** Vue de face



**B** Vue en coupe



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH42 ROE267	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004. L'ouvrage est toujours obsolète. Toutefois, la végétation (herbacée/arborée) a poussé dans les joints de la maçonnerie.</p> 
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	2 non fonctionnels + 3 fonctionnels	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Eléments maçonnés	Vétuste	
Eléments moteurs	Absent	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.75	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH42 ROE267	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	x
		Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x
		Concerné	

**Remarque :**

En l'état, cet ouvrage est obsolète et constitue un obstacle pour la migration piscicole. L'habitat est peu intéressant en amont direct par un écoulement lentique et un colmatage excessif. Dans une moindre mesure, selon la gestion des vannes et/ou des conditions hydrologiques exceptionnelles, l'ouvrage peut être franchi par les poissons.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH44 ROE27804					

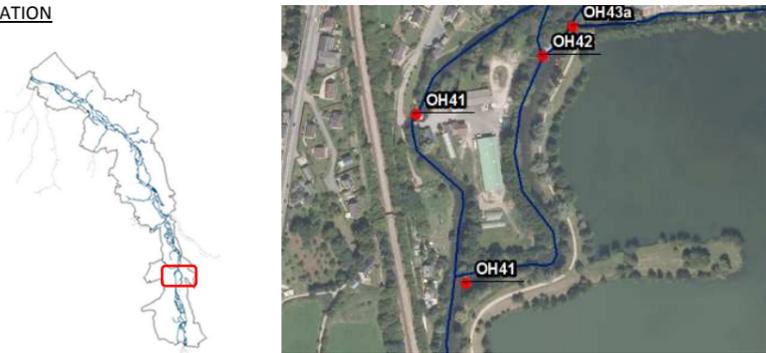
**Remarque :**

En l'état, l'obstacle OH42 constitue un blocage pour la continuité écologique. La libération des écoulements est préférée car elle permettrait de regagner des habitats aquatiques intéressants.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

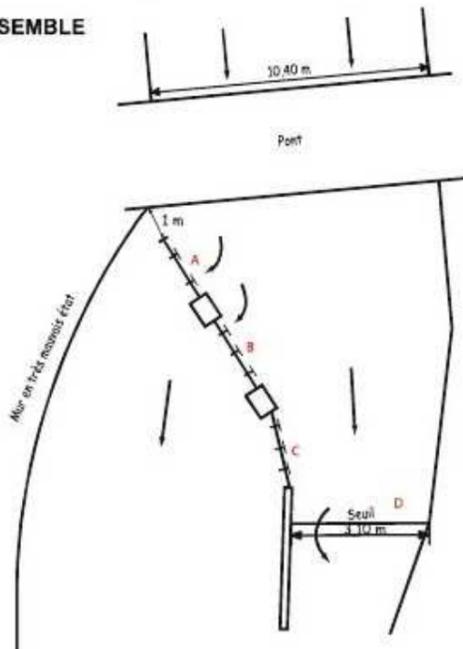
- En l'état, l'ouvrage OH42 n'assure pas la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE est en cours sur les ouvrages du service technique (OH41 et OH42). Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

VANNAGE DES SERVICES TECHNIQUES		OH41	ROE268/27806
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533321 Y : 6901200		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Brionne		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1205m – 20 083m <sup>2</sup>		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,73m	
	Gestion au droit d'eau	1,19m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

VUE D'ENSEMBLE



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE			
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH41 ROE268 décharge	OH41 ROE27806 dérivation	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004 L'ouvrage répartiteur était déjà dans cet état (seuil résiduel, vanne démontée). L'ouvrage de décharge est dans un mauvais état (fondation, vannes, portiques) et constitue toujours un obstacle à l'écoulement des eaux, à la continuité écologique et un piège à embâcle. Une étude RCE menée par CE3E sous l'égide du SIBVR a été lancée sur l'OH41 et OH42.</p> 
Nature	Vannage + déversoir	Déversoir	
Etat des éléments mobiles	Vétuste	Disparu	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,01	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	8 fonctionnels + 1 disparu	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé (3) + intermédiaire (3) + ouvert (2)	-	
Éléments maçonnés	Vétuste	Délabré	
Éléments moteurs	Absent	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,73	-	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNMENTAUX

		OH41 ROE268	OH41 ROE27806
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	x
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	
		Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	x
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x
		Concernée	
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**  
L'ouvrage principal est considéré comme une barrière sélective à la montaison des espèces cibles concernées par le classement de la Risle au titre de classement L214-17 Liste 2 dans l'état de gestion observé du vannage (2 vannes en pleine ouverture). Cet ouvrage favorise un ennoïement et un colmatage du secteur amont. L'ouvrage de dérivation est quant à lui franchissable par toutes les espèces et en toute saison.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé
OH41 ROE268					

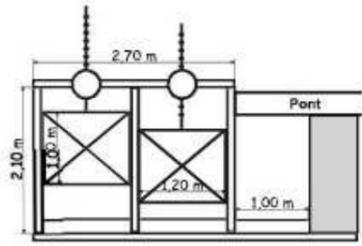
**Remarque :**  
Afin d'assurer au mieux la continuité écologique, la suppression partielle ou totale est la solution à privilégier. De plus, cela permettrait de recouvrer des habitats aquatiques, des faciès lotiques sur le secteur, un fonctionnement hydromorphologique.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

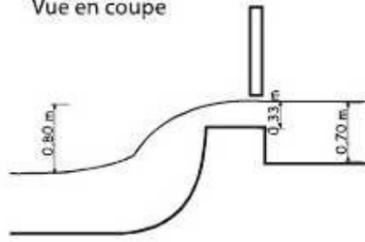
- En l'état, l'ouvrage OH41 n'assure pas la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE est en cours sur les ouvrages du service technique (OH41 et OH42). Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

A Vue de face

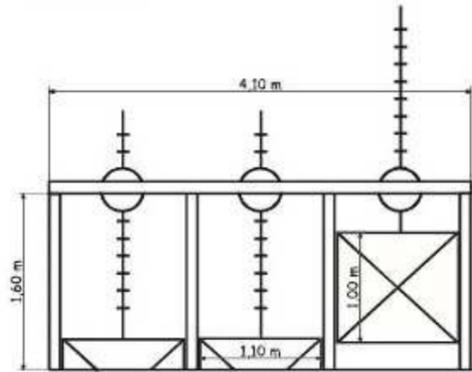


Vue en coupe



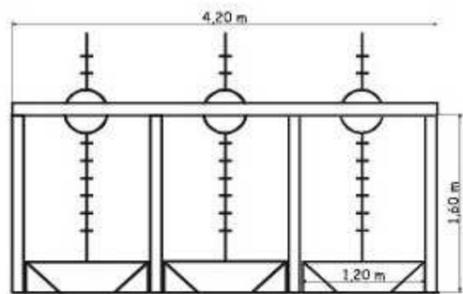
Ouvrage A vue amont

B Vue de face



Ouvrage B vue amont

C Vue de face

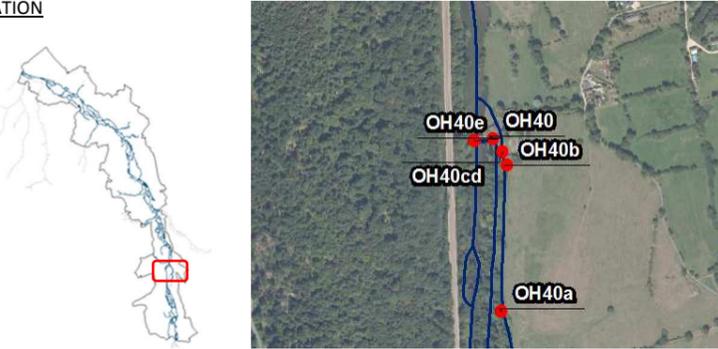


Ouvrage C vue amont

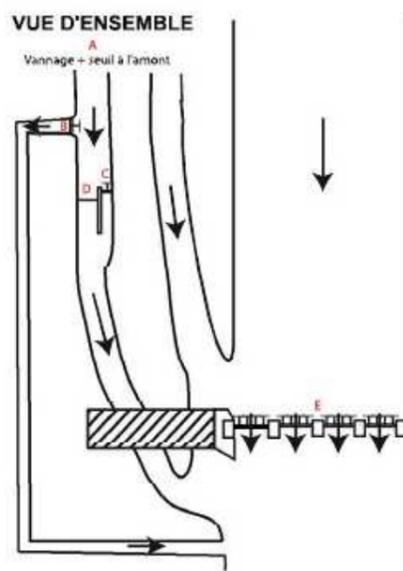
D



Ouvrage D vue amont

MOULIN DE LA MECHE		OH40	ROE269/28372 / 28391
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533439 Y : 6899886		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M ECAILLE Jean-Claude 12 rue Théodule Ribot 75017 PARIS		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	360m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	4,6m3/s – 2.055m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,21m	
	Gestion au droit d'eau	1,07m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 29/10/1839</li> <li>- Décret du 23/08/1851</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH40e ROE269	OH40a ROE28372 (CE3E / SIBVR)	OH40cd ROE28391 (CE3E / SIBVR)	<b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 : gestion variable du vannage (CE3E et ONEMA 12 fermées / 4 ouvertes – SIBVR 16 ouvertes)  Le site hydraulique imposant de la Mèche présente la particularité de gérer deux biefs provenant du bras Nord de l'usine Cardin et du cours principal de la Risle (moulin d'Aclou) avec de nombreux bras transversaux (CE3E).  La capacité hydraulique d'évacuation des débits est surdimensionnée de l'ordre de 142m3/s (Ce3e).  Le bief est limité et localisé principalement sur le bras secondaire.
Nature	Vannage	Vannage	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1.60	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	16 fonctionnels	Fonctionnel	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert (16)	Intermédiaire	Intermédiaire	
Éléments maçonnés	Vétuste	Vétuste	Bon	
Éléments moteurs	Absent	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,73	<20cm	[0.5-1]	
Envasement	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	10	0	0	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH40e ROE269	OH40a ROE28372	OH40cd ROE28391
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x	
		Barrière sélective		
		Barrière très sélective		
		Barrière totale		x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x	
	Transit limité			
	Transit impossible		x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Permanente	x	
		Limitée		x
	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
	Pas concernée	x	x	
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
	Pas concernée	x	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, l'axe principal est franchissable par les migrateurs et toutes les espèces piscicoles de la Risle (vannage complètement ouvert). Tandis que l'axe secondaire (bras de l'usine Cardine) au niveau du complexe hydraulique, son accessibilité est impossible à moins d'ouvrir le vannage OH40a. L'ouvrage principal étant manœuvrable, l'état de réversibilité est donc avéré et être à nouveau un verrou.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH40 ROE269						
OH40cd ROE28391						
OH40a ROE28372						

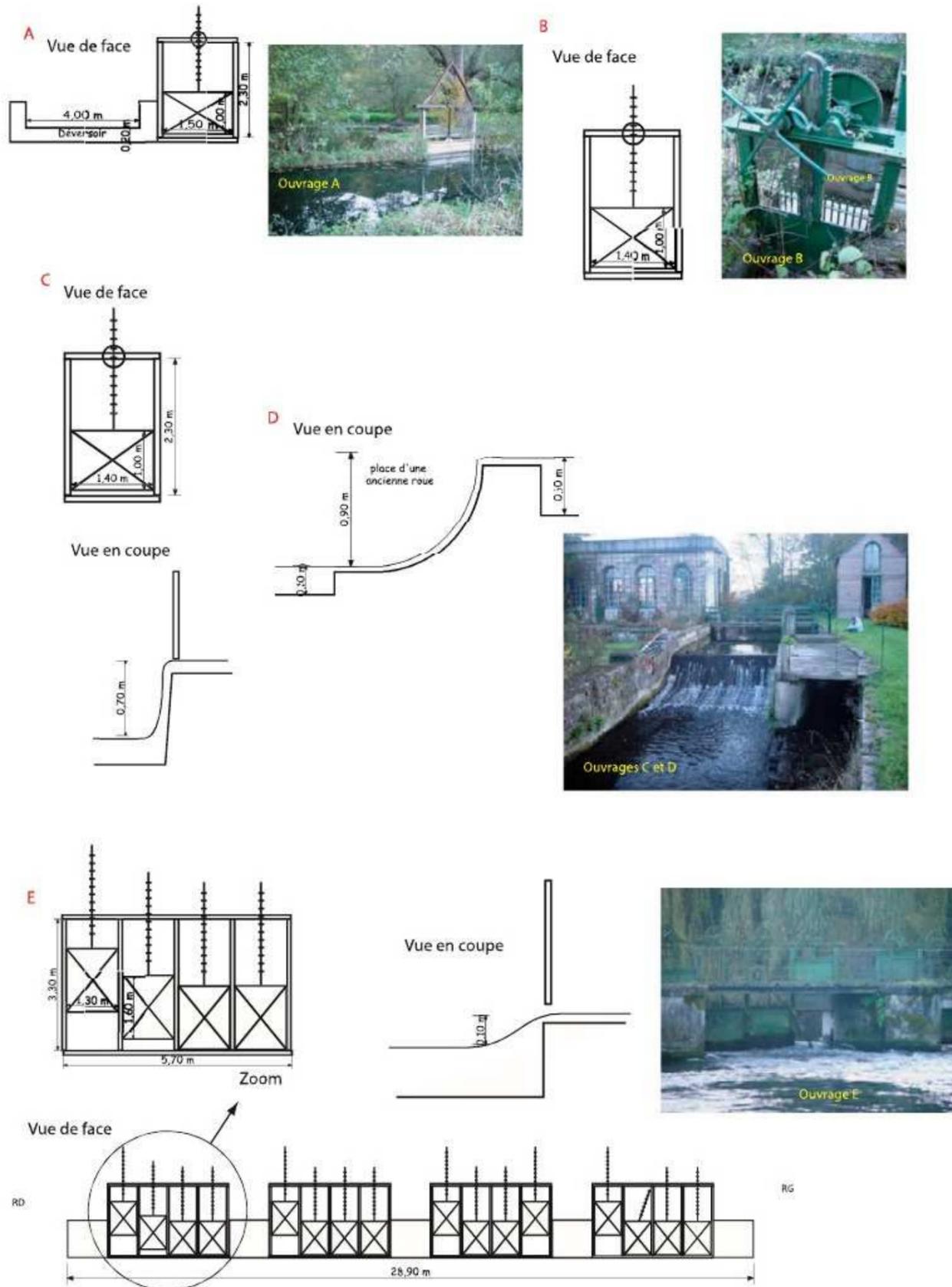
#### Remarque :

L'ouvrage ROE28372 est « ouvert » en cas de crue afin de délester les eaux du bras Nord vers le bras principal. L'ouverture des vannes du ROE269 permet de recouvrer un niveau d'eau normal dans la Risle. Les multiples brèches en amont de OH40a perturbent l'alimentation du bras secondaire en soustrayant un volume non négligeable pour le vannage OH40cd.

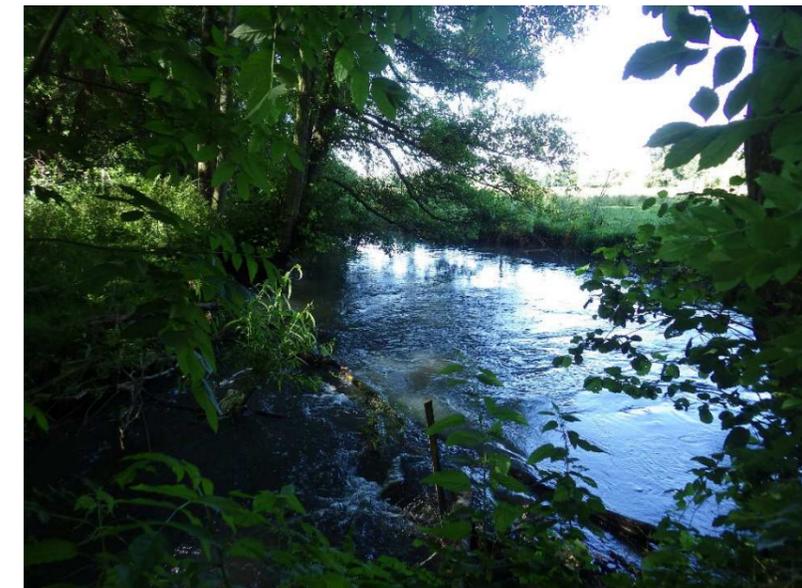
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH40 assure la continuité écologique sur le cours d'eau principal.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE serait à mener afin de proposer et de clarifier les ouvrages composant le site hydraulique du moulin de la Mèche (gestion adaptée des vannes, protocole, démantèlement, etc.). Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Vue de l'aval ouvrage indéterminé embaclé par un très gros-saule entre l'OH40a et l'usine Cardine

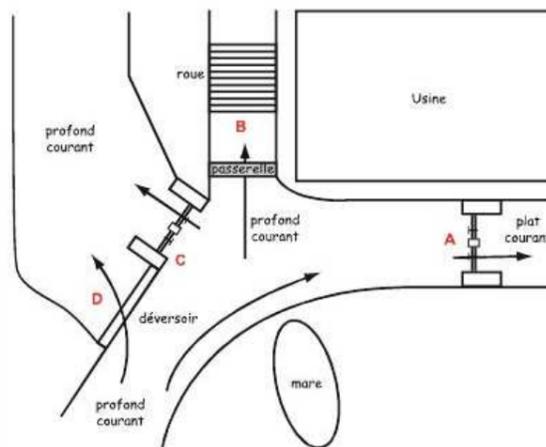


Brèche sur le bief alimentant l'OH40a puis cd

USINE CARDINE		OH39	ROE270/28421 /28417
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533642 Y : 6898849		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M RENARD (transport Manitrans) Hameau de Valleville 27800 Brionne		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	259m – 3100m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	1.865m³/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1.03m	
	Gestion au droit d'eau	1,02m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 27/10/1841</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Vue aval de l'OH39a avec exutoire du plan d'eau (rd)



Vue aval OH39c (ouvert)



Vue aval OH39c (fermé)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH39a ROE270 (CE3E / SIBVR)	OH39b ROE28421 (CE3E / SIBVR)	OH39c ROE28417	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004 : La roue est toujours hors d'usage. La capacité hydraulique du complexe est de 25.3m³/s (Ce3e).  L'OH38 se situe sur un ruisseau dont la source prend forme au niveau du viaduc A28.  Depuis 2013, le muret entre les 2 ouvrages est déstabilisé ce qui provoque des mouvements au sein du bâtiment de l'entreprise et l'apparition de fissures.
Nature	Vannage	Roue	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Bon	-	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	-	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Intermédiaire (mise en charge)	-	Intermédiaire (mise en charge)	
Éléments maçonnés	Délabré	Vétuste	Délabré	
Éléments moteurs	-	Roue	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Non fonctionnel	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	[0,50-1]	-	1,03	
Envasement	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	5	0	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH39a ROE270	OH39b ROE28421	OH39c ROE28417	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable			
		Barrière sélective			
		Barrière très sélective			
		Barrière totale	x	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent			
		Transit limité			
Continuité écologique	Transit impossible	x	x	x	
	Permanente				
	Limitée				
	Impossible	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concernée	x	x	x	

#### Remarque :

Le complexe hydraulique forme un verrou pour la continuité écologique. La franchissabilité piscicole notamment pour les salmonidés, les lamproies marine et fluviatile, le barbeau, ne peut être assurée du fait de la hauteur de chute, du tirant d'eau, de la vitesse d'écoulement, de la mise en charge et de la longueur de l'ouvrage (redan), etc. Néanmoins, les vannes sont manœuvrables, l'état de réversibilité est tout à fait envisageable. L'anguille possède quelques voies de reptation.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH39a ROE270						
OH39c ROE28417						

#### Remarque :

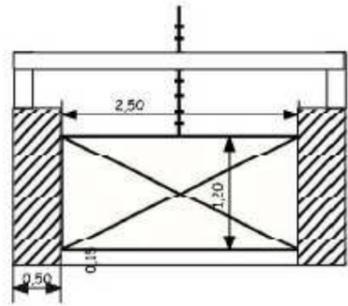
La libération des écoulements seraient évidemment très intéressante écologiquement (diversité de faciès, d'habitats, etc.) et hydromorphologiquement. Cela permettrait également de conforter le mur pour protéger le bâtiment. Deux éléments à prendre en compte pour la résolution du cas (rejet direct de l'habitation dans la Risle et le souhait de conserver son plan d'eau).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

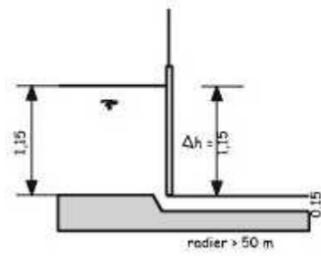
- En l'état, l'ouvrage OH39 n'assure pas la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE serait à mener afin de répondre aux enjeux du bon état écologique de la Risle et d'améliorer la qualité hydromorphologique de ce bras. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

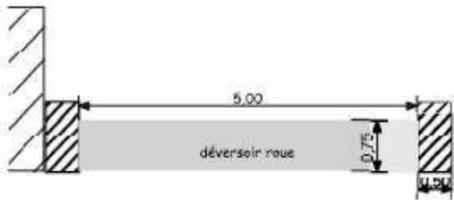
A/ Vue de face



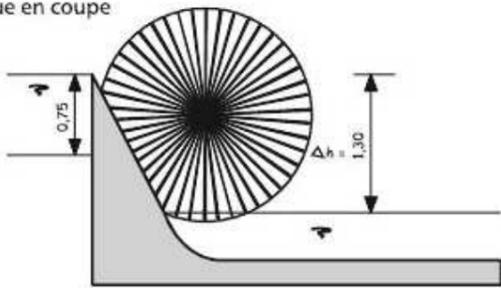
A/ Vue en coupe



B/ Vue de face



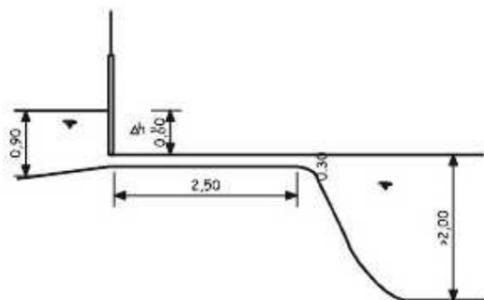
B/ Vue en coupe



C, D/ Vue de face



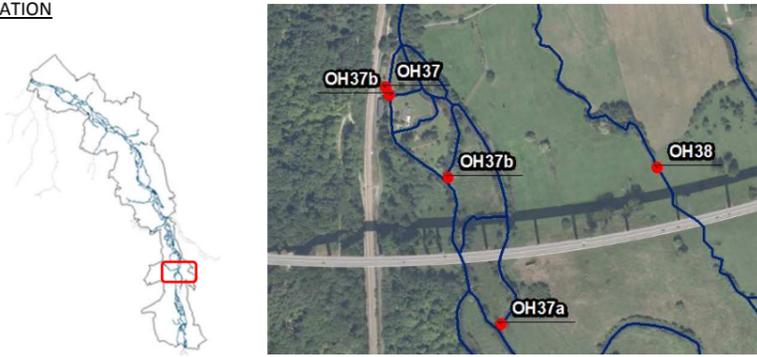
C/ Vue en coupe



Vue sur le mur déstabilisé à conforter

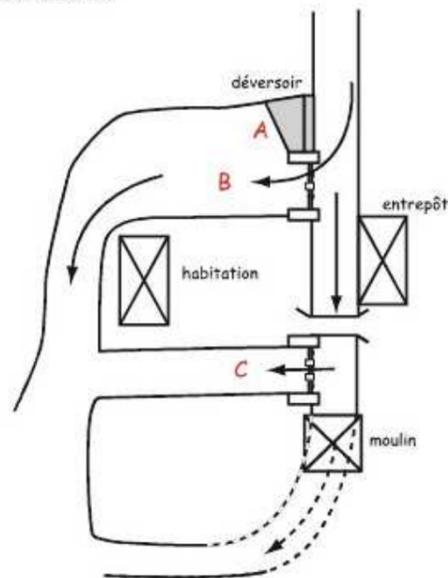


Vue sur un ouvrage de prés flottés en direction de OH38

MOULIN ACLOU		OH37a et b	ROE28464/28467
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Aclou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533352 Y : 6898607		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M TROCQUE 1 rue du moulin 27800 Aclou		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	307m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	1.378m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0.86m	
	Gestion au droit d'eau	0.95m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 10/02/1848</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Vue aval de OH37a seuil résiduel de 20m de long



Vue aval de la décharge du moulin d'Aclou (élément C)



Vue amont de OH37b

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH37a ROE28464	OH37b ROE28467	OH37c ROE28448 (Ce3e)
Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire			
Nature	Déversoir	Vannage + déversoir	Décharge
Etat des éléments mobiles	-	Bon	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	1	1.05
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Fonctionnel	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Ouvvert (2)	Ouvvert
Éléments maçonnés	Bon (début de brèche en RD)	Vétuste	Vétuste
Éléments moteurs	-	-	Roue
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	Fonctionnel
Hauteur de chute d'eau (m)	0.69	0.86	0.95
Envasement	Oui	Oui	Un peu
Remous (m)	5	10	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	Non

#### Remarques générales :

Aucune modification significative depuis 2004.

En général, les ouvrages OH37b et c sont en bon état et manœuvrable (la roue fonctionne). Tandis que l'OH37a est toujours dans un état moyen avec un début de brèche en rive droite. Il participe en partie à l'alimentation du bief du moulin d'Aclou.

A environ 120m en amont de l'OH37b, une brèche sur la berge droite a été ouverte puis a été conforté (poteau edf). Toutefois, l'existence de la buse, la pile de l'A28 à proximité et ce bras non cadastré ont peut-être un lien.

La capacité hydraulique de décharge du complexe est de 12.1 m3/s (Ce3e).



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX DE PRIORITE 1		OH37a ROE28464	OH37b ROE28467	OH37c ROE28448 (Ce3e)
		Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
Transit sédimentaire	Barrière sélective		x	
	Barrière très sélective			
	Barrière totale	x		x
Continuité écologique	Ouvrage transparent			
	Transit limité		x	
	Transit impossible	x		x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
	Pas concernée	x	x	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
		Pas concerné	x	x

#### Remarque :

L'OH37a n'assure pas la continuité écologique. Toutefois, il existe une voie de reptation pour l'anguille en rive gauche. Quant à l'OH37b, l'écoulement de l'eau est libre mais la mise en charge reste élevée pour une partie des poissons de la Risle ce qui lui limite la franchissabilité piscicole de cet obstacle. Néanmoins, les vannes étant manœuvrables, l'état de réversibilité est tout à fait envisageable et devenir totalement bloquant. Enfin, pour l'OH37c, l'obstacle est considéré comme une barrière totale pour toutes les espèces cibles concernées par le classement de la Risle au titre de classement L214-17 Liste 2 à la montaison.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH37a ROE28464						
OH37b ROE28467						
OH37c ROE28448						

#### Remarque :

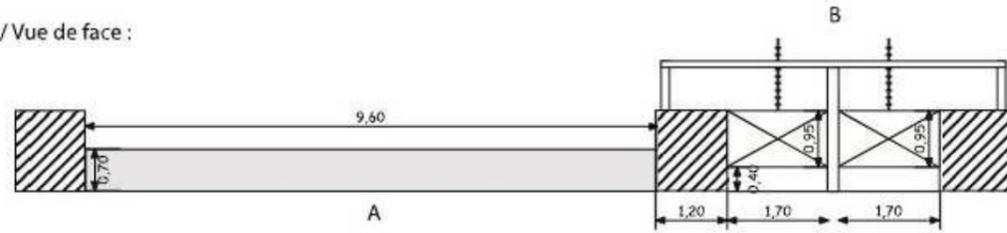
La libération des écoulements voir une renaturation complète pour l'OH37a seraient évidemment très intéressants écologiquement (diversité de faciès, d'habitats, etc.) et hydromorphologiquement. Quant à l'OH37b et c, il faut permettre le franchissement pour toutes les espèces piscicoles (rampe à anguille, gestion adaptée des vannes, etc.).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

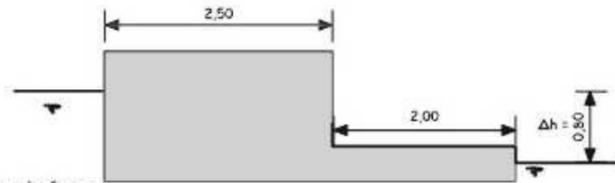
- En l'état, l'ouvrage OH37 limite voir bloque la continuité écologique selon le bras défini.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE serait à mener afin de définir au mieux les alternatives pour une restauration de la continuité écologique et améliorer la qualité hydromorphologique du cours principal. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en œuvre sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (simplification du réseau hydraulique, continuité écologique assurée).

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

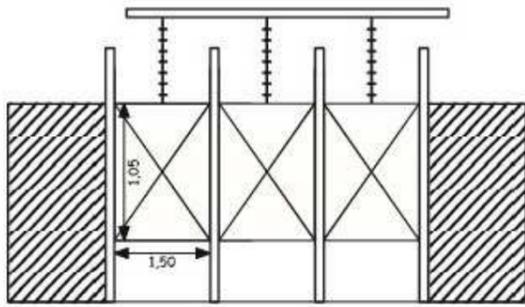
A, B/ Vue de face :



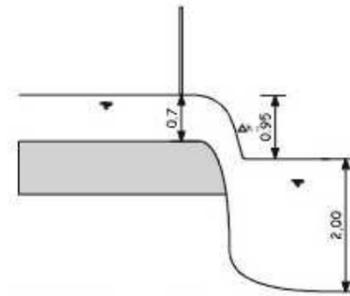
A/ Vue en coupe :



C/ Vue de face :

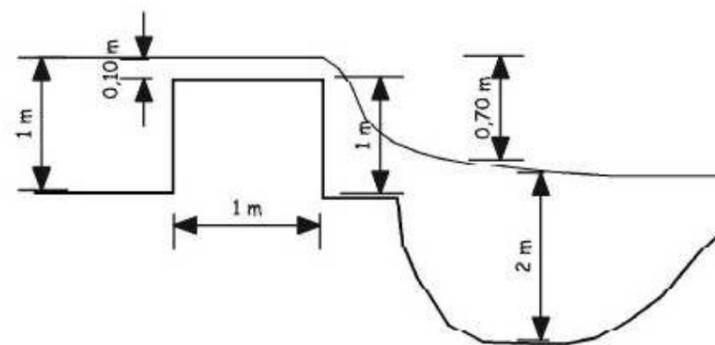


C/ Vue en coupe :



C/ Vue aval

OH 37a/ Vue en coupe



OH 35c/ Seuil résiduel

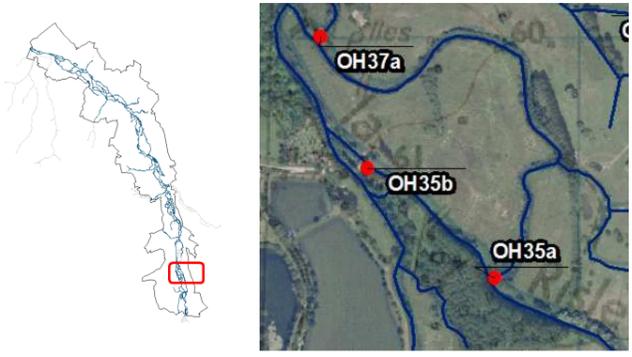
longueur 20 m



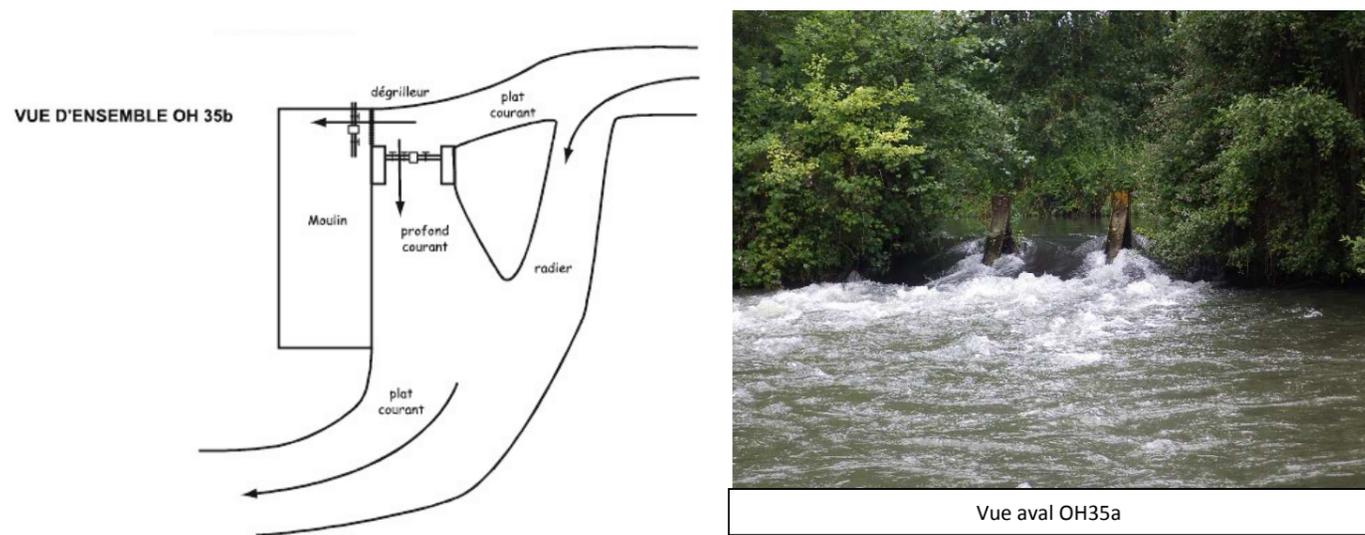
Buse en aval de la brèche entre Oh37a et OH37b



Profil de la brèche entre Oh37a et OH37b (poteau EDF)

MOULIN CATILLON		OH35	ROE274/275
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Fontaine-la-Soret	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 533798 Y : 6897873		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme BEDAY		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1044m – 10440m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	1,248 m3/s		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,70m (Ce3e)	
	Gestion au droit d'eau	2,00m (Ce3e)	
CONTEXTE REglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 9/12/1846</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH35a ROE275	OH35b ROE274 (SIBVR)	<i>Remarques générales</i> Modification significative depuis 2004 : existence d'une brèche en rive gauche en amont du bief qui permet son contournement et sa non-alimentation en eau. Le vannage est embâclé, la végétation arbustive et arborée s'implante sur l'ensemble des murs ; le bief présente des banquettes qui se végétalisent.  Depuis 2004, les ouvrages du Moulin de Câtillon ne sont plus en bon état général et manœuvrables. La maison d'habitation est à l'état de ruine.
Nature	Vannage + déversoir	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Disparu	Vétuste	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Intermédiaire (embâclé)	
Éléments maçonnés	Vétuste	Vétuste	
Éléments moteurs	-	NSPP	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	NSPP	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,51	[100 – 200]	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH35a ROE275	OH35b ROE274
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x
		Barrière sélective	x
		Barrière très sélective	
	Transit sédimentaire	Barrière totale	
		Ouvrage transparent	x
		Transit limité	x
Continuité écologique	Transit impossible		
	Permanente	x	
	Limitée	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible	
		Concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x
		Concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
L'ouvrage hydraulique est totalement transparent pour OH35b du fait de la brèche qui permet de contourner les vannages de décharge complètement obstrués et donc l'écoulement dans le bief est quasiment nul. Quant à OH35a, il forme une barrière sélective pour la plupart des espèces piscicoles et des stades (salmonidés, anguille, lamproies) du fait de la mise en vitesse, d'une longueur et d'une pente du radier importante et des vestiges du portique qui est un piège à embâcle.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement Ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé Ouvrage fermé
OH35a ROE275					
OH35b ROE274					

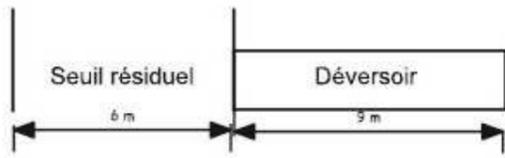
**Remarque :**  
Pour l'OH35b totalement transparent depuis la brèche, un suivi de la renaturation naturelle serait à mettre en place.  
Pour l'OH35a, à minima, le retrait des vestiges du portique permettrait de mieux répartir l'écoulement et de limiter la turbulence de l'écoulement tout en évitant l'accumulation de débris ligneux (difficulté d'accès et de gestion de l'ancien vannage).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH35 constitue une entrave pour la continuité écologique sur un de ces ouvrages (OH35a).
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE simplifiée doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (simplification du réseau hydraulique, continuité écologique assurée).

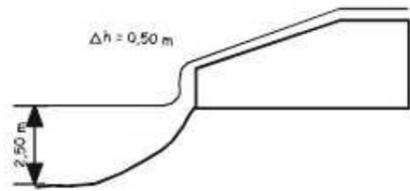
6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OH 35a/ Vue de face

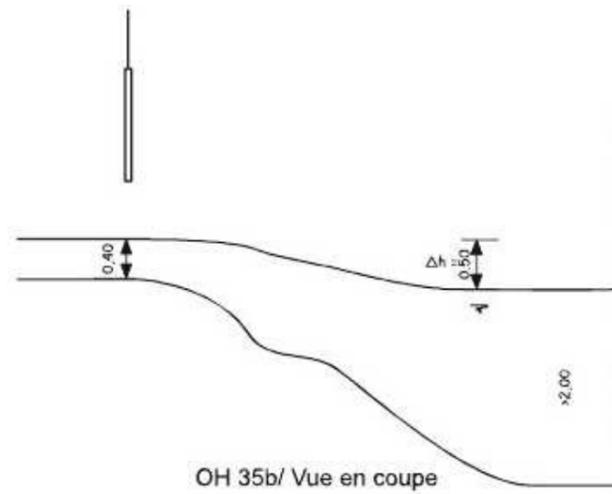


35a/ Seuil résiduel

OH 35a/ Vue en coupe



35a/ Déversoir

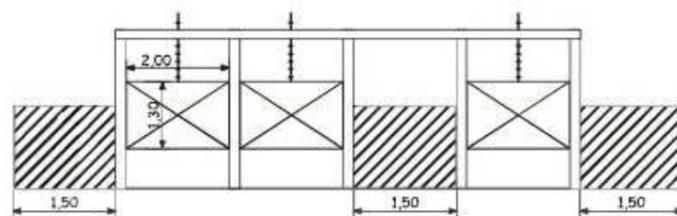


OH 35b/ Vue en coupe



OH 35a/ Vue amont

OH 35b/ Vue de face



Vue de profil OH35a



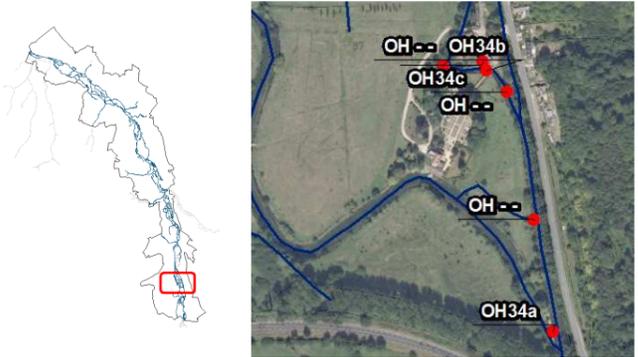
Vue de profil de la brèche



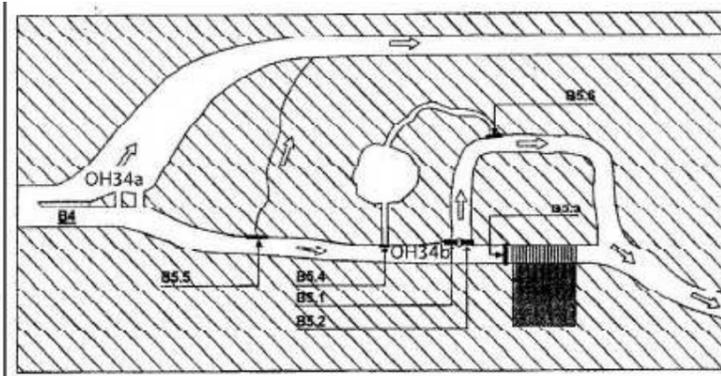
Vue du radier en aval OH35b (confluence entre bras usinier et bras de la brèche)



Erosion régressive au niveau du bras de la brèche (récupération d'une pente naturelle)

LA BEHOTIERE		OH34	ROE276/277 /28589
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Fontaine-la-Soret	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 534323 Y : 6897395		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme SINCLAIR		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1103m – 22060m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,97m	
	Gestion au droit d'eau	1,31m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue amont du seuil OH35a



Vue aval OH34b



Vue amont OH34b (accumulation d'embâcles en été 2014)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH34a ROE276 (CE3E/SIBVR)	OH34b ROE277	OH34c ROE28589 (CE3E/SIBVR)	<b>Remarques générales</b> Aucune modification significative depuis 2004.  La gestion des vannes fonctionnelles est aléatoire et de nombreux embâcles sont piégés dans le portique du vannage (état de réversibilité).  Une étude sur la répartition des débits serait intéressante à mettre en place
Nature	Déversoir	Vannage	Roue	
Etat des éléments mobiles	-	Bon	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	0,82m	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Fonctionnelle	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Ouvert (5)	-	
Éléments maçonnés	Vétuste	Bon	-	
Éléments moteurs	-	Roue	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Non fonctionnel	Non fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	<0,50	0,97	-	
Envasement	Oui	Oui	Oui	
Remous (m)	10	10	0	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Non	Non	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH34a ROE276	OH34b ROE277	OH34c ROE28589
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	x		
		Barrière sélective			
		Barrière très sélective			
		Barrière totale		x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x		
		Transit limité			
Continuité écologique	Transit impossible		x	x	
	Permanente	x			
	Limitée				
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Impossible		x	x
		Concernée			
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x	x
		Concernée			
Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	x	
	Concerné				
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concerné	x	x	x	
	Concerné				

#### Remarque :

Seul l'OH34a est totalement franchissable pour l'ensemble des espèces piscicoles et alimente le bras sud de la Risle. Quant à l'OH34b, il est infranchissable notamment de par le mauvais entretien et de la gestion inadaptée qui y est fait. Un plan d'eau, actuellement en assec et en cours de comblement, est alimenté par l'OH34b.

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH34a ROE276					
OH34b ROE277					
OH34c ROE28589					

#### Remarque :

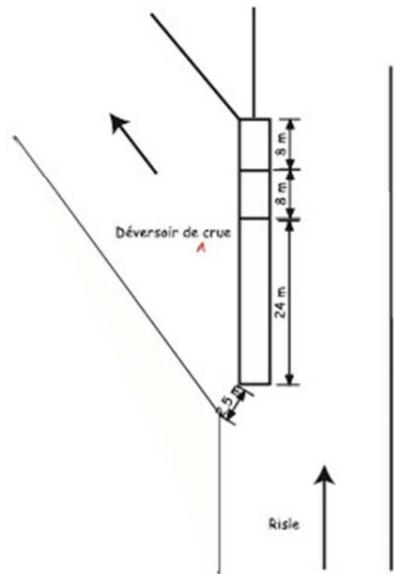
L'entretien régulier de l'OH34b est un préalable pour assurer un franchissement partiel/aléatoire de celui-ci.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH34a est transparent tandis que l'OH34b constitue une entrave pour la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE simplifiée doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

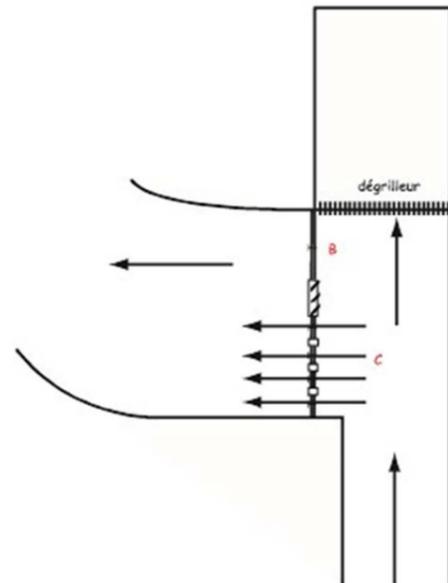
VUE D'ENSEMBLE OH 34a



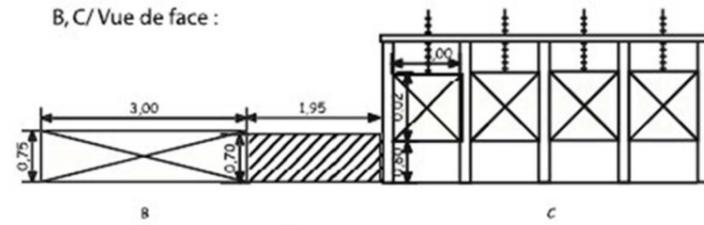
A/ Déversoir de crue vue en coupe :



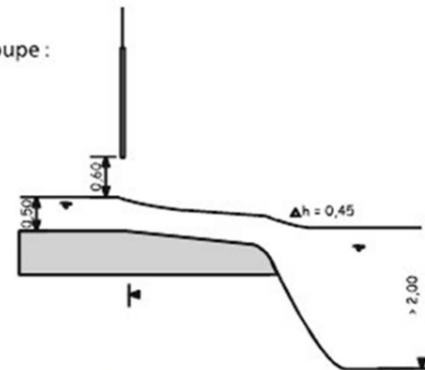
VUE D'ENSEMBLE OH 34b



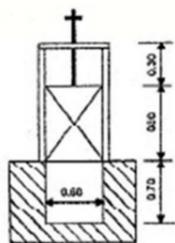
B, C/ Vue de face :



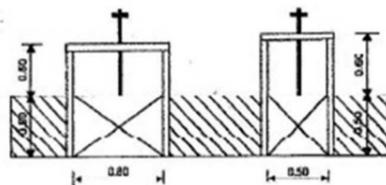
C/ Vue en coupe :



B5.5



B5.6

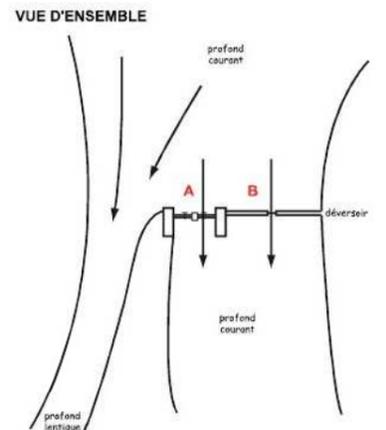
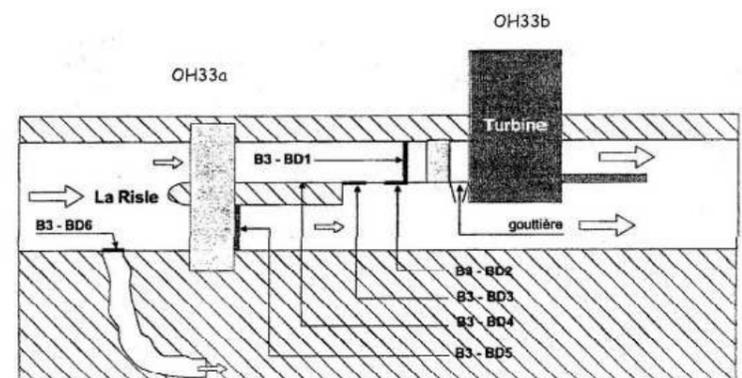


Vue aval de l'ouvrage, mai 2011 (source SF Onema)

TURBINE CHARDON		OH33/30	ROE278/281
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Fontaine-la-Soret	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 534474 Y : 6896611		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M DERENE		
USAGE ACTUEL	Production d'électricité (P = 1220 KW)		
LONGUEUR DU BIEF	950m – 19000m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,76m / 2,62m	
	Gestion au droit d'eau	0,96m/2,66m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire « Grenelle »</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval de OH33 et de la goutte de dévalaison



Vue aval de OH33 (légère fuite)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH30 ROE281 dérivation	OH33 ROE278 décharge	<i>Remarques générales :</i> Modification significative depuis 2004 : mise aux normes par rapport à la réglementation en vigueur du code de l'environnement (dévalaison réalisé – montaison étude en cours)  Le complexe hydraulique imposant génère un bief de plus d'un kilomètre. Les ouvrages sont en parfait état de marche.  Les vannes de l'OH30, manoeuvrables sont peu accessibles en crue de la Risle.
Nature	Vannage + déversoir	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Bon	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,06	2,05	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	Fermé	
Eléments maçonnés	Bon	Bon	
Eléments moteurs	Turbine	Turbine	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Fonctionnelle	Fonctionnelle	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,76	2,62	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	10	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	Oui	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX DE PRIORITE 1	Description	OH30 ROE281		OH33 ROE278	
		Barrière franchissable	Barrière sélective	Barrière très sélective	Barrière totale
Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema					
			x		
					x
Transit sédimentaire	Ouvrage transparent				
	Transit limité				
	Transit impossible	x		x	
Continuité écologique	Permanente				
	Limitée				
	Impossible	x		x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée			
		Pas concernée	x		x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
		Pas concernée	x		x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée				
	Pas concernée	x		x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
	Pas concerné	x		x	

*Remarque :*  
Actuellement, l'ensemble des ouvrages sont infranchissables pour l'ensemble des espèces piscicoles en montaison. Le bief est important et l'homogénéisation des habitats est effectif (sédimentation, faciès lentique, diversité habitat faible, etc.).

### 4/ SCENARI POTENTIELS

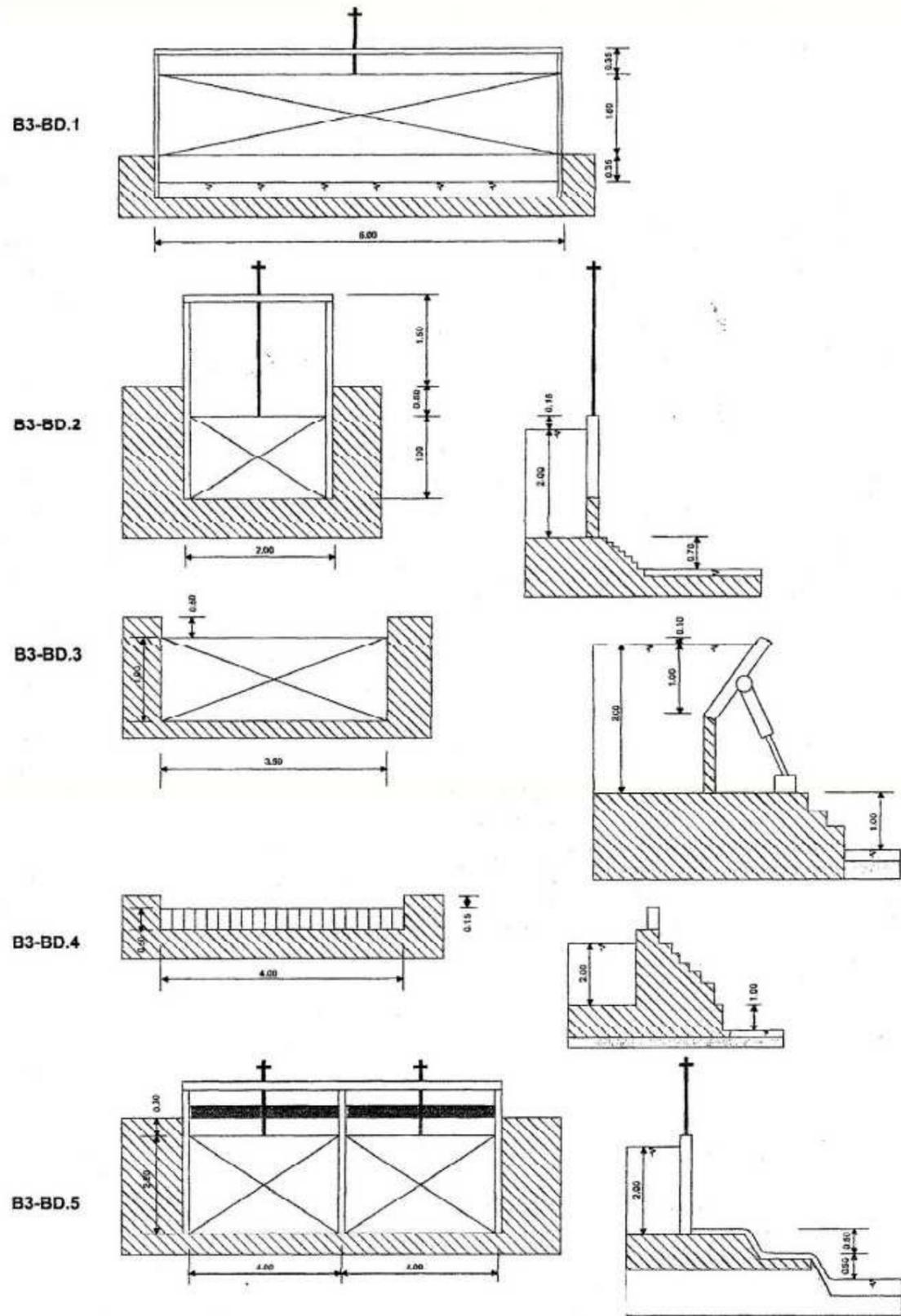
Nom de l'ouvrage	SCENARI					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH30 ROE281						
OH33 ROE278						

*Remarque :*  
Actuellement, un usage hydraulique d'ordre économique est présent (microcentrales) seul l'équipement avec ouvrage fermé est envisageable. Toutefois, une simplification du complexe hydraulique (OH30, 31, 32, 33) est à étudier afin de réduire les coûts d'aménagement sur chaque ouvrage et optimiser l'efficacité de franchissement.

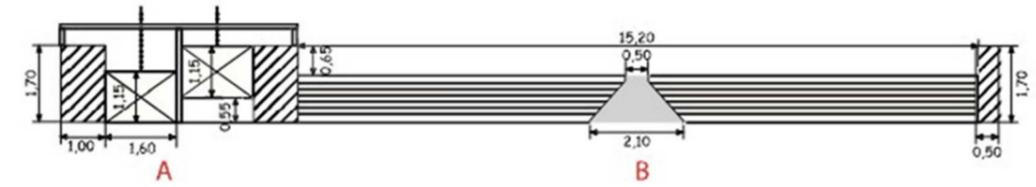
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH33 et 30 ne garantit pas la continuité écologique.)
- A ce stade, aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré. Néanmoins, des études géotechniques permettraient de s'affranchir des risques de déstabilisation des infrastructures et habitations à proximité pour définir la qualité structurante de l'ouvrage.
- Une étude RCE est en cours par le propriétaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

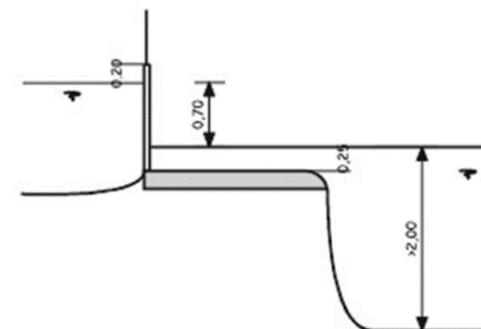


A-B/ Vue de face

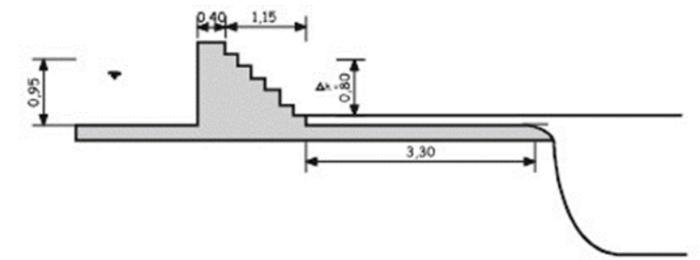


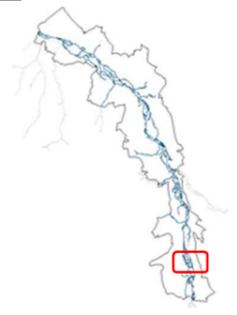
Vue aval OH30 et de l'échancrure sur le déversoir

A/ Vue en coupe des pelles

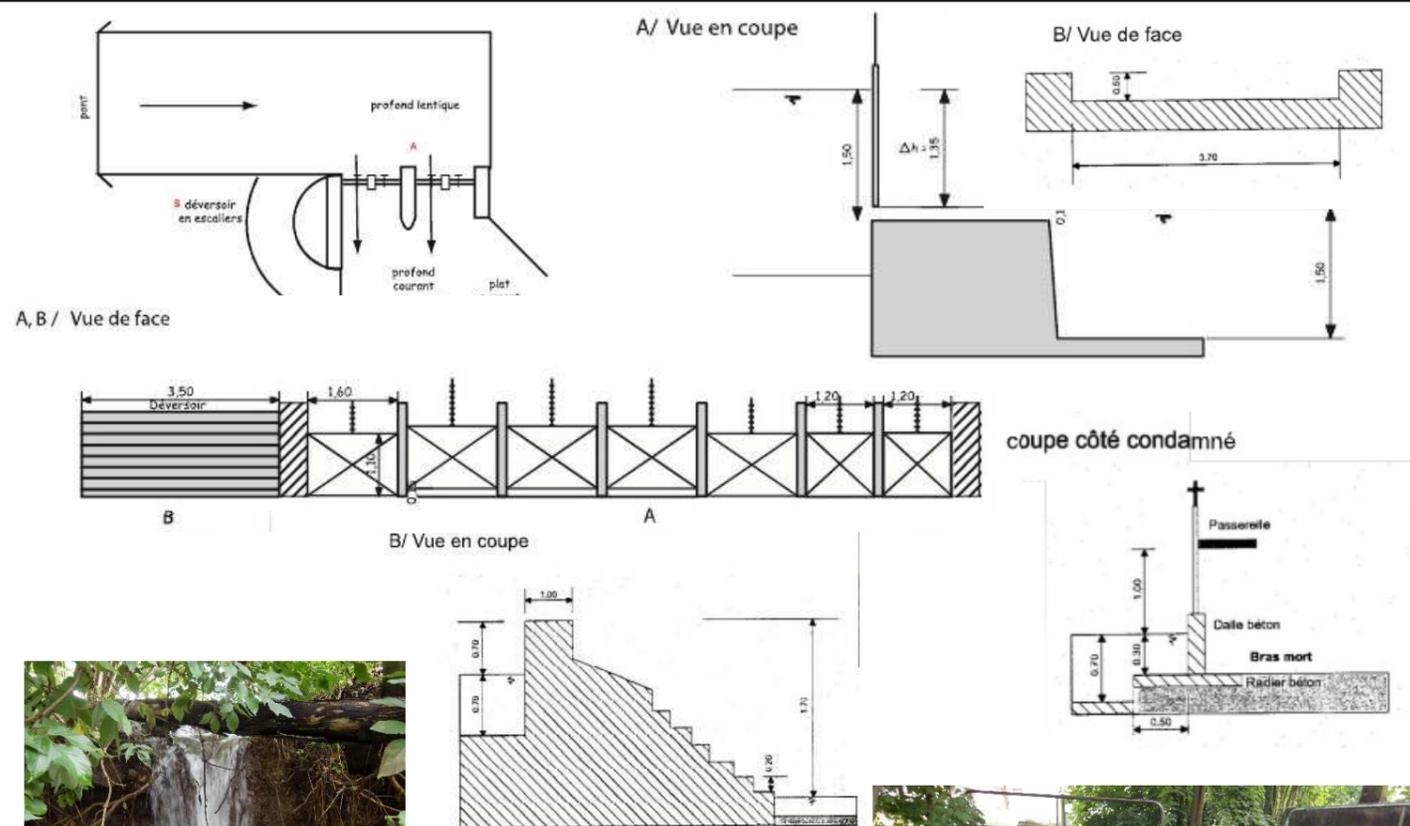


B/ Vue en coupe du déversoir



VANNAGE CHARDON		OH32	ROE279
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Fontaine-la-Soret	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 534361 Y : 6896600		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE : M DERENE	 		
USAGE ACTUEL	Répartiteur		
LONGUEUR DU BIEF	330m – 4950m <sup>2</sup>		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1,35m	
	Gestion au droit d'eau	1,445m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004) ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



**A/ Vue en coupe**

**B/ Vue de face**

**coupe côté condamné**



Brèche avec érosion régressive



Vue aval de OH32



Vue aval de OH32 (déversoir en escalier)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH32 ROE279	<p><b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.</p> <p>Cette ouvrage permet de maintenir un bief jusqu'à l'ouvrage de dérivation de OH33. Il est composé de 7 vannes manœuvrables et d'un déversoir en escalier en très mauvais état (déchaussement du mur). Sa gestion en cas de crue reste dangereuse.</p> <p>De plus une brèche s'est créée en rive gauche.</p> 
Nature	Vannage + déversoir	
Etat des éléments mobiles	Bon	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,06	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé (5)	
Éléments maçonnés	Délabré	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	1,35	
Envasement	Oui	
Remous (m)	10	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Oui	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH32	ROE279
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
	Barrière très sélective		
	Barrière totale	x	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Transit impossible		x	
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Pas concernée	x	
	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage n'assure pas la continuité écologique (poisson et sédiment,) de part, la hauteur de chute d'eau et crée un bief jusqu'à l'ouvrage de dérivation de la turbine CHARDON en alimentant le bras sud de la Risle. La qualité des habitats aquatiques est médiocre.

### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH32 ROE279						

**Remarque :**  
L'ouvrage OH32 n'a plus d'utilité et est dans un mauvais état. En période de crue, sa gestion est primordiale afin d'éviter toute inondation sur la Rivière Thibouville mais reste néanmoins problématique car très dangereux. Cet ouvrage est relié hydrauliquement à l'ouvrage OH31 et donc de l'alimentation du bras sud de la Risle. Toutefois, une simplification du complexe hydraulique (OH30, 31, 32, 33) est à étudier afin de réduire les coûts d'aménagement sur chaque ouvrage et optimiser l'efficacité de franchissement.

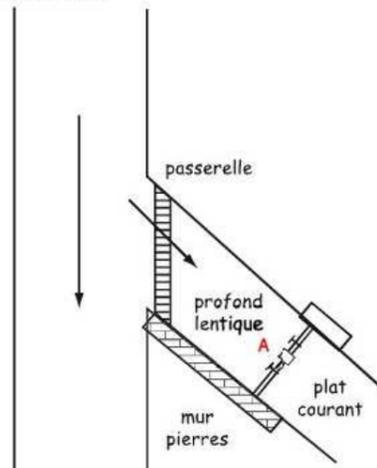
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage hydraulique OH32 constitue un obstacle totalement infranchissable par le poisson et le sédiment : la continuité écologique n'est pas assurée.
- A ce stade, aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré. Néanmoins, des études géotechniques permettraient de s'affranchir des risques de déstabilisation des infrastructures et habitations à proximité pour définir la qualité structurante de l'ouvrage. La stabilité du pont de la route est à vérifier de près pour tout aménagement impliquant une baisse du niveau d'eau et une remobilisation des sédiments sur cet ouvrage.
- Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

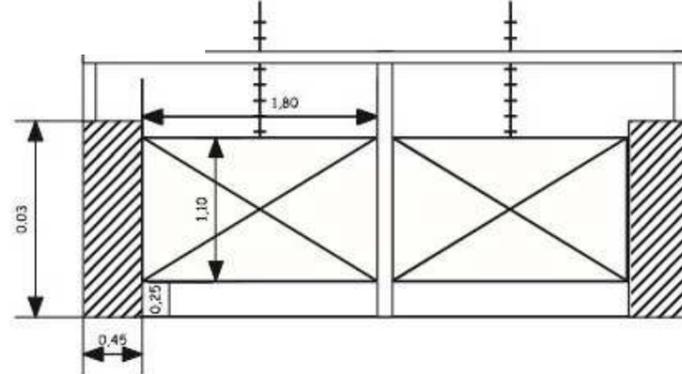
VANNAGE ROUZEE		OH31	ROE280
RIVIERE : RISLE	COMMUNE : Fontaine-la-Soret	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : tronçon n°5	COORDONNEES EN RGF93 : X : 534315 Y : 6896439		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme ROUZEE		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	1622m – 2430m²		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0,85m	
	Gestion au droit d'eau	1,00m	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), ONEMA (ICE, 2011), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

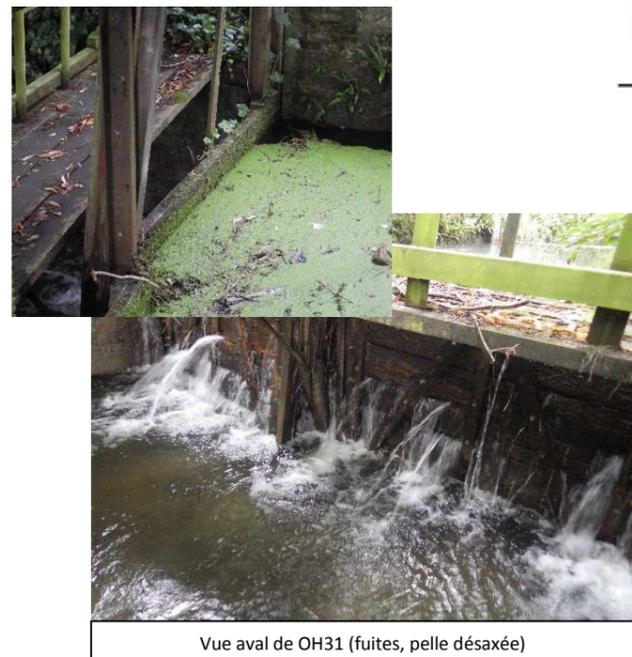
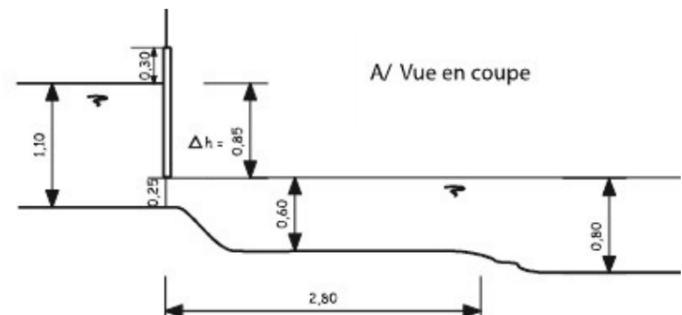
VUE D'ENSEMBLE



A/ Vue de face



A' Vue en coupe



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Données issues des relevés ICE de 2011 sauf mention contraire	OH31 ROE280	<p><b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 : l'état général de l'ouvrage s'est détérioré (pelle désaxée, portique et vanne abimés...) + la passerelle amont est ruinée. Il n'est plus manœuvrable en cas de crue.</p> <p>Une prise d'eau alimentant un petit bras traversant le jardin est lié à l'ouvrage.</p> 
Nature	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Délabré	
Hauteur des éléments mobiles (m)	1,28	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Non fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0,85	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	Non	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH31 ROE280	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole basé sur le diagnostic ICE de l'Onema	Barrière franchissable	
		Barrière sélective	
		Barrière très sélective	
		Barrière totale	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
Continuité écologique	Transit impossible	x	
	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**

Actuellement, la continuité écologique n'est pas assurée tant au niveau du transit sédimentaire que du franchissement notamment par la hauteur de chute d'eau et la non manœuvrabilité des vannes.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH31 ROE280						

**Remarque :**

Cet ouvrage est lié hydrauliquement avec OH32 et la solution devra traiter l'ensemble des éléments. L'abaissement du niveau d'eau serait un plus pour la qualité des habitats en amont. Cet obstacle n'est plus manœuvrable en cas de crue. Toutefois, une simplification du complexe hydraulique (OH30, 31, 32, 33) est à étudier afin de réduire les coûts d'aménagement sur chaque ouvrage et optimiser l'efficacité de franchissement.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage OH31 n'assure pas la continuité écologique tant pour le poisson que pour le sédiment.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé.
- Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

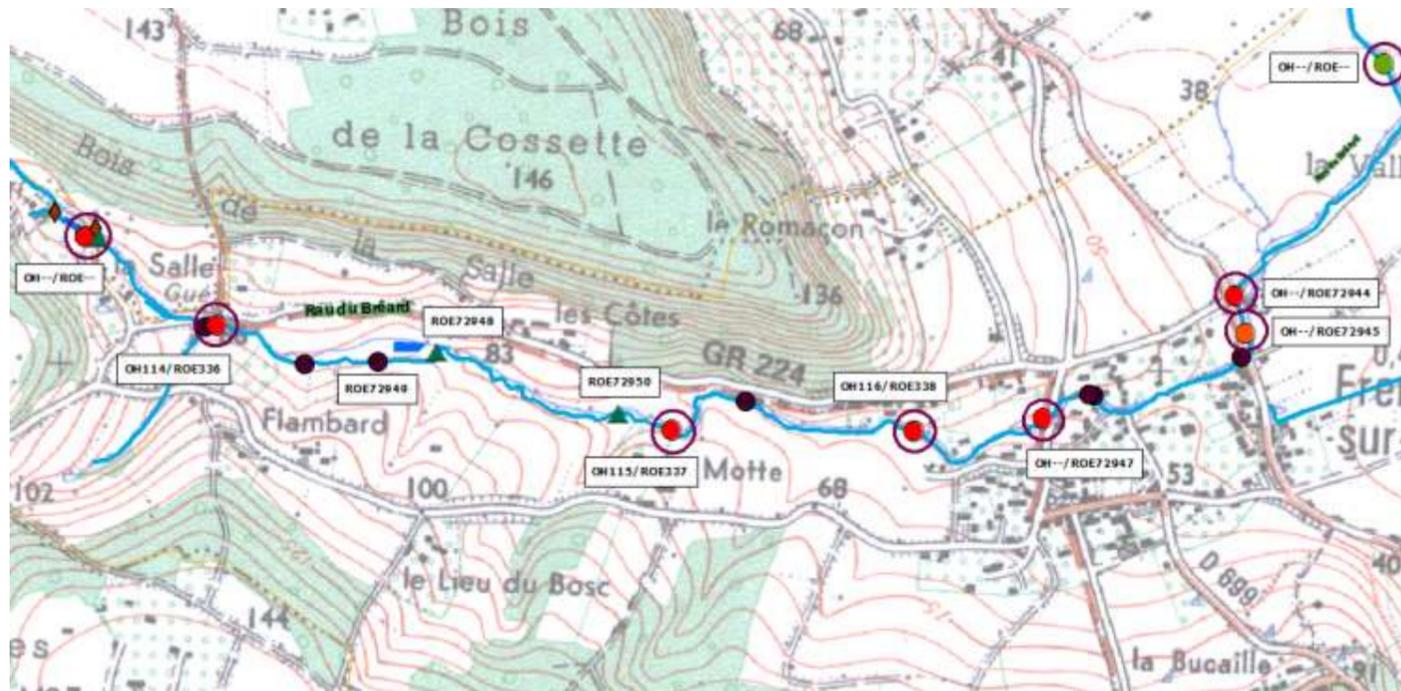
FICHES OUVRAGES HYDRAULIQUES DES AFFLUENTS PAGES 75 A 95

---

OUVRAGES HYDRAULIQUES DU BREARD		OH114/ 115/116	ROE336/337/338
RIVIERE : Ruisseau du Bréard	COMMUNE : Freneuse-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Bréard	COORDONNEES EN RGF93 : X : Y :		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :			
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	142m en cumulé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle - Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1) - Inscrit comme ouvrage prioritaire dans le cadre de la zone d'action prioritaire anguille (ZAP)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Extrait de l'atlas cartographique « Continuité écologique et obstacle à l'écoulement »



OH du plan d'eau en aval de la station de pompage d'eau potable

#### Remarques générales

Aucune modification significative depuis 2004.

Deux seuils naturels (ROE72948 et ROE72950 – triangle vert) et un barrage de fortune (ROE72949 – rond violet) entravent la continuité écologique avec des hauteurs de chute d'eau importantes.

Le ruisseau est colonisé par les écrevisses à patate blanches (observation anciennes).



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH-- ROE--	OH114 ROE336	OH115 ROE337	OH116 ROE338	OH-- ROE72947	OH-- ROE72944/72945
Nature	Vannage (plan d'eau)	Seuil résiduel (gué)	Seuils résiduel	Seuil résiduel	Batardeau du lavoir	Seuils résiduels
Etat des éléments mobiles	Bon	-	-	-	-	-
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	-	-	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	NSPP	-	-	-	-	-
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	Libre	Libre	Libre	Libre +grille	Libre
Éléments maçonnés	Mauvais	Bon	Mauvais	Dégradé	Bon	Mauvais
Éléments moteurs	-	-	-	-	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	-	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	Entre 1 et 2	>2	Entre 1 et 2	Entre 1 et 2	[0,20-0,50]	[0,20-0,50]
Envasement	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
Remous (m)	<5	<5	5	5	<5	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	-	-	-	-

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH-- ROE--	OH114 ROE336	OH115 ROE337	OH116 ROE338	OH-- ROE72947	OH-- ROE72944/ 72945
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale					
		Partielle/aléatoire					
		Infranchissable	x			x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent					
		Transit limité					
		Transit impossible	x			x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Continuité écologique	Permanente					
		Limitée					
		Impossible	x			x	x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concerné					
		Pas concerné	x	x	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage)	Concerné					
		Pas concerné	x	x	x	x	x
Alimentation en eau potable	Concerné						
	Pas concerné	x	x	x	x	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné						
	Pas concerné	x	x	x	x	x	x

#### Remarque :

Tous les ouvrages restent infranchissables pour toutes espèces piscicoles de part une hauteur de chute d'eau importante, de l'absence de fosse d'appel et de lame d'eau insuffisante. Sur ce ruisseau, les écrevisses à pattes blanches sont présentes et la continuité écologique doit répondre à cet enjeu environnemental.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH-- ROE--						
OH114 ROE336						
OH115 ROE337						
OH116 ROE338						
OH-- ROE72947						
OH-- ROE72944/72945						

#### Remarque :

L'étude RCE est primordiale au vu des hauteurs de chute d'eau importante, de l'encaissement du secteur, de la faible emprise, des érosions multiples constatés afin de récupérer un profil en long le plus naturel possible sans impacter davantage le milieu..

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, tous les ouvrages sur le ruisseau constituent des entraves pour la continuité écologique (sédiment/poissons)
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré.
- Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à la problématique ouvrage sur le Bréard. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



OH114 – ROE336



OH115 – ROE337



OH116 – ROE338



ROE72947



ROE72944



ROE72948



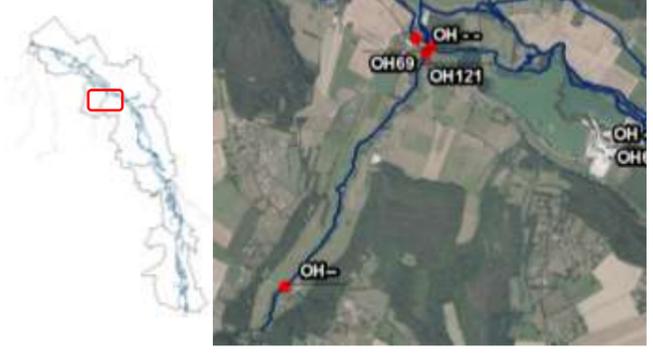
ROE72945



ROE72949



ROE72950

OUVRAGES HYDRAULIQUES DU SAINT CHRISTOPHE		OH121/ OH--	ROE72951/72952/ 72953
RIVIERE : Ruisseau du Saint Christophe	COMMUNE : Condés-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Saint Christophe	COORDONNEES EN RGF93 : OH121 X : 526669 Y : 6915370		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :			
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	-	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire dans le cadre de la zone d'action prioritaire anguille (ZAP)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



ROE72951



ROE72952



Seuil OH121 très incliné rejoignant la Risle en aval du moulin de Condés (trop plein)



OH121 plan incliné avec faible lame d'eau en basse eaux/étiages

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
	OH-- ROE72951	OH-- ROE72952	OH121 ROE72953	<b>Remarques générales</b> Aucune modification significative depuis 2004.  Sur le territoire du SIBVR, 3 ouvrages hydrauliques sont présents : un seuil lié à un ancien moulin, un seuil lié à un abreuvoir au niveau de la ferme, et un obstacle constitué d'agglomération et d'une buse.  Au niveau de l'OH121, le substrat est artificiel et se compose de brique dans la première partie puis d'un radier béton dans une seconde partie pour un total égal à 120ml avec aucune emprise foncière possible.
Nature	Seuil ancien batardeau	Seuil	Seuil	
Etat des éléments mobiles	-	-	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Libre	Ecoulement dans buse	Libre	
Eléments maçonnés	Mauvais	Mauvais	Bon	
Eléments moteurs	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	[0,20-0,50]	<0.2	[1-2]	
Envasement	Oui	-	Oui	
Remous (m)	-	-	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH-- ROE72951	OH-- ROE72952	OH121 ROE72953
Franchissabilité piscicole	Totale			
	Partielle/aléatoire			
Transit sédimentaire	infranchissable	x	x	x
	Ouvrage transparent			
	Transit limité		x	x
Continuité écologique	Transit impossible	x		
	Permanente			
	Limitée			
Influence sur une zone humide	Impossible	x	x	x
	Concernée			
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Pas concernée	x	x	x
	Concernée			
Alimentation en eau potable (AEP)	Pas concernée	x	x	x
	Concernée			
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	x

**Remarque :**  
L'ensemble des ouvrages sur le ruisseau sont infranchissables pour le poisson. Le Saint Christophe est une rivière qui évolue énormément : le principe d'hydromorphologie est réel sur l'amont ce qui crée de nombreux habitats intéressants (atterrissements, embâcles, faciès, fosse, sous berge, racine, etc.). La circulation de la truite fario, des lamproies de Planer, de l'anguille ainsi que les espèces d'accompagnement pourraient être sensiblement améliorées.

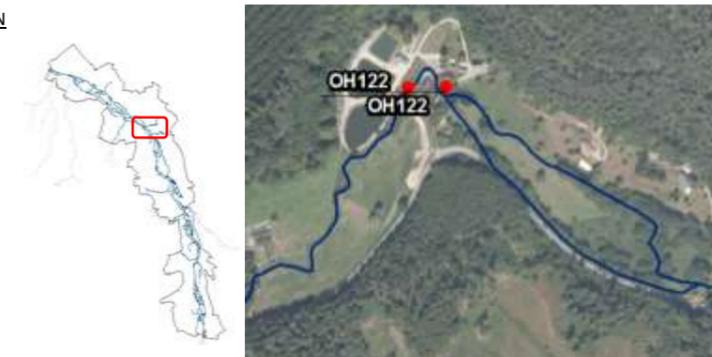
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé / Continuité fermé ouvrage fermé
OH-- ROE72951					
OH-- ROE72952					
OH121 ROE72953					

**Remarque :**  
Ayant un usage d'ordre économique, l'unique solution est d'équiper l'ouvrage fermé. La question du débit réservé (pisciculture/bief) sera à trancher.

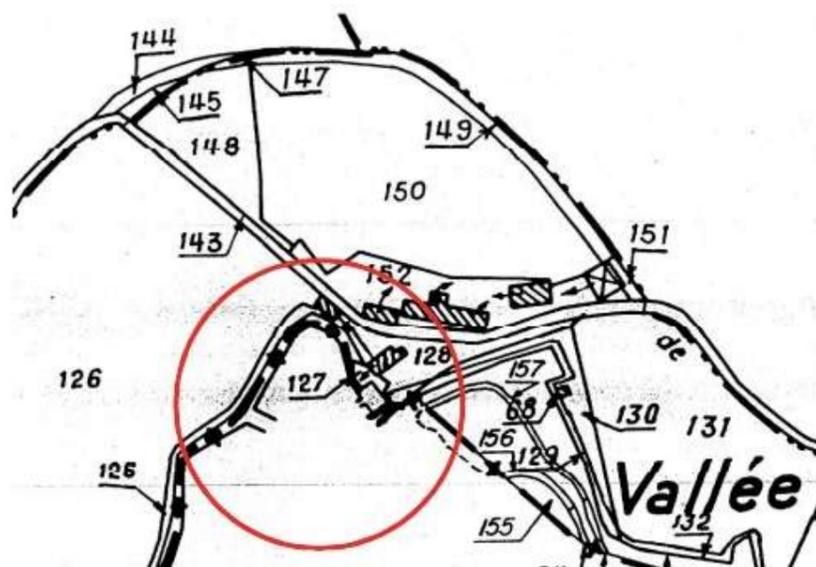
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, les ouvrages constituent une entrave pour la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré
- Une étude RCE simplifiée doit être mise en place pour chaque complexe. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

PISCICULTURE DE LA VALLEE BECQUEREL		OH122	ROE341/34038
RIVIERE : Ruisseau du Clérot	COMMUNE : Appeville-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Clérot	COORDONNEES EN RGF93 : X : 530100 Y : 6914365		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	SCI du Claireau 7, vallée du Becquerel 27290 Appeville-dit-Annebault		
USAGE ACTUEL	Pisciculture		
LONGUEUR DU BIEF	44m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0.5m (Ce3e)		
	Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire dans le cadre de la zone d'action prioritaire anguille (ZAP)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE CADASTRE



Seuil amont OH122

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH122 ROE341/34038	Remarques générales :
Nature	Seuil	Aucune modification significative depuis 2004 (bon état général).
Etat des éléments mobiles	-	Ce complexe hydraulique permet l'alimentation de la pisciculture. Il n'existe pas de bras de décharge ou de dérivation. La totalité du débit transite par les installations de l'élevage piscicole. Tous les ouvrages sont en bon état sauf la vanne ouverte située au niveau du pont.
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	La source du Clérot se trouve à environ 800m en amont.
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	0.35 / 0.5	
Envasement	Oui	
Remous (m)	-	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH122 ROE341/34038	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	
		Infranchissable	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
		Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	x
		Pas concernée	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage possède un usage économique lié à la production de poisson (pisciculture). En amont de la digue, une zone humide est présente et doit être conservée voir optimisée.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH122 ROE341/34038						

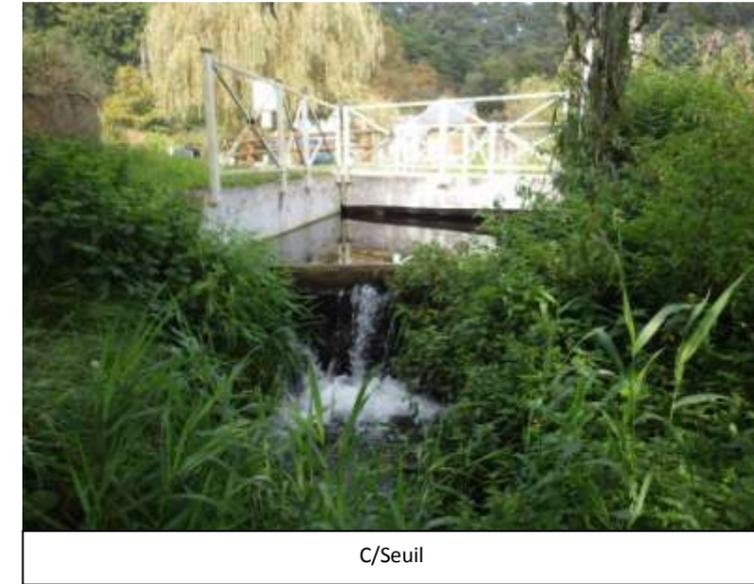
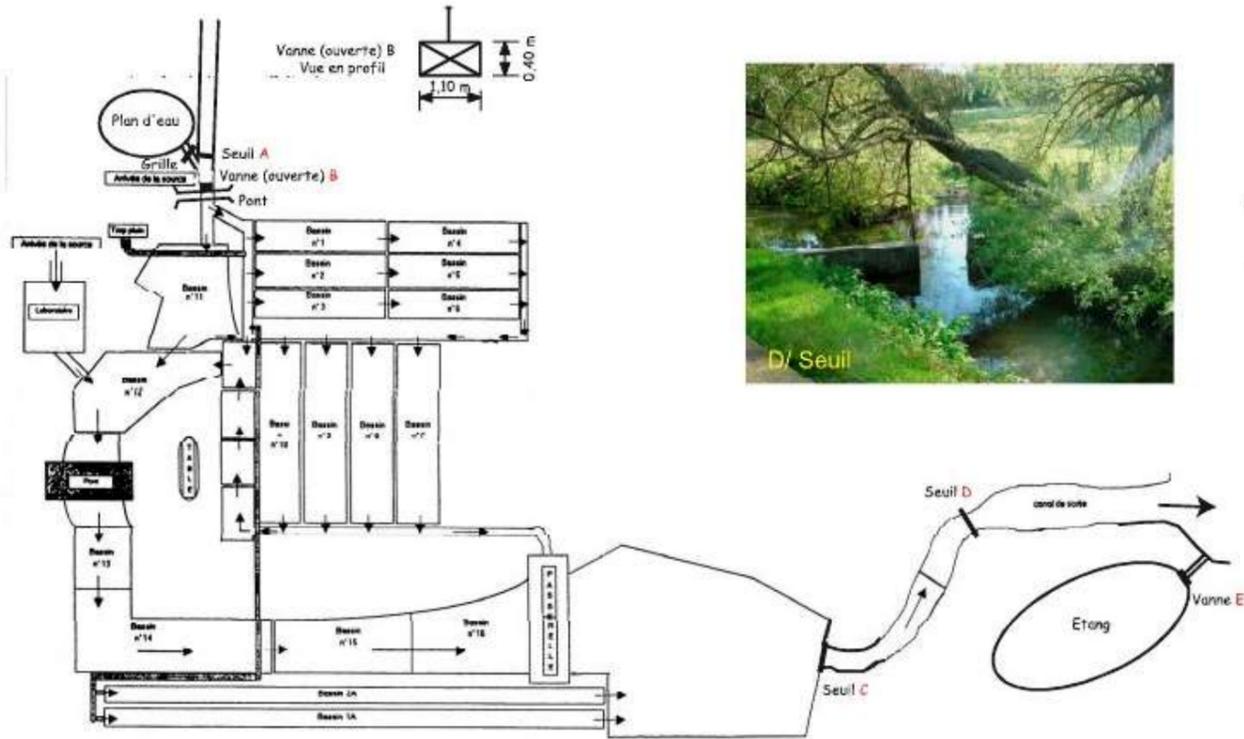
#### Remarque :

Le franchissement piscicole des installations de la pisciculture est impossible car il est en position de barrage (tout le débit passe dans les bassins de la pisciculture) et que l'emprise est nulle. Au vu du linéaire restant jusqu'à la source, des habitats peu intéressants en amont et de l'emprise nulle, l'enjeu piscicole est très faible.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

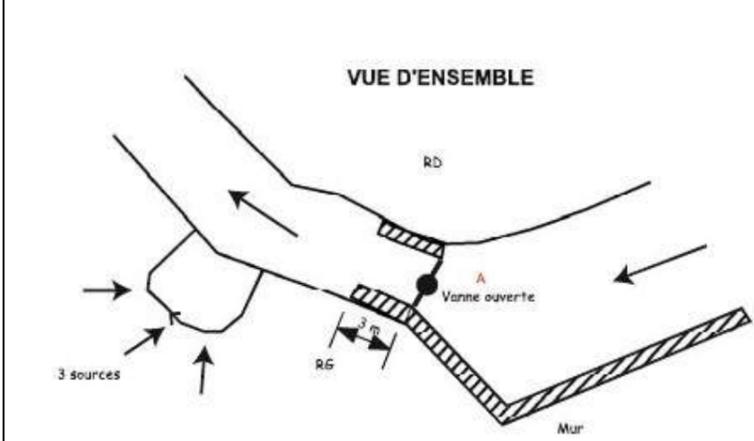
- En l'état, l'ouvrage OH122 ne garantit pas la continuité écologique.
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.
- Afin de respecter la réglementation, une étude de faisabilité doit être mise en place pour proposer des scénarii potentiels ou le non aménagement du site.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

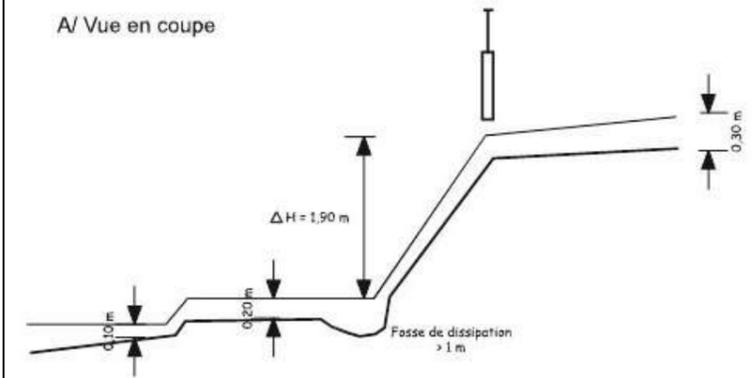


ANCIEN MOULIN DU CARDAN		OH123	ROE342
RIVIERE : Ruisseau du Clérot	COMMUNE : Mont-sur-Risle	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Clérot	COORDONNEES EN RGF93 : X : 529777 Y : 6914057		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme COYARD 3 rue du Cahaigne 27290 Montfort-sur-Risle		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	215m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1,90m (Ce3e) Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1)</li> <li>- Inscrit comme ouvrage prioritaire dans le cadre de la zone d'action prioritaire anguille (ZAP)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

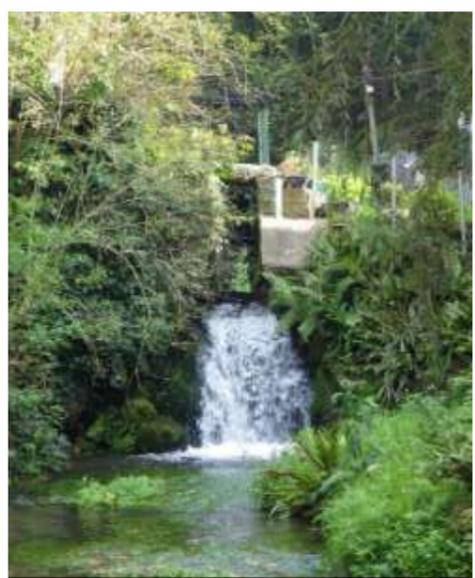
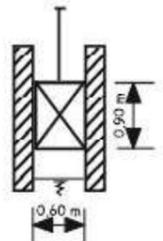
### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Amont Oh123, vue du bief colmaté et très large



A/ Vue de face



Aval Oh123

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH123 ROE342	
Nature	Vannage	Remarques générales : Aucune modification significative depuis 2004.  L'ouvrage OH123 se compose d'un vannage à crémaillère en bon état dont la pelle est gérée en position ouverte.  Il s'agit de la vanne de décharge de l'ancien moulin.
Etat des éléments mobiles	Mauvais	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	NSPP	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	
Eléments maçonnés	Mauvais	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	NSPP	
Hauteur de chute d'eau (m)	1.90m (Ce3e)	
Envasement	Oui	
Remous (m)	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH123 ROE342	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	
		Infranchissable	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
		Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH123 n'assure pas la continuité écologique (poisson et sédiment,) essentiellement de par sa hauteur de chute d'eau. Un lit perché de 100m est présent ainsi qu'un bief d'une longueur de 200m environ est observé. La qualité hydromorphologique du Clérot et ce jusqu'à la pisciculture est très faible.

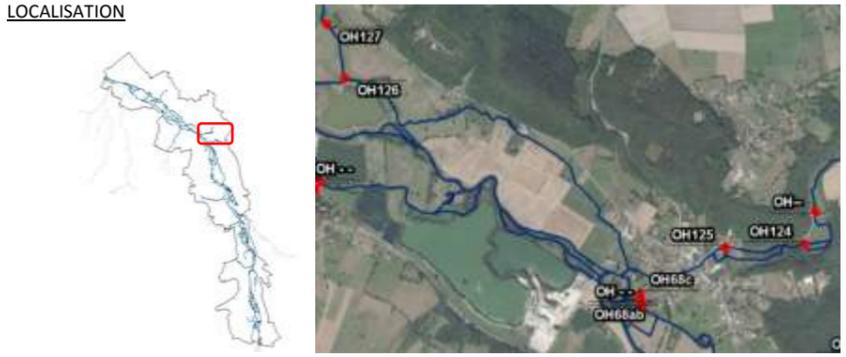
### 4/ SCENARIIS POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARIIS					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH123 ROE342						

**Remarque :**  
Afin de redonner une qualité globale au secteur, une renaturation est préconisée (emprise satisfaisante, suppression du lit perché au profit du talweg). Toutefois, l'intérêt sera limité par la présence de l'élevage piscicole de la vallée Becquerel.

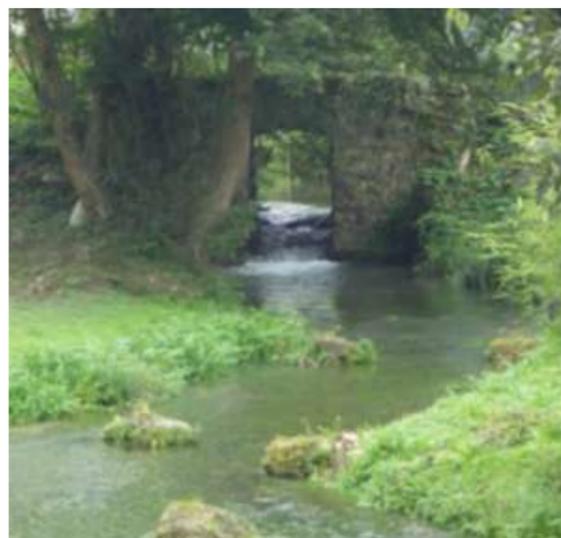
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, l'ouvrage hydraulique OH123 constitue un obstacle totalement infranchissable par le poisson et le transit sédimentaire. La continuité écologique n'est donc pas assurée.
- Aucun enjeu de priorité 2 n'a été recensé.
- Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

OUVRAGES HYDRAULIQUES DE LA FREULETTE ET DU RAU DU MIGNON		OH	ROE
RIVIERE : Ruisseau du Mignon et de la Freulette	COMMUNE : Appeville-dit-Annebault	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Mignon/Tronçon 2	COORDONNEES EN RGF93 : X : Y :		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M LEMAISTRE Vincent (OH127 et 126) OH125 OH124 OH--		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	446m en cumulé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle - Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret présidentiel du 31 août 1850 (ROE345 et ROE346)</li> <li>- Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)</li> <li>- Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)</li> </ul>		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Agrandissement de la carte de localisation



OH-- seuil résiduel (près des sources)

#### Remarques générales :

Aucune modification significative depuis 2004.

Les ouvrages hydrauliques du rau du Mignon sont constitués de 5 ouvrages :

- OH124 seuil résiduel
- OH125 seuil résiduel (le bras est asséché)
- OH126 batardeau lié à l'OH127
- OH127 seuil résiduel d'un ancien vannage démantelé.

Au niveau de la source, il y a une zone de captage d'eau potable.

Une zone humide (roselière, etc.) se localise en amont de l'OH124.



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH124 ROE343	OH125 ROE344	OH126 ROE345	OH127 ROE346	OH-- RO81716
Nature		Seuil résiduel	Seuil résiduel	Batardeau	Seuil	Seuil résiduel
Etat des éléments mobiles		-	-	Bon	Bon	-
Hauteur des éléments mobiles (m)		-	-	-	Mise en place de planche	-
Fonctionnalité des éléments mobiles		-	-	Fonctionnelle	-	-
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)		Libre	Assec plus alimenté	Fermé	Surverse	Libre
Éléments maçonnés		Mauvais	Bon	Bon	Bon	Mauvais
Éléments moteurs		-	-	-	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs		-	-	-	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)		[1-2]	-	[0.2-0.5]	[0.2-0.5]	[0.2-0.5]
Envasement		Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Remous (m)		5	-	-	-	5
Chemin préférentiel de continuité CPCE		-	-	--	-	-

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH124 ROE343	OH125 ROE344	OH126/127 ROE345/346	OH-- ROE81716
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale				
		Partielle/aléatoire				
		infranchissable	x	x	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent				
		Transit limité				
	Transit impossible	x	x	x	x	
Continuité écologique	Permanente					
	Limitée					
	Impossible	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	x	x	x	x
		Pas concernée				
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée				
		Pas concernée	x	x	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée				
		Pas concernée	x	x	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné					
	Pas concerné	x	x	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, la continuité écologique n'est pas assurée sur l'ensemble des ouvrages du ruisseau Mignon. De plus, comme le fond de vallée est identifié comme « humide » au titre du décret de 2009 avec localisation de milieux humides, on devra s'assurer de l'influence des ouvrages sur les zones humides environnantes. Chaque ouvrage contribue à un déficit et à une homogénéisation des habitats aquatiques. Malgré l'impact des ouvrages sur le milieu, l'aval du ruisseau d'Appeville joue un rôle de pépinière pour la population de truite fario.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH124						
OH125						
OH126/127-						
OH--						

#### Remarque :

Dans l'ensemble des cas, la libération des écoulements est préconisée pour recouvrer un gain écologique au niveau des secteurs en terme d'habitats, de faciès, etc. La répartition des débits pour l'OH126/127 pourrait être revue différemment.

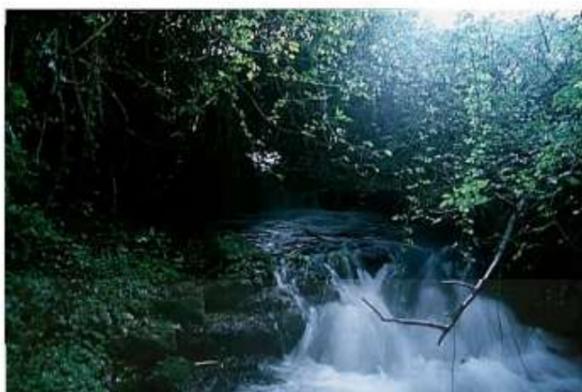
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- En l'état, les ouvrages n'assurent pas la continuité écologique tant pour le poisson que pour le sédiment.
- Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé excepté sur l'OH124 pour la zone humide.
- Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OH124 : Seuil ancien moulin d'ANNEBAULT

Coord. Lambert II : X = 477773,54 Y = 2480711,05



$\Delta h = 1 \text{ m}$

OH125 : Seuil ancien moulin de LUCETTE

Coord. Lambert II : X = 477283,50 Y = 2480652,04



$\Delta h = 1 \text{ m}$

OH126 : Ouvrage de la MULOTTIERE

Coord. Lambert II : X = 475014,88 Y = 2481702,48



$\Delta h = 0,40 \text{ m}$

OH127 : Seuil résiduel du moulin du BOIS

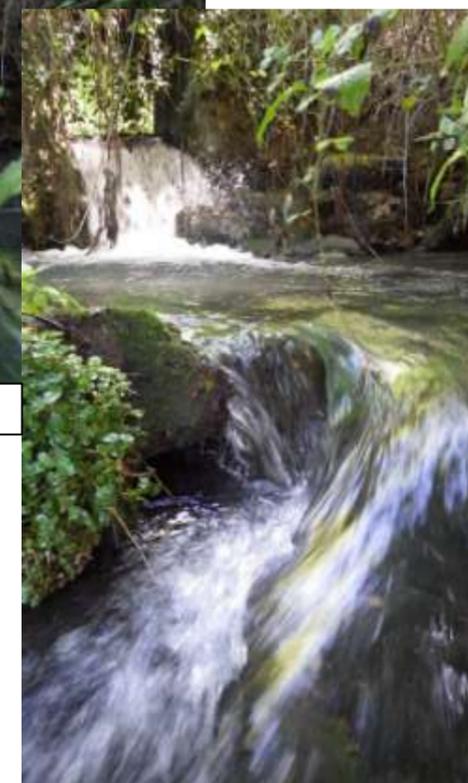
Coord. Lambert II : X = 474904,43 Y = 2482014,01



$\Delta h = 1 \text{ m}$



Vue aval OH124 seuil résiduel (escalier)



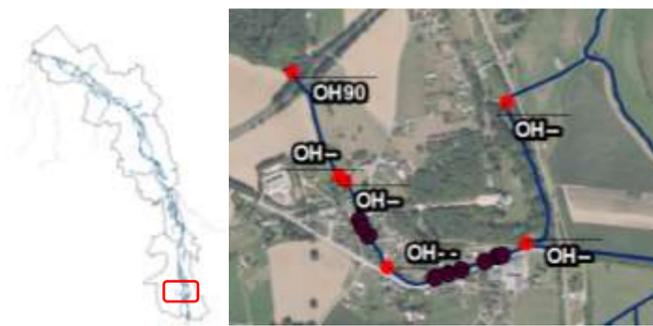
Vue des escaliers OH124



Vue aval du moulin du bois OH127

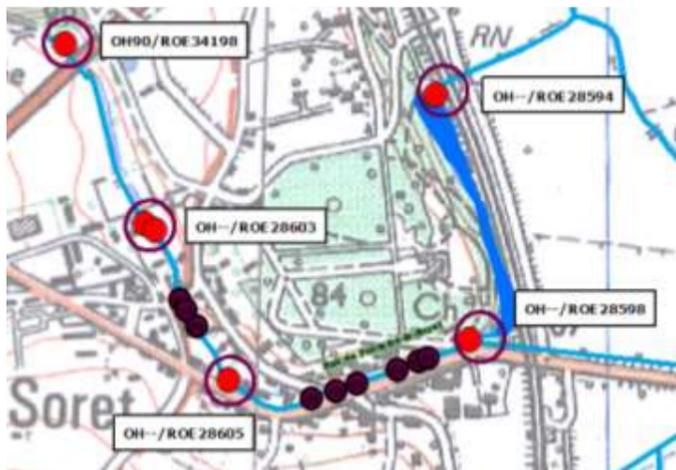


Vue aval du batardeau OH126 (ouvrage de la Mulotière)

OUVRAGES HYDRAULIQUES DU RUISSEAU DE FONTAINE-LA-SORET		OH 90/91/--	ROE--
RIVIERE : Ruisseau de Fontaine la Soret		COMMUNE : Fontaine-la-Soret	
TRONCON : Ruisseau de Fontaine-la-Soret		DEPARTEMENT : EURE (27)	
COORDONNEES EN RGF93 : X : Y :			
AUTRE NOM :		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	Mme CHARDON M DE BOISGELIN Commune de Fontaine-la-Soret Divers particuliers (seuils)		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	511m en cumulé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle - Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Extrait de l'atlas cartographique « Continuité écologique et obstacle à



#### Remarques générales

Aucune modification significative depuis 2004.

Réfection du vannage communal

De nombreux seuils (cercle violet – OH91) jalonnent le ruisseau est participant encore un peu plus à l'homogénéisation du secteur.

Le seuil de la route forme un coude propice à la formation d'embâcle.



Seuil 0.3m sous la route (captage)



OH90/ROE34198 (captage)



ROE28605 (commune)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH90 ROE31198	OH-- ROE28603	OH-- ROE28605	OH91 ROE--	OH-- ROE28598	OH-- ROE28594
Nature	Seuil déversoir + vanne	Seuil + batardeau	Vannage	Seuils successifs (9)	seuil	seuil
Etat des éléments mobiles	-	-	Bon	-	-	-
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	-	-	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	Fonctionnel	-	-	-
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Fermé	Par surverse	Fermé mais ouvert en hiver	Fermé	Par surverse	Par surverse
Éléments maçonnés	Vétuste	-	Bon	-	Bon	Mauvais (fuites)
Éléments moteurs	-	-	-	-	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	-	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	[1-2] + seuil de 0.30 aval	[0,20-0,50] + [1-2]	[1-2]	Entre 0,20 et 1	[0,20-0,50]	[1-2]
Envasement	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui
Remous (m)	-	-	-	-	-	-
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	-	-	-	-

### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH90 ROE31198	OH-- ROE28603	OH-- ROE28605	OH91 ROE--	ROE28598 /28594
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale					
		Partielle/aléatoire					
		Infranchissable	x	x	x	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent					
		Transit limité					
		Transit impossible	x	x	x	x	x
Continuité écologique	Permanente						
	Limitée						
	Impossible	x	x	x	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concerné					
		Pas concerné	x	x	x	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage)	Concerné					
		Pas concerné	x	x	x	x	x
	Alimentation en eau potable	Concerné	x				
		Pas concerné		x	x	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné						
	Pas concerné	x	x	x	x	x	

#### Remarque :

L'ensemble des ouvrages sur le ruisseau de Fontaine-la-Soret constitue des blocages à la continuité écologique. La hauteur de chute d'eau, la gestion des vannes, l'absence de fosse d'appel, etc. sont autant d'éléments qui permet de classer ces ouvrages infranchissables pour la faune piscicole dans son ensemble.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH90 ROE31198					
OH-- ROE28603					
OH-- ROE28605					
OH91 ROE--					
ROE28598 /28594					

#### Remarque :

Au vu du contexte urbain (emprise limitée, artificialisation) et du déficit d'habitat intéressant en amont, l'enjeu du ruisseau est limité. Toutefois, la circulation de la truite fario et de l'anguille pourraient être sensiblement améliorée notamment au niveau des seuils.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, les ouvrages sur le ruisseau constituent des entraves pour la continuité écologique. Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été démontré excepté sur l'ouvrage du captage d'eau aux sources du ruisseau et ceux du château de Fontaine la Soret (classement). Une étude RCE simplifiée (stabilité du bâti) doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Batardeau (De Boisgelin)



Seuil ROE28603 (De Boisgelin)



Seuil ROE28598 (parc du château de Fontaine la Soret)



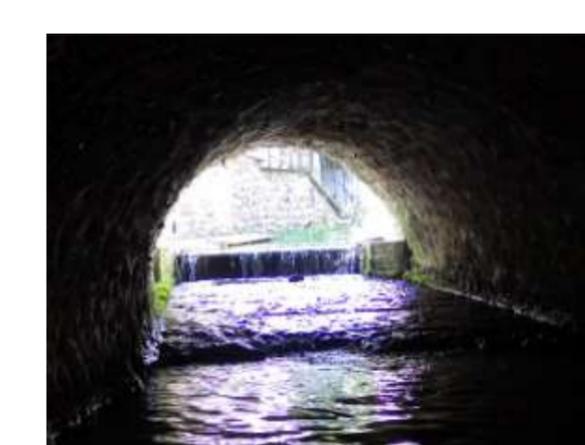
Seuil intermédiaire du plan d'eau du château



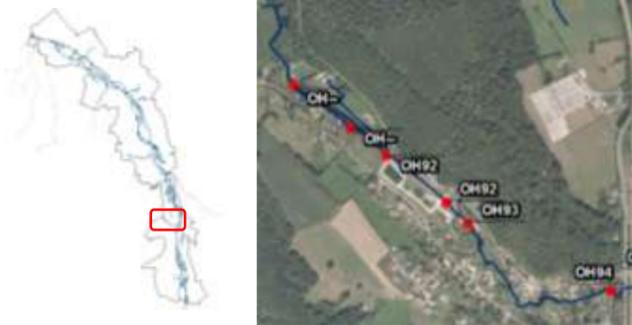
Seuil intermédiaire du plan d'eau du château



Seuil ROE28594 (parc du château de Fontaine la Soret)

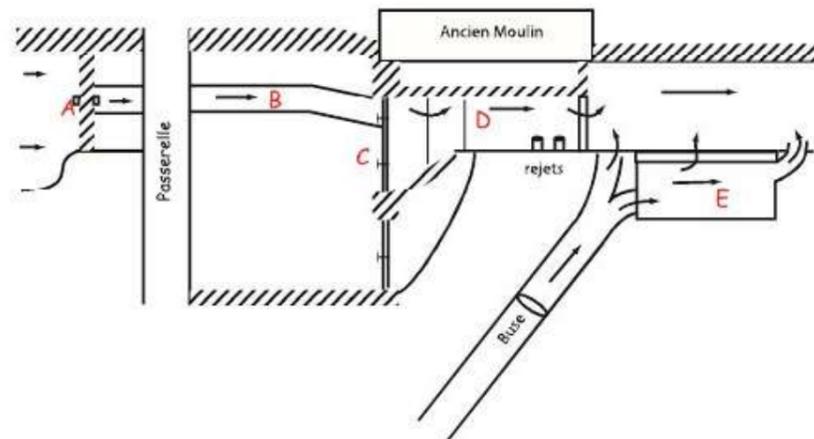


OH91 seuils successifs sur le ruisseau de Fontaine-la-Soret, de l'aval vers l'amont

PISCICULTURE DES FONTAINES		OH92	ROE319
RIVIERE : Ruisseau de la Bourbe	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Bourbe	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532647 Y : 6902110		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mr PERRIER Richard (nouveau propriétaire 2014)		
USAGE ACTUEL	Pisciculture		
LONGUEUR DU BIEF	388m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1,80m (ce3e)	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

#### VUE D'ENSEMBLE



Entrée vers la pisciculture



Séparation du canal vers les bassins et la nurserie

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH92 ROE319
Nature	Vannage+ déversoir
Etat des éléments mobiles	Bon
Hauteur des éléments mobiles (m)	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	NSPP
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert
Éléments maçonnés	Dégradé
Éléments moteurs	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	-
Hauteur de chute d'eau (m)	1,80
Envasement	Oui
Remous (m)	<5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-

#### Remarques générales

Aucune modification significative depuis 2004 excepté le changement de propriétaire en 2014

Le site hydraulique très complexe a été transformé par rapport à son usage initial. Le Bief de l'ancien moulin n'est plus alimenté que par un débit très faible de la Bourbe (répartition du débit en faveur de l'usage pisciculture).

Le mur A constitue une section de contrôle ne permettant plus l'utilisation de bief pour évacuation des crues. Le rejet de la pisciculture a lieu à l'aval immédiat de l'ouvrage D.

A chaque coup d'eau, la rivière transporte beaucoup de MES qui se sédimente au niveau des zones lenticues (envasement généralisé et important de la Bourbe). Le bassin versant de la Bourbe a un problème d'érosion des sols agricoles et de ruissellement des eaux qui doit être traité de manière efficace et rapidement.



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH92 ROE319
Franchissabilité piscicole	Totale	
	Partielle/aléatoire	
	infranchissable	x
Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
	Transit limité	
	Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente	
	Limitée	
	Impossible	x
Influence sur une zone humide	Concernée	x
	Pas concernée	
Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
	Pas concernée	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
	Pas concernée	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
	Pas concerné	x

#### Remarque :

Le complexe d'ouvrage constitue un blocage pour la continuité écologique tant en terme de circulation piscicole que de transit sédimentaire. A savoir, qu'en amont, il y a un captage d'eau et une zone humide qui seraient à prendre dans le scénario projeté.

Au vu du déficit d'habitat intéressant en amont et de la problématique MES, l'enjeu du ruisseau est limité. Toutefois, la circulation de la truite fario et de l'anguille pourraient être sensiblement améliorée.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal	Ecoulement optimal	Ecoulement partiel	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement
	par remise en fond de vallée	par effacement du seuil	par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple		Continuité fermé
				ouvrage ouvert ou abaissé	ouvrage fermé
OH34a ROE276					

#### Remarque :

Ayant un usage d'ordre économique, l'unique solution est d'équiper ouvrage fermé. La question du débit réservé (pisciculture/bief) sera à trancher.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH92 constitue une entrave pour la continuité écologique.

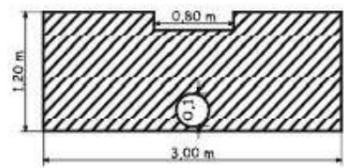
Un enjeu de priorité n°2 a été relevé par la présence à proximité d'une zone de captage et d'une zone humide. Des études complémentaires devraient la vérifier.

Une étude RCE doit être mise en place. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

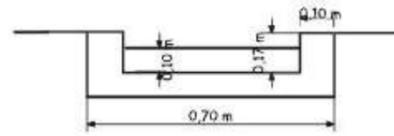
La Bourbe est régulièrement trouble (dès qu'il pleut) car il y a un problème sur la gestion des eaux à l'échelle du bassin versant (érosion des sols agricoles, ruissellement problématique, etc.). De plus, cela met en péril l'activité de pisciculture par une mortalité piscicole et par un colmatage de manière trop régulier leurs bassins (maintenance énorme).

6/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

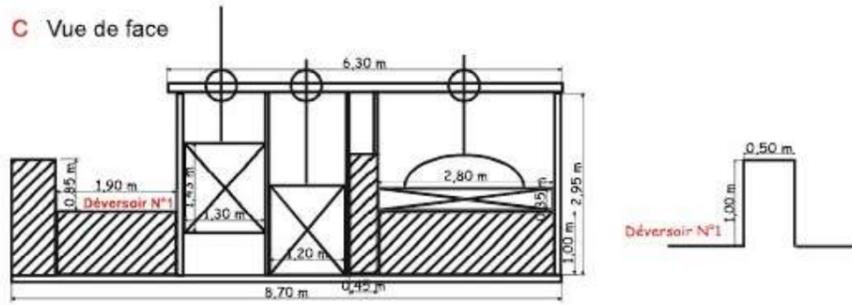
A Vue de face



B Vue de face



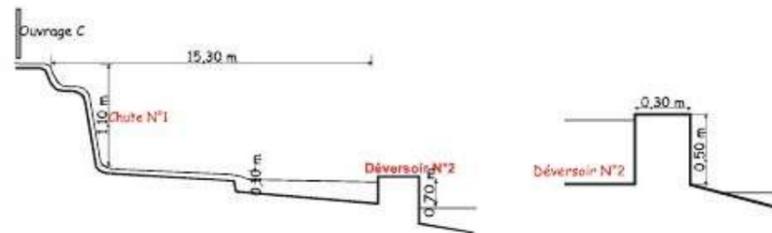
C Vue de face



Déversoir N°1

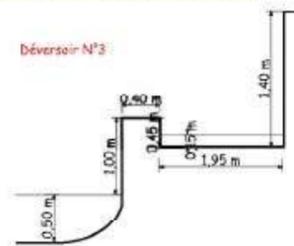
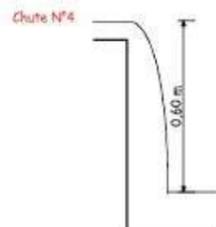
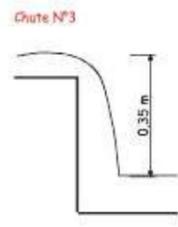
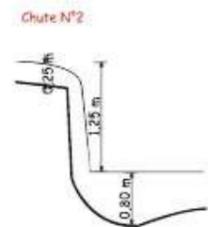
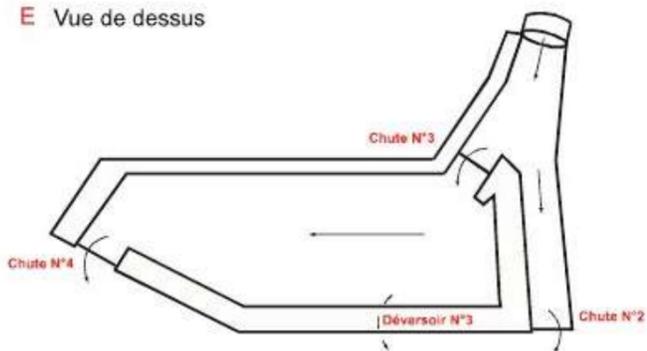


D Vue en coupe

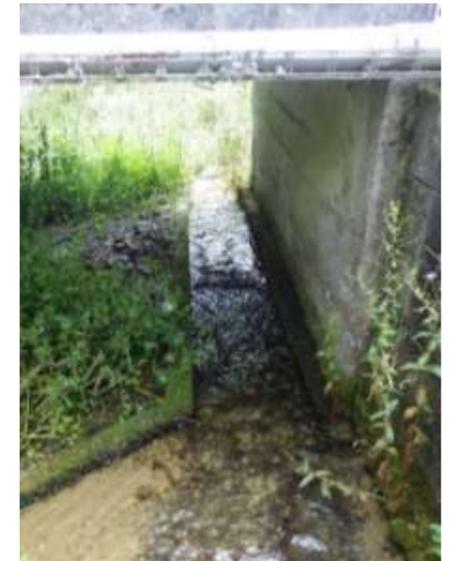


Déversoir N°2

E Vue de dessus



Mur avec un débit de fuite (A)



Sous la passerelle, resserrement de l'écoulement



Bassin de décantation (E)



Vannage(C) ouvert



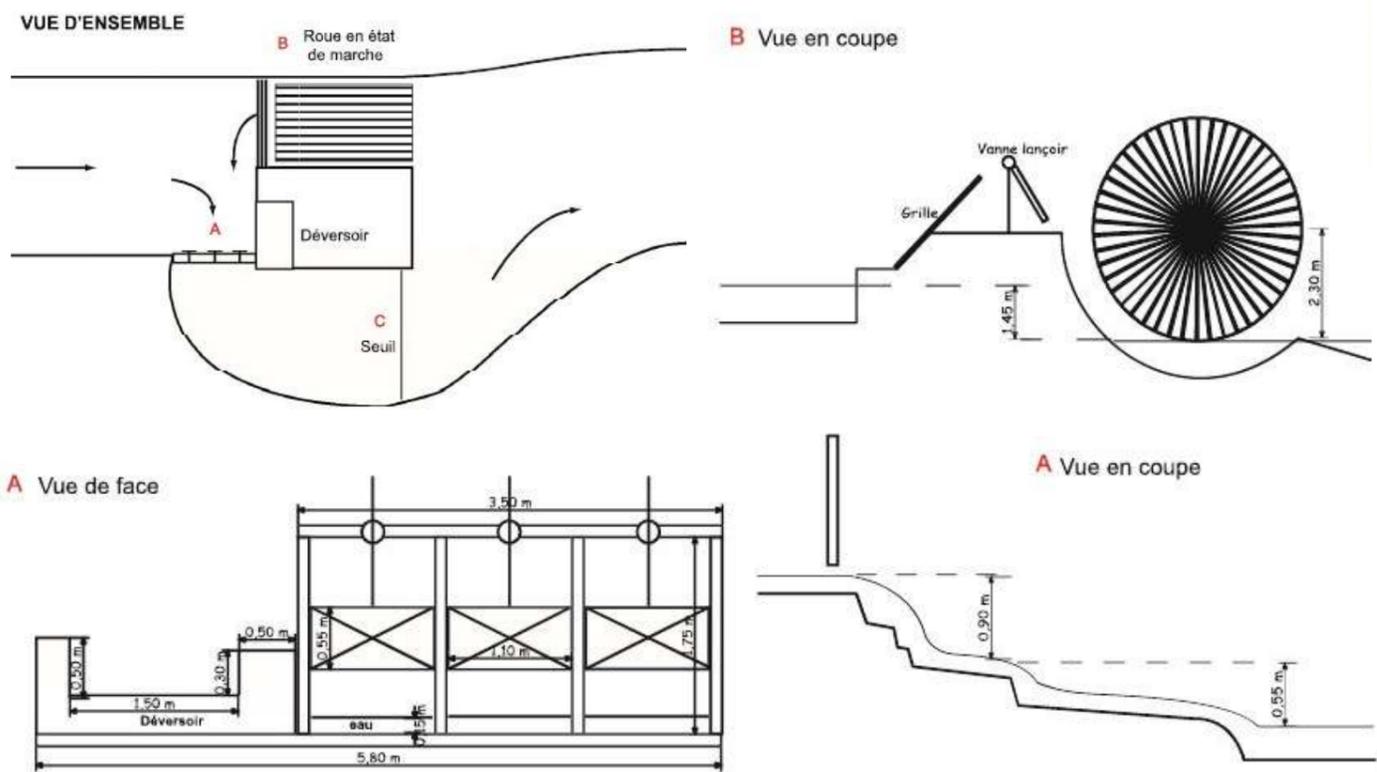
Seuil (D)



Entrée vers le bief

MOULIN DES FONTAINES		OH93	ROE320
RIVIERE : Ruisseau de la Bourbe	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Bourbe	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532712 Y : 6902048		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M et Mme DEBOU Willy et Brigitte 6, Butte de l'Eglise 27330 Bosc Renoult en Ouche		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 1,45m (Ce3e) Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH93 ROE320	Remarques générales :
Nature	Vannage	Aucune modification significative depuis 2004 (bon état général).
Etat des éléments mobiles	Bon	Le complexe hydraulique paraît être en parfait état de fonctionnement.
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	La roue et son vannage possède une fonction d'agrément à l'habitation.
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	
Éléments maçonnés	Bon	
Éléments moteurs	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	Fonctionnelle	
Hauteur de chute d'eau (m)	1,45	
Envasement	Non	
Remous (m)	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH93 ROE320	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	
		infranchissable	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
		Transit impossible	
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, même ouvert, l'ouvrage est infranchissable pour l'ensemble des espèces cibles pour des raisons de hauteur de chute d'eau et de structure du radier (longueur et marche d'escalier). L'impact est nul sur la typicité des faciès amont/aval. Le transit est limité (présence de faciès lotique avant le pont et de substrat grossiers).

### 4/ SCENARI POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARI				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé Continuité fermé ouvrage fermé
OH30 ROE281					

#### Remarque :

Actuellement, seule une fonction d'agrément est avérée, l'équipement avec ouvrage ouvert ou abaissé est privilégié. Toutefois, l'utilisation même temporaire de la roue à aube devra être possible.

Au vu du déficit d'habitat intéressant en amont et de la problématique MES, l'enjeu du ruisseau est limité. Toutefois, la circulation de la truite fario et de l'anguille pourraient être sensiblement améliorées.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH93 ne garantit pas la continuité écologique.

Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.

Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

PASSAGE BUSES – SEUIL RESIDUEL		OH94-95	ROE34188/34187
RIVIERE : Ruisseau de la Bourbe	COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Bourbe	COORDONNEES EN RGF93 : OH95 = X : 533314 OH94 = X : 533140	Y : 6901889 Y : 6901844	
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	 		
USAGE ACTUEL	Répartiteur		
LONGUEUR DU BIEF	330m – 4950m <sup>2</sup>		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1m (Ce3e)	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



OH95, seuil résiduel



OH94, passages busés sous dimensionnées diamètre 1,20m sous la rocade



OH94, passages busés sous dimensionnées diamètre 1,20m

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE			
	OH94 ROE34188	OH95 ROE34187	Remarques générales : Aucune modification significative depuis 2004.  OH94 : les passages busés provoquent une restriction importante de la section d'écoulement de la rivière piégeant les embâcles ce qui engendrent des débordements en période de hautes eaux.  OH95 : le seuil résiduel est à l'état de ruine ; la roue associée aussi.
Nature	Buses	Seuil résiduel	
Etat des éléments mobiles	-	Disparu	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Ouvert	
Éléments maçonnés	-	Vétuste	
Éléments moteurs	-	Roue	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	Non fonctionnel	
Hauteur de chute d'eau (m)	-	[0,5 – 1]	
Envasement	-	Non	
Remous (m)	-	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

			OH94 ROE34188	OH95 ROE34187
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	x	
		Partielle/aléatoire		
		infranchissable		x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x	
		Transit limité		x
		Transit impossible		
Continuité écologique	Permanente	x		
	Limitée			
	Impossible		x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, OH95 n'assure pas la continuité écologique (poisson et sédiment,) de part, la hauteur de chute d'eau, l'absence de fosse d'appel et la vitesse d'écoulement En amont, la qualité des habitats aquatiques est médiocre. L'OH94 permet la continuité écologique.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH94 ROE34188						
OH95 ROE34187						

#### Remarque :

L'ouvrage OH94 permet la continuité écologique malgré un frein, en terme, de transit sédimentaire constaté (rétrécissement et surlargeur en amont direct). A l'avenir, son remplacement par une buse cadre de section 300\*100 pourrait être envisagé et ce afin d'éviter tout blocage d'embâcles et de frein hydraulique. Quant à l'ouvrage OH95, la libération des écoulements est à privilégier avec une reprise des berges en amont, des resserrements avec des banquettes végétalisées... Au vu du déficit d'habitat intéressant en amont et de la problématique MES, l'enjeu du ruisseau est limité. Toutefois, la circulation de la truite fario et de l'anguille pourraient être sensiblement améliorées.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage hydraulique OH95 constitue un obstacle totalement infranchissable par le poisson. la continuité écologique n'est donc pas assurée. Aucun enjeu de priorité 2 n'a été recensé. Toutefois, la stabilité du pont de la route est à vérifier de près pour tout aménagement sur OH95 impliquant une baisse du niveau d'eau et une remobilisation du substrat grossier. Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

## OUVRAGES SUPPLEMENTAIRES DE LA BOURBE

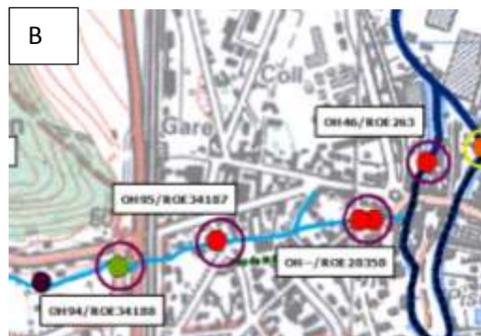
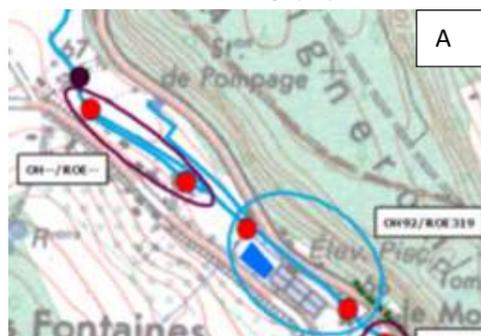
OH--

ROE28358/--

RIVIERE : Ruisseau de la Bourbe		COMMUNE : Brionne	DEPARTEMENT : EURE (27)
TRONCON : Ruisseau de la Bourbe		COORDONNEES EN RGF93 : X : 533594	Y : 6901927
AUTRE NOM :		LOCALISATION	
PROPRIETAIRE :	M PAILHE (ouvrage en amont de la pisciculture) M BARIL Jean-Luc (ouvrages près du lavoir)		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	400m en cumulé		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle - Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2)		
SOURCE DES DONNEES	SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE

Extrait de l'atlas cartographique « Continuité écologique et obstacle à



Seuil (point violet sur l'extrait de l'atlas B)



ROE28358

Vannage de dérivation et de décharge de M PAILHE

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH-- ROE28358	Seuil	OH-- ROE--
Nature	Vannage + seuil	Batardeau	Vannage
Etat des éléments mobiles	Mauvais	-	Dégradé
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	Non fonctionnel	-	Fonctionnel
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Fermé	Fermé
Éléments maçonnés	Bon	-	-
Éléments moteurs	Turbine	-	-
Fonctionnalité des éléments moteurs	Non fonctionnelle	-	-
Hauteur de chute d'eau (m)	1,1 + 0,9	0.30	[1-2] + [0,5 -1]
Envasement	Non	Oui	Oui
Remous (m)	<5	-	<5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	-

#### Remarques générales :

Aucune modification significative depuis 2004.

L'ouvrage en centre-ville est un ancien moulin à huile (noix)

Le bief de l'ouvrage amont est quasiment comblé (problème d'apport de MES en grande quantité en période de pluie). De plus, il a été constaté des renardeaux dans l'e canal usinier fragilisant un peu plus el système.



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH-- ROE28358	Seuil	OH-- ROE--
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale		
		Partielle/aléatoire		
		infranchissable	x	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent		
		Transit limité		
		Transit impossible	x	x
Continuité écologique	Permanente			
	Limitée			
	Impossible	x	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
		Pas concernée	x	x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné			
	Pas concerné	x	x	

#### Remarque :

Actuellement, la continuité écologique n'est pas assurée sur les 3 ouvrages tant au niveau du transit sédimentaire que du franchissement piscicole soit par la hauteur de chute d'eau, la composition du radier (longueur, marche) et d'une mise en vitesse excessive.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH-- ROE28358						
Seuil						
OH-- ROE--						

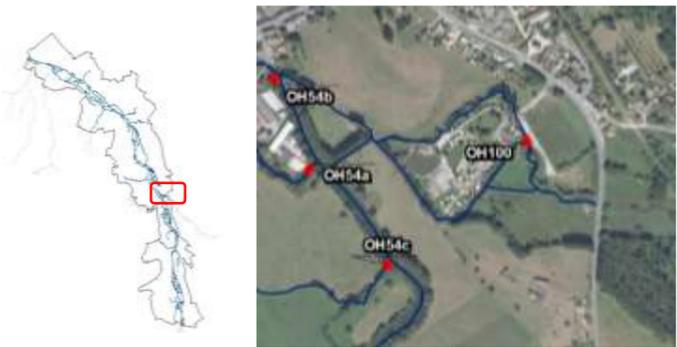
#### Remarque :

L'emprise pour ROE28358 est nulle. Le seuil n'a aucun intérêt hydraulique ou économique et doit être supprimé. Au vu du contexte urbain (emprise limitée, artificialisation) et du déficit généralisé d'habitat intéressant en amont, l'enjeu du ruisseau est limité. Toutefois, la circulation de la truite fario et de l'anguille pourraient être sensiblement améliorées.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, les ouvrages n'assurent pas la continuité écologique tant pour le poisson que pour le sédiment. Aucun enjeu de priorité n°2 n'a été recensé. Une étude RCE est nécessaire afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet. Toute action en amont de la pisciculture devra veiller à ne pas porter atteinte à l'activité (mobilisation de MES par exemple).

VANNETTE DU TERRAIN DE CAMPING		OH100	ROE324
RIVIERE : Ruisseau du Bec	COMMUNE : Pont-Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau du Bec	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532718 Y : 6907000		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Commune de Pont-Authou		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	-		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	-	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		



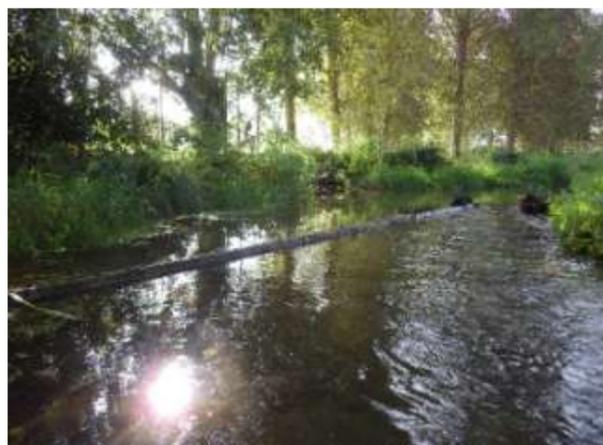
### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue sur l'ouvrage et le poteau edf



Vue aval de l'ouvrage hétéroclite et non autorisé



Vue sur le poteau EDF après mise en place de l'aménagement provisoire



Vue aval de l'aménagement provisoire

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH100 ROE324	<b>Remarques générales :</b> Modification significative depuis 2004 mise en place d'un poteau EDF au sein du lit mineur afin de permettre l'alimentation du fossé puis d'abreuvoir gravitaire à 800m de là.  Une brèche en amont prélève une partie du débit du bec: celle-ci a été calfeutrée avec des tôles (fuites). Le retrait total des tôles en 2014 a capté la majeure partie du débit provoquant l'arrêt de l'alimentation des abreuvoirs gravitaires.  Une solution temporaire menée par le SIBVR a été d'utiliser des matériaux prélevés sur site pour ériger un barrage de bois ainsi que des épis déflecteurs. Cela a été réalisé afin de fixer la répartition du débit en attendant les propositions d'actions dans le cadre du PPRE de la Basse vallée de la Risle (assurer l'abreuvement du bétail, la continuité écologique, resserrement localement).
Nature	Vannage		
Etat des éléments mobiles	Vétuste		
Hauteur des éléments mobiles (m)	-		
Fonctionnalité des éléments mobiles	Fonctionnelle		
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert		
Éléments maçonnés	-		
Éléments moteurs	-		
Fonctionnalité des éléments moteurs	-		
Hauteur de chute d'eau (m)	-		
Envasement	-		
Remous (m)	-		
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-		



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX DE PRIORITE 1	Description	OH100 ROE324	
		Totale	
Franchissabilité piscicole		Partielle/aléatoire	
		infranchissable	
		Ouvrage transparent	x
Transit sédimentaire		Transit limité	
		Transit impossible	
		Permanente	x
Continuité écologique		Limitée	
		Impossible	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage ne pose pas de problème de continuité écologique en tant que telle. Toutefois, le poteau edf et les agglos constituent un blocage pour la migration piscicole et le transit sédimentaire.

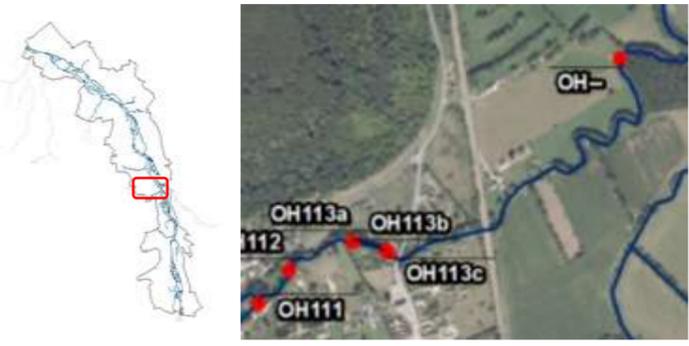
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Ecoulement optimal par effacement du seuil	Ecoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Ecoulement ouvrage ouvert ou abaissé  Continuité fermé ouvrage fermé
OH100 ROE324					

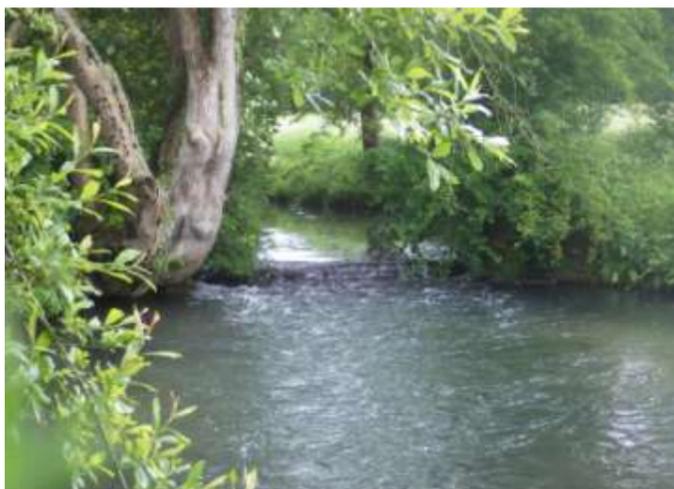
**Remarque :**  
Le retrait du poteau EDF serait la solution optimale avec un aménagement en berge (resserrement, banquette d'hélophytes, disposition de débris ligneux grossiers, simplification du réseau, etc.) tout en permettant le maintien de l'alimentation des abreuvoirs gravitaires (enjeu économique)

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

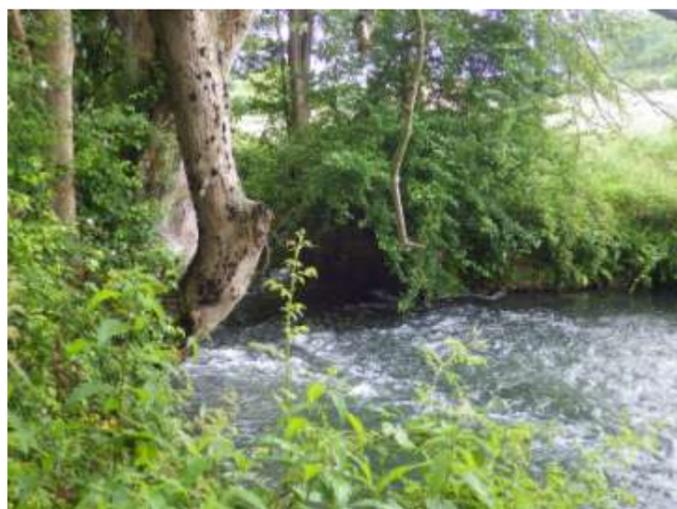
En l'état, l'ouvrage OH100 n'est pas concerné par la continuité écologique puisqu'il est transversal et qu'il reste ouvert. Quant au poteau edf, il limite la continuité écologique.  
Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.  
Une étude RCE simple doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (resserrement du lit, répartition des débits, etc.).

SEUIL RESIDUEL DU CLOS CACHELOUP		OH--	ROE81715
RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche	COMMUNE : Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche	COORDONNEES EN RGF93 : X : 532353 Y : 6906496		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mme MULET 2 rue Saint Louis 27290 Pont-Authou		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	87m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	-	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	SIBVR (2014)		

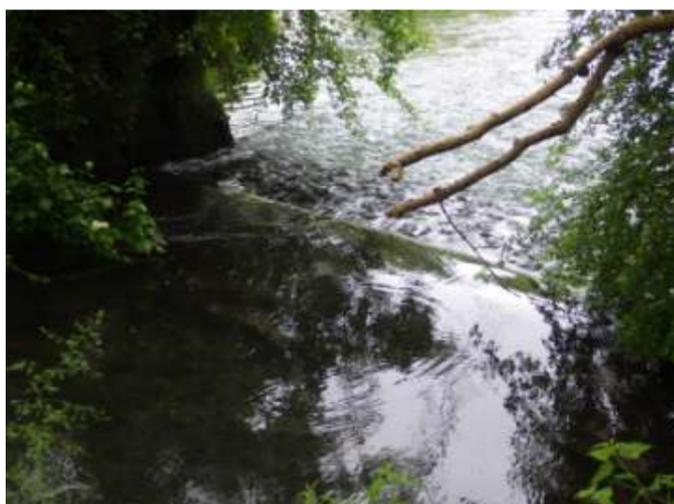
### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval du seuil résiduel



Vue de profil du seuil résiduel



Vue amont du seuil résiduel

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH-- ROE81715	<i>Remarques générales :</i> Aucune modification significative depuis 2004.  Le seuil est à l'état de ruine.  <u>La démarche pour définir le propriétaire est en cours auprès de la DDTM.</u>
Nature	Seuil résiduel	
Etat des éléments mobiles	-	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	
Eléments maçonnés	-	
Eléments moteurs	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	[0,20-0,50]	
Envasement	Oui	
Remous (m)	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH-- ROE81715	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	x
		infranchissable	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
		Transit impossible	
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée	x	
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

#### Remarque :

Actuellement, l'ouvrage est franchissable en hautes eaux mais pose des difficultés en basse eaux accentuant ainsi la hauteur de chute d'eau et la verticalité.

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH100 ROE324						

#### Remarque :

Au vu de l'emprise et de l'occupation des sols, la libération des écoulements est à privilégier. Il faudra prévoir également à mettre en place un système d'abreuvement pour le bétail.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

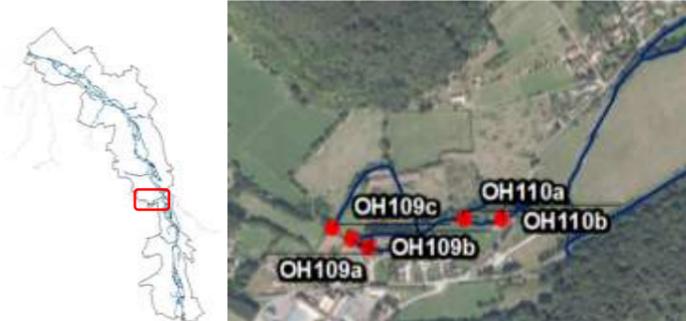
En l'état, l'ouvrage limite la continuité écologique.  
Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.  
Une étude RCE simple doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

## ANCIEN MOULIN PAT

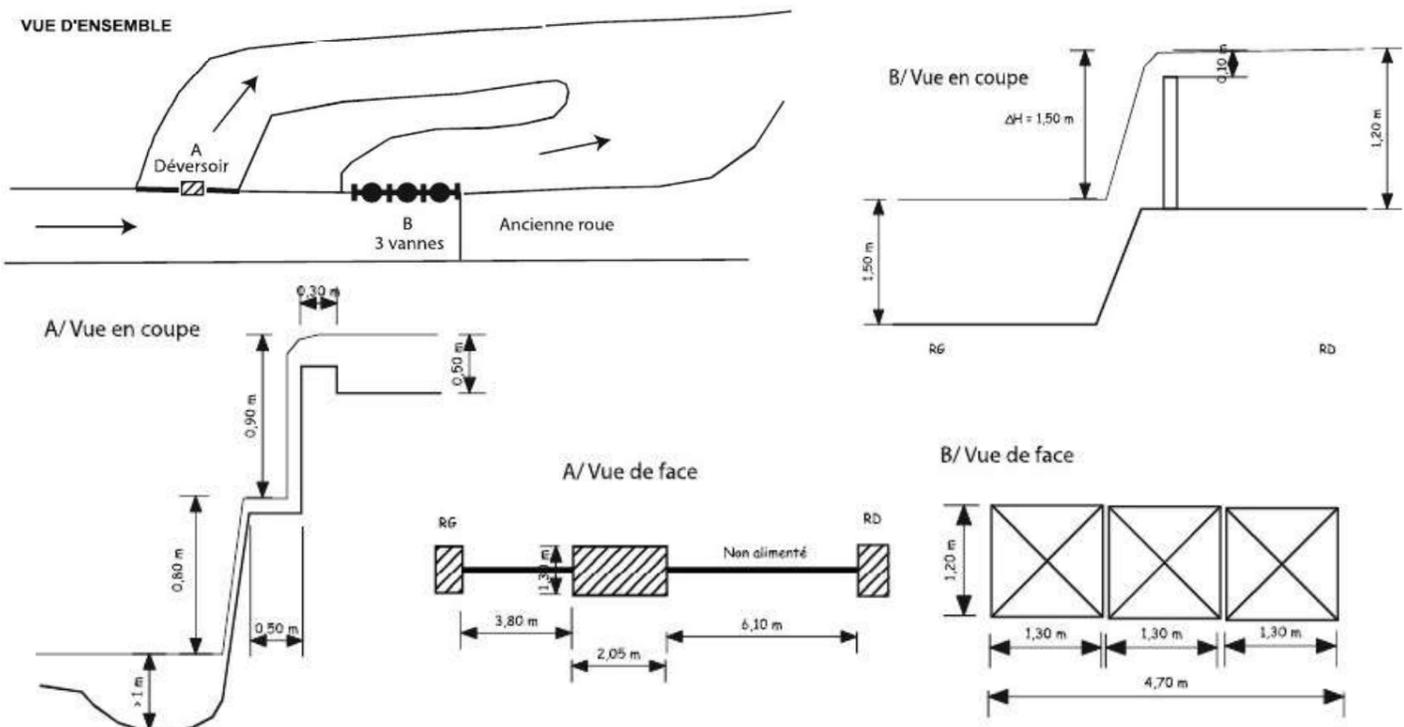
**OH109**

**ROE34175/34176**

RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche		COMMUNE : Authouc/ Livet-sur-Authou		DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche		COORDONNEES EN RGF93 : X : 530913 Y : 6905569			
AUTRE NOM :		<b>LOCALISATION</b>			
PROPRIETAIRE :	Famille GAUBOUT				
USAGE ACTUEL	Aucun				
LONGUEUR DU BIEF	Au minimum 102m				
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-				
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	1.7m et 1.5m (CE3E)			
	Gestion au droit d'eau	-			
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)				
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)				



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval du déversoir (à gauche.), vue aval du vannage (centre), vue aval de la vannette (à dr.)

### 2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

	OH109 A ROE34175	OH109 B ROE34176	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004.  Ce complexe hydraulique présente un déversoir composé de deux parties : celle en rive droite est non alimenté, l'autre située en rive gauche fonctionne par surverse. Quant au vannage, il comprend 3 pelles de vannes disparues et remplacé par des bastaings (position fermé). L'ancien canal usinier est muré, la roue n'existe plus : il n'y a donc plus d'usage.  En amont, un seuil résiduel (vannage disparu) est difficilement franchissable. Il permet de contourner la ferme et se jette en aval de la confluence du bras de dérivation et usinier.
Nature	Déversoir	Vannage	
Etat des éléments mobiles	-	Disparu - bastaings	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	Non fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	-	Fermé	
Eléments maçonnés	Mauvais	-	
Eléments moteurs	-	Absent	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	[1-2] -1.7m	[1-2] -1.5m	
Envasement	Oui	Oui	
Remous (m)	5	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH109 A ROE34175		OH109 B ROE34176	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale			
		Partielle/aléatoire			
		infranchissable	x	x	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent			
		Transit limité			
		Transit impossible	x	x	
Continuité écologique	Permanente				
	Limitée				
	Impossible	x	x		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée			
		Pas concernée	x	x	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée			
		Pas concernée	x	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné				
	Pas concerné	x	x		

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage constitue un blocage totalement infranchissable pour la continuité écologique (hauteur de chute, structure de l'ouvrage). Cet ouvrage génère également un bief important et présente peu d'habitat aquatique intéressant. Toutefois, des zones favorables à la reproduction des salmonidés ont été recensées en amont du site (étude FDAAPPMA27 sur les potentialités des affluents de la Risle).

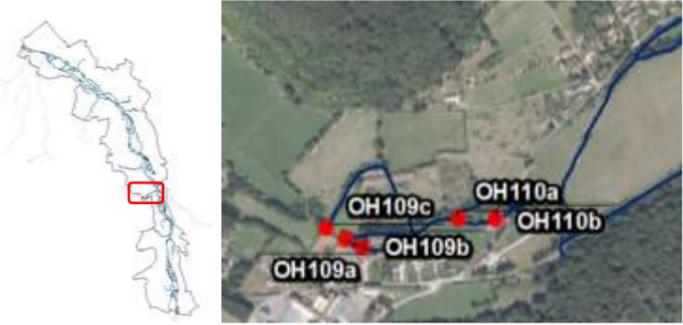
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH109 A ROE34175						
OH109 B ROE34176						

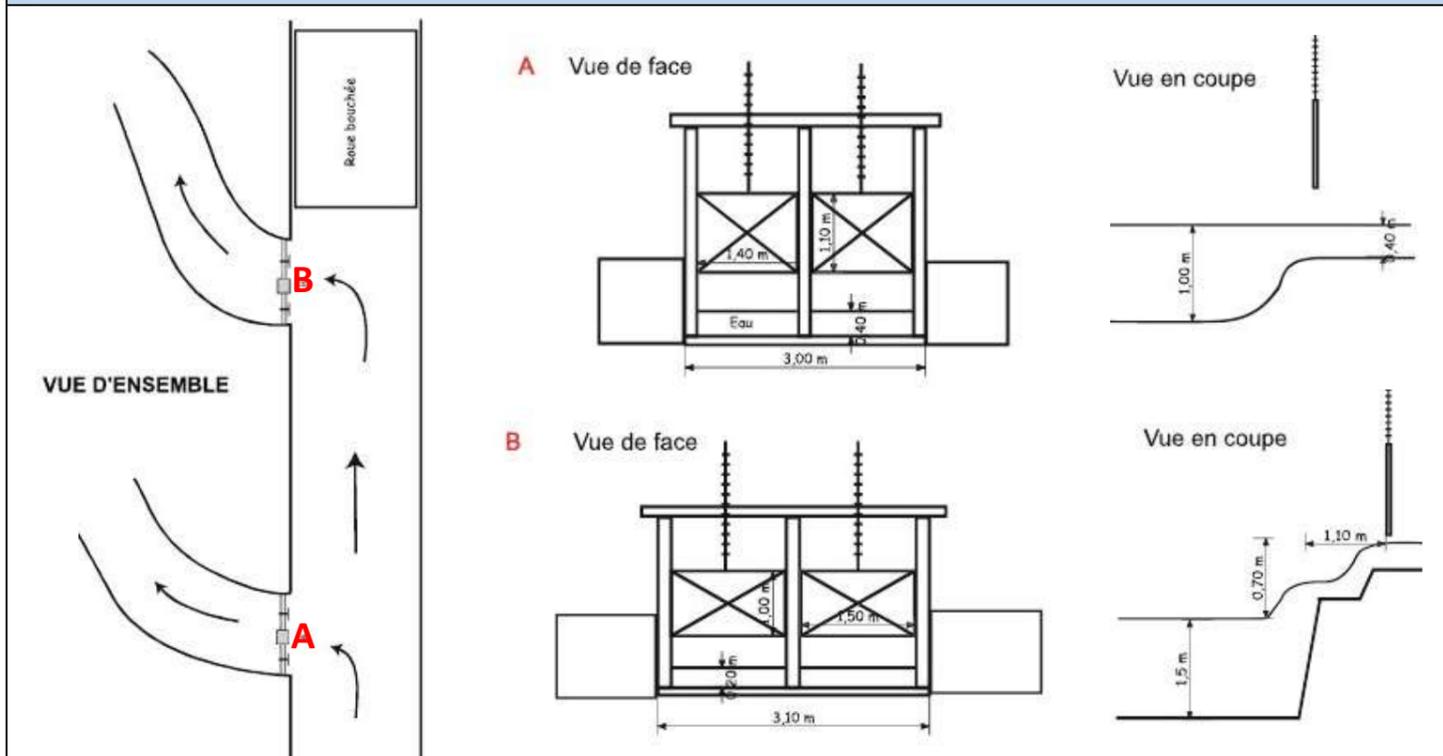
**Remarque :**  
A propos de ce complexe hydraulique, l'action à privilégier serait de réaliser une renaturation écologique du site (mise en fond de vallée, avec création d'un pseudo lit majeur pour les crues, comblement du bief, aménagement d'un pont...)

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH109 constitue un verrou à la continuité écologique tant sur le plan sédimentaire que piscicole. Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré. Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

ANCIEN MOULIN FONTAINE D'ARGENT		OH110	ROE334/34172
RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche	COMMUNE : Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche	COORDONNEES EN RGF93 : X : 531124 Y : 6905608		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	Mr et Mme JACOB Patrick A Sainte Colombe la Commanderie (gîte de France)		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	69m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle 0.70m (CE3E) Gestion au droit d'eau -		
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Vue aval de OH110 A (dérivation)



Vue aval de OH110 B

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE			
	OH110 A ROE34172 dérivation	OH110 B ROE334 décharge	<b>Remarques générales :</b> Aucune modification significative depuis 2004 (accentuation de la dégradation des éléments).  De cet ancien moulin subsiste deux vannages à crémaillères composés de deux pelles métalliques en mauvais état. Les vannes de l'ouvrage A et B ne sont plus manœuvrables. L'ancien canal usinier est bouché, la roue a disparu : il n'y a donc plus d'usage.  Une fonction d'agrément pour le bien (gîte d'hôte) se maintient.
Nature	Vannage	Vannage	
Etat des éléments mobiles	Mauvais	Mauvais	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	Non fonctionnel	Non fonctionnel	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Ouvert	Ouvert	
Éléments maçonnés			
Éléments moteurs	Disparu	Disparu	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	<0,20	[0,50-1]	
Envasement	Non	Oui	
Remous (m)	<5	5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH110 A ROE34172	OH110 B ROE334
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	x
		Partielle/aléatoire	
		infranchissable	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	x
		Transit limité	
		Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente	x	
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x x
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH110 est franchissable par le bras de dérivation (A). Toutefois, concernant le bras usinier, il ne permet pas la continuité écologique. La hauteur de chute d'eau, la lame d'eau ainsi que la structure de l'ouvrage pénalisent le franchissement piscicole pour la majorité des espèces. Cet ouvrage ne génère pas quasiment pas de bief et présente en amont des faciès lotiques, des zones de reproduction favorables aux salmonidés jusqu'à l'ouvrage suivant (étude FDAAPPMA27 sur les potentialités des affluents de la Risle).

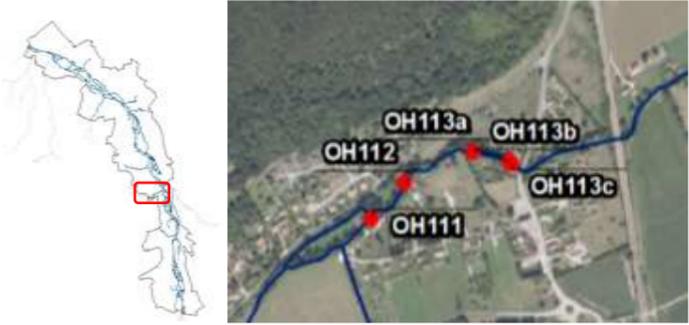
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH110 A ROE34172						
OH110 B ROE334						

**Remarque :**  
Le bras A étant franchissable, un simple démantèlement du portique permettrait d'éviter l'accumulation d'embâcle au sein du vannage. Quant au bras B, un aménagement dédié aux libérations des écoulements serait à rechercher et ce afin d'optimiser le franchissement piscicole (saut, reptation).

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH110 ne constitue pas actuellement un frein à la continuité écologique. Toutefois, une amélioration en termes de franchissement pour le bras usinier est à rechercher (salmonidés et anguille en particulier).  
Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.  
Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (répartition du débit, attractivité).

DECHARGE DE L'ANCIEN MOULIN N°3		OH111	ROE34180
RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche	COMMUNE : Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche	COORDONNEES EN RGF93 : X : 531124 Y : 6905608		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	M Barré Thierry 14 chemin Planche Bozel 27290 Authou		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	140m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	-	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE	
	OH111 ROE34180
Nature	Vannage + déversoir
Etat des éléments mobiles	Disparu
Hauteur des éléments mobiles (m)	-
Fonctionnalité des éléments mobiles	-
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Libre
Éléments maçonnés	Mauvais
Éléments moteurs	Disparu
Fonctionnalité des éléments moteurs	-
Hauteur de chute d'eau (m)	[0,50-1]
Envasement	Oui
Remous (m)	<5
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-

**Remarques générales :**  
Aucune modification significative depuis 2004. L'ouvrage de dérivation n'existe plus. Le bras de dérivation forme un coude avant de se rejoindre l'autre bras : cette bizarrerie impacte la berge en l'érodant et détériore le pont qui se trouve dans un mauvais état.

Le bief est utilisé pour des enclos à canard, cygne etc.

Une fonction d'agrément pour le bien d'habitation se maintient.



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH111 ROE34180	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	
		infranchissable	x
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	
		Transit impossible	x
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée		
	Impossible	x	
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée		
	Pas concernée	x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné		
	Pas concerné	x	

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH111 est franchissable par le bras gauche et infranchissable par le bras usinier (ROE34170). Toutefois, l'attractivité du bras dépourvu d'ouvrage n'est pas optimale (débit, position de l'entrée). Cet ouvrage génère un bief jusqu'à la point de l'île (ancien ouvrage de dérivation). Par ailleurs, il a été observé des faciès lotiques, des zones de reproduction favorables aux salmonidés (étude FDAAPPMA27 sur les potentialités des affluents de la Risle).

### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH111 ROE34180						

**Remarque :**  
Le scénario doit se centrer sur l'attractivité du bras dépourvu d'ouvrage afin d'optimiser l'accès aux secteurs amont tout en garantissant en période de hautes eaux le franchissement du ROE34180.

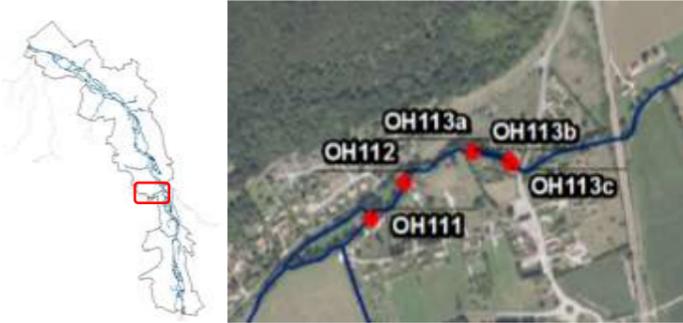
### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH111 constitue un frein à la continuité écologique. Toutefois, la continuité écologique pourrait être assurée par le bras de dérivation ne possédant pas d'ouvrage notamment par l'optimisation de l'attractivité tout en permettant sur l'ouvrage principal de garantir le franchissement de l'anguille et des salmonidés en période de hautes eaux.

Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré.

Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (répartition du débit, attractivité).

DECHARGE DE L'ANCIEN MOULIN N°2		OH112	ROE34182
RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche	COMMUNE : Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche	COORDONNEES EN RGF93 : X : 531681 Y : 6906066		
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :	-		
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	100m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	-	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	SIBVR (2014)		



### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Aval OH112



Vue de face OH112

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE		OH112 ROE34182	<i>Remarques générales :</i> Aucune modification significative depuis 2004. L'ouvrage (portique, pelle de vannes) a été démantelé.
Nature		Vannage	
Etat des éléments mobiles		Disparu	
Hauteur des éléments mobiles (m)		-	
Fonctionnalité des éléments mobiles		-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)		Libre	
Éléments maçonnés		Mauvais	
Éléments moteurs		Disparu	
Fonctionnalité des éléments moteurs		-	
Hauteur de chute d'eau (m)		[0,20-0,50]	
Envasement		Oui	
Remous (m)		<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE		-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

		OH112 ROE34182	
ENJEUX DE PRIORITE 1	Franchissabilité piscicole	Totale	
		Partielle/aléatoire	x
		Infranchissable	
	Transit sédimentaire	Ouvrage transparent	
		Transit limité	x
		Transit impossible	
Continuité écologique	Permanente		
	Limitée	x	
	Impossible		
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée	
		Pas concernée	x
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée	
		Pas concernée	x
	Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné	
		Pas concerné	x

**Remarque :**  
Actuellement, l'ouvrage OH112 est franchissable par le bras gauche et infranchissable par le bras usinier (ROE34170). La reptation semble être possible sur cet ouvrage ainsi que le franchissement pour certaines espèces et stades piscicoles (salmonidés, adultes, conditions particulières). En amont, il a été observé des faciès lotiques, des zones de reproduction favorables aux salmonidés (étude FDAAPPMA27 sur les potentialités des affluents de la Risle).

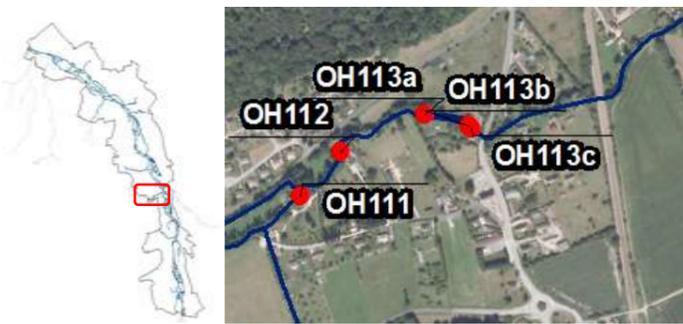
### 4/ SCENARII POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARII				
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé  Continuité fermé ouvrage fermé
OH112 ROE34182					

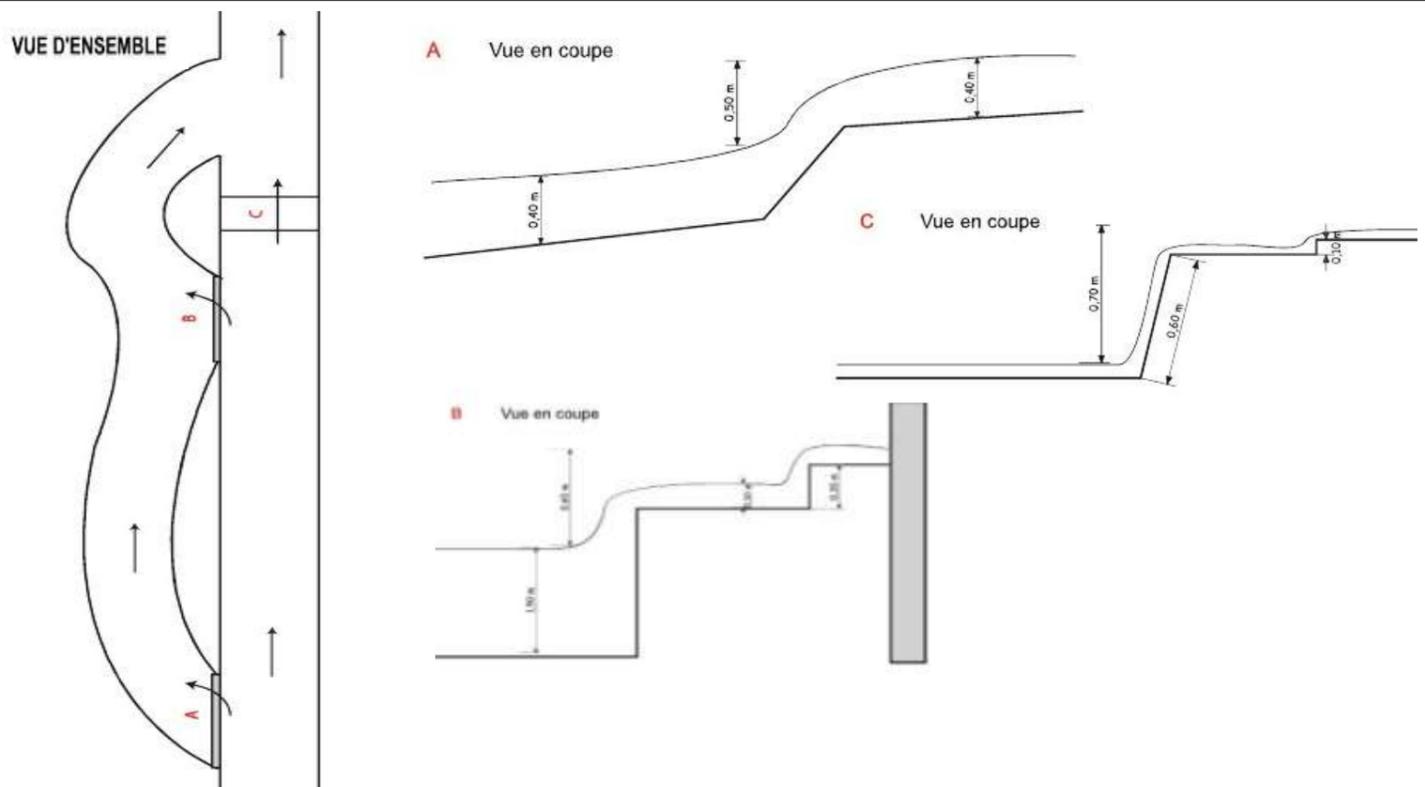
**Remarque :**  
Afin de faciliter le passage de toutes les espèces piscicoles, le scénario sur la libération des écoulements doit être étudié notamment par un arasement partiel du seuil résiduel, une échancrure centrale

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH112 limite la continuité écologique. Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré. Une étude RCE simplifiée doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet (diminution de la hauteur de chute d'eau).

SEUILS RESIDUELS DE L'ANCIEN MOULIN D'AUTHOU N°1		OH113	ROE335/72264/ 72265
RIVIERE : Ruisseau de la Croix blanche	COMMUNE : Authou	DEPARTEMENT : EURE (27)	
TRONCON : Ruisseau de la Croix blanche	COORDONNEES EN RGF93 :	OH113 A X : 531811	Y : 6906124
AUTRE NOM :	LOCALISATION		
PROPRIETAIRE :			
USAGE ACTUEL	Aucun		
LONGUEUR DU BIEF	73m		
DEBIT MOYEN ANNUEL DERIVE	-		
HAUTEUR DE CHUTE D'EAU (m)	Gestion actuelle	0.7m (CE3E)	
	Gestion au droit d'eau	-	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	Classé au titre de l'article L214.17 du code de l'environnement (liste 1 et 2) Inscrit dans la zone d'action prioritaire anguille (ZAP1 anguille)		
SOURCE DES DONNEES	CE3E (2004), SIBVR (2014)		

### 1/ SCHEMA D'ENSEMBLE ET DETAIL DE L'OUVRAGE



Aval et profil de OH113 A (à gauche et centre), Vue aval OH113 B

2/ DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
	OH113 C ROE335	OH113 A ROE72264	OH113 B ROE72265	<i>Remarques générales :</i> Aucune modification significative depuis 2004. L'ouvrage (portique, pelle de vannes) a été démantelé.  Ce complexe hydraulique est composé de 3 seuils résiduels, puisque les vannages ont été démantelés.  Le mur du bief est à l'état de ruine. De nombreux arbres poussent et déstabilisent les pierres le formant. La durée de vie du mur s'amenuise au fil des années et des coups d'eau.
Nature	Seuil résiduel	Seuil résiduel	Seuil résiduel	
Etat des éléments mobiles	Disparu	Disparu	Disparu	
Hauteur des éléments mobiles (m)	-	-	-	
Fonctionnalité des éléments mobiles	-	-	-	
Gestion des éléments mobiles (ouvert/fermé/intermédiaire)	Libre	Libre	Libre	
Éléments maçonnés	Mauvais	Mauvais	Mauvais	
Éléments moteurs	Disparu (roue)	-	-	
Fonctionnalité des éléments moteurs	-	-	-	
Hauteur de chute d'eau (m)	[0,50-1]	[0,20-0,5]	[0,50-1]	
Envasement	Oui	Non	Oui	
Remous (m)	<5	-	<5	
Chemin préférentiel de continuité CPCE	-	-	-	



### 3/ INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX DE PRIORITE 1		OH113 C ROE335			OH113 A ROE72264			OH113 B ROE72265		
		Totale	Partielle/aléatoire	infranchissable	Ouvrage transparent	Transit limité	Transit impossible	Permanente	Limitée	Impossible
Franchissabilité piscicole	Totale		x							
	Partielle/aléatoire									
	infranchissable	x								x
Transit sédimentaire	Ouvrage transparent				x					
	Transit limité									
	Transit impossible	x								x
Continuité écologique	Permanente					x				
	Limitée									
	Impossible	x								x
ENJEUX DE PRIORITE 2	Influence sur une zone humide	Concernée								
		Pas concernée	x			x			x	
	Lutte contre les inondations (alimentation de ZEC, délestage, etc.)	Concernée								
		Pas concernée	x			x			x	
	Alimentation en eau potable (AEP)	Concernée								
		Pas concernée	x			x			x	
Maintien d'un patrimoine culturel classé ou construit	Concerné									
	Pas concerné	x			x			x		

*Remarque :*  
Actuellement, l'ouvrage OH113 est franchissable par le bras gauche (ancien ouvrage de dérivation) et infranchissable par le bras usinier (hauteur de chute d'eau élevée, structure en marche, lame d'eau faible). Le bras usinier est un piège pour le sédiment qui est en hautes eaux s'y déversent au vu du positionnement du bief par rapport au bras naturel. Les seuils résiduels ne modifient pas la dynamique des faciès d'écoulement et n'ont aucune incidence sur la qualité des habitats en amont.

### 4/ SCENARI POTENTIELS

Nom de l'ouvrage	SCENARI					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Équipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles et/ou ouverture simple	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH113 A ROE72264						

*Remarque :*  
Afin d'améliorer le transit sédimentaire, le franchissement en toute saison et pour toutes espèces, le scénario via la libération des écoulements doit être à minima mis en place. Un projet de renaturation du site (bras naturel, mur, bief, îlot central, etc.) permettrait de restaurer la continuité écologique, et ce de manière optimale tout en se préservant du désordre hydraulique probable lors de l'effacement du mur.

### 5/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En l'état, l'ouvrage OH113 permet la continuité écologique du complexe hydraulique par son bras gauche. Aucun enjeu de priorité 2 n'a été démontré. Une étude RCE doit être mise en place afin de répondre à l'enjeu de continuité écologique. Bien évidemment, la réalisation du scénario définitif sera mise en place sous réserve que les résultats de l'étude RCE démontrent la faisabilité du projet.

## 5. CATALOGUE DES SCENARII POTENTIELS SUR LES OUVRAGES

Nom de l'ouvrage	Scénarii					
	Restauration du milieu	Libération des écoulements		Statu quo	Equipement	
	Milieu maximal par remise en fond de vallée	Écoulement optimal par effacement du seuil	Écoulement partiel par abaissement du seuil et/ou suppression des organes mobiles	Si continuité migratoire et sédimentaire assurée en l'état	Continuité et Écoulement ouvrage ouvert ou abaissé	Continuité fermé ouvrage fermé
OH83 - Barrage du Quai (ROE218)						
OH82 - Clapet Louis Gillain (ROE222)						
OH81 - Centrale de la Madeleine (ROE217)						
OH80 - Turbine de la Brasserie (ROE22738)						
OH79 - Clapet de l'Ile Staub (ROE220)						
OH78 - Vannage des 7 vannes (ROE221)						
OH77a - Barrage William (ROE224)						
OH77b - Usine des Bacquets (ROE27338)						
OH75/76 - Turbine St Pierre (ROE27347)						
OH74 - Moulin Gruchet (ROE58210)						
OH73a - Ouvrage de Boulangard (ROE229)						
OH73b - Ouvrage de Boulangard (ROE228)						
OH72 a et b - Ouvrage LE FOLL (ROE230/231)						
OH71 - Ouvrage des 3 moulins (ROE233)						
OH70 - Ancien ouvrage des prés conte (ROE234)						
OH69 - Moulin de Condé (ROE235)						
OH68 - Moulin de la Ville (ROE27778)						
OH67 - Elbeuf Electricité (REE) (ROE6228)						
OH66 - Vannage aval Clérot (ROE238)						
OH65 - Centrale de la Source (Turbine DERENNE) (ROE239)						
OH64 - Centrale COLLIARD (ROE241)						
OH63 - Raslton Purina (ROE242)						
OH62 - moulin du Vièvre (ROE62281)						
OH61 - La Baronnie (ROE244/245/247)						
OH60 - Vannage îlot de Folleville (ROE249)						
OH59 - Ouvrage Jarrel (ROE248)						
OH58 - Moulin de Glos (250/251/27787)						
OH57 - Moulin des Mangeants (ROE252)						
OH56a - Usine DUTHEUIL (ROE257)						
OH56b - Usine DUTHEUIL (ROE27788)						
OH55 - Société Rislois Conditionnement (ROE254)						
OH54 - Société Endupack (ROE255/27792)						
OH52 - Ancien déversoir les Vieux (ROE258)						
OH51 - Vestige du pont (ROE65637)						
OH50 - Vannage de usine DERIVERY (ROE34062)						
OH49 - Vannage AAPPMA Brionne (ROE260)						
OH48 - Usine Compin (ROE261)						
OH47 - Clapet du Mordoux (ROE262)						
OH46 - Vannage JAUMAUD (ROE263)						
OH45 - Clapet PAP Transport CIRET (ROE265)						
OH44 - Cabinet médical (ROE27804)						
OH43 - Vannage Brionne (ROE266)						
OH42 - Vannage des services techniques (ROE267)						
OH41 - Vannage des services techniques (ROE268)						
OH40 - Moulin de la Mèche (ROE269)						
OH39 - Usine Cardine (ROE270/27418)						
OH37 - Moulin d'Acloou (ROE28464/28467/28448)						
OH35 - Moulin Câtillon (ROE274/275)						
OH34 - La Béhotière (ROE276/277/28589)						
OH33 - Turbine Chardon (ROE278)						
OH32 - Vannage Chardon (ROE279)						
OH31 - Vannage Rouzée (ROE280)						
OH30 - Turbine Chardon dérivation (ROE281)						
OH-- / ROE--						
OH114/ROE336						
OH115/ROE337						
OH116/ROE338						
OH--/ROE72947						
OH--/ROE72944/72945						
OH--/ROE72951						
OH--/72952						
OH121/ROE72953						
OH122 - Pisciculture de la vallée Becquerel (ROE341/34038)						
OH123 - Ancien moulin Cardan (ROE342)						
OH124/ROE343						
OH125/ROE344						
OH126-127/ROE345-346						
OH--/ROE81716						
OH90/ROE31198						
OH--/28603						
OH--/ROE28605						
OH91/ROE--						
OH--/ROE28598 - 28594						
OH92 - Pisciculture des Fontaines (ROE319)						
OH93-Moulin des Fontaines (ROE320)						
OH94-95 - Passage sous buse et seuil résiduel (ROE34188/34187)						
OH-- /ROE28358						
Seuil						
OH--/ROE--						
OH100 - Vannette du terrain de Camping (ROE324)						
OH-- - Seuil résiduel (ROE81715)						
OH109 - Ancien moulin PAT (ROE34175/34176)						
OH110 - Ancien moulin Fontaine d'argent (ROE334/34172)						
OH111 - Décharge de l'ancien moulin n°3 (ROE34180)						
OH112 - Décharge de l'ancien moulin n°2 (ROE34182)						
OH113 - Seuils résiduels (ROE335/72264/72265)						